

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg

**Parler avec le parti de Dieu.
La politique étrangère de la France à l'égard
du Hezbollah (1982-)**

BUZON Jules

Mémoire de 4^{ème} année, filière Étude des Relations
Internationales et du Global

Sous la direction de Mme Farah RAMZY

Année 2022-2023

" L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ".

« La distance qui sépare l'incrédulité de la foi n'est que d'un souffle,
Celle qui sépare le doute de la certitude n'est également que d'un souffle,
Passons donc gaiment cet espace précieux d'un souffle,
Car notre vie aussi n'est séparée (de la mort) que par l'espace d'un souffle.

Omar Khayyam, *Quatrains*

« Le Liban est le rosier fragile planté au pied
de la vigne, annonciateur de maladie »

Amin Maalouf, *Les Identités meurtrières*

Remerciements

Il m'est tout d'abord essentiel de remercier Farah Ramzy, directrice de ce mémoire de recherche, pour son soutien tout au long de cette année universitaire. Sa disponibilité et ses conseils avisés et attentifs m'ont permis d'avancer sereinement dans la conduite de mon mémoire tout autant que d'orienter et d'aiguiser mes réflexions.

Je remercie mon professeur Emmanuel Droit, membre du jury de soutenance de cette recherche. Il m'a suggéré le nom de Farah Ramzy, mais ce sont avant tout ses cours, ses conseils et ses orientations, toujours d'une grande richesse, qui m'ont permis une stimulation intellectuelle permanente.

Je tiens également à remercier ceux qui ont directement participé, en tant que protagonistes, à l'objet d'étude de ce mémoire et ont accepté de répondre à mes multiples interrogations. Je pense ici à Denis Bauchard et Daniel Jouanneau. La particulière bienveillance de ce dernier ainsi que ses nombreux conseils furent déterminants pour ce mémoire, mais également pour la suite de ma vie professionnelle. Je ne peux que remercier aussi Karim Émile Bitar pour ses éclairages sur la situation libanaise. Sa connaissance du pays du Cèdre et de la politique étrangère française me fut d'une grande aide.

Par ailleurs, ce travail de recherche n'aurait pas été ce qu'il est sans l'aide et les précieux conseils de Simon Derieux--Billaud, qui m'a ouvert de nombreuses portes.

Ma reconnaissance va à mes amis Joseph et Emmanuel. Le premier m'a chaleureusement accueilli à Paris durant mes visites aux Archives diplomatiques, le second fut d'une grande aide pour ses relectures éclairées et éclairantes.

Enfin, il m'est impossible de clôturer ces remerciements sans évoquer mon père, ma mère et ma sœur, Chloé. Leurs relectures, mais avant tout le soutien indéfectible qu'ils me portent dans la réalisation de mes études, leur patience et leur affection me sont extrêmement précieux. Merci.

Sommaire

Introduction.....	6
Partie 1. La transformation du Hezbollah au Liban et l'évolution de la politique étrangère française à son égard	
I. Les débuts armés du Hezbollah : une France menacée dans la spirale de violence libanaise (1982-1992).....	18
II. L'arrivée en politique et le neutralisme français : entre apprentissage de l'autre et maintien des tensions (1992-2005).....	47
III. Le Hezbollah faiseur de rois sur la scène politique libanaise et la reconsidération française (2005-).....	71
Partie 2. Les relations entre la France et le Hezbollah à l'aune de la situation régionale	
IV. Une relation otage des vicissitudes entre Paris, Téhéran et Damas ?.....	91
V. La politique arabe de la France et le Hezbollah.....	113
Conclusion.....	131
Annexes.....	135
Sources et bibliographie.....	142

Introduction

« Le dévouement au bien commun, voilà ce qui est nécessaire, puisque le moment est venu de rebâtir. Et justement, pour vous, jeunesse libanaise, ce grand devoir prend un sens immédiat et impérieux ; car c'est une patrie que vous avez à faire. Sur ce sol merveilleux et pétri d'histoire, appuyés au rempart de vos montagnes, liés par la mer aux activités de l'Occident, aidés par la sagesse et par la force de la France, il vous appartient de construire un État. [...] Point d'État sans sacrifices : d'ailleurs, c'est bien de sacrifices qu'en est sorti celui du Liban' ».

Ainsi parlait Charles de Gaulle en 1931. Près de cent ans plus tard, un discours similaire, déclamé devant les étudiants de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, n'aurait pas la teinte anachronique qu'il aurait dû avoir. Après avoir obtenu son indépendance le 22 novembre 1943, le pays du Cèdre n'a pas connu la prospérité pacifique que lui imaginait le général de Gaulle. Le Liban fut, certes, surnommé la « Suisse du Moyen-Orient² » jusqu'à sa mort, mais ne tarda pas à sombrer dans les abysses de la guerre, des ingérences, des luttes communautaires et fratricides. L'explosion, le 4 août 2020, de 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium exacerba, en cinq secondes, « trente années de corruption et de mensonges, [...] de collusions entre les partis politiques et leur clientèle, de manigances géopolitiques aberrantes et de sinistres logiques guerrières planifiées par des milices criminelles³ ». Le malheur de Libanais étouffés par une crise plurielle (politique, économique, sociale, sanitaire) n'a d'égal que la colère à l'encontre de leurs dirigeants. Rapidement, en raison de son contrôle supposé sur le port de Beyrouth, le coupable semble tout trouvé pour une frange de la population libanaise : le Hezbollah⁴.

Deux jours plus tard, alors que le Premier ministre Hassane Diab s'apprête à démissionner – ouvrant une énième crise politique et institutionnelle –, Emmanuel Macron se rend à Beyrouth et affirme : « C'est le temps des responsabilités pour le Liban. Il faut rebâtir

¹ Discours du commandant de Gaulle à l'adresse de la jeunesse libanaise, Université Saint-Joseph de Beyrouth, 3 juillet 1931.

² « La Suisse du Moyen-Orient », *Le Monde Diplomatique*, n°4, novembre 1957.

³ Charif MAJDALANI, *Beyrouth 2020, Journal d'un effondrement*, Arles, Actes Sud, 2020, p. 123.

⁴ Daniel MEIER, *Le Liban. Du mythe phénicien aux périls contemporains*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 173.

la confiance et l'espoir⁵ ». Les analogies avec le discours de Charles de Gaulle, en 1931, sont frappantes. Il annonce également : « La France sait le poids de cette amitié, elle en a parfois payé le prix du sang. Dans quelques instants, je célébrerai la mémoire des 58 militaires tués lors des attentats du Drakkar. Nous savons le prix du sang, du terrorisme, la morsure⁶ ». Le même jour, il rencontre, au sein de l'illustre Résidence des Pins⁷, les principaux chefs de parti libanais – dont Mohammed Raad, chef du bloc parlementaire du Hezbollah⁸. Cependant, cette « morsure » que le président Macron évoque fut, le 23 octobre 1983, revendiquée par le Jihad islamique, une organisation sœur du Hezbollah durant les premières années du groupe. Le paradoxe est saillant : malgré ce passé sanglant liant la France et le Hezbollah, Paris n'envisage plus un avenir stable au Liban sans le concours du Parti de Dieu.

Né clandestinement en 1982 en réaction à l'invasion israélienne « Paix en Galilée » durant la guerre du Liban (1975-1990), seulement trois ans après la révolution islamique iranienne, le Hezbollah a officialisé son existence en 1985 avec sa « Lettre ouverte aux opprimés dans le monde ». Son nom, littéralement « parti de Dieu », fait référence à deux sourates du Coran : *al-Mujâdala* qui affirme que « c'est le parti de Dieu qui connaîtra la félicité » et la sourate *al-Mâ'ida* qui déclare que « c'est le parti de Dieu qui est le gagnant »⁹. Par ailleurs, la notion de « mobilisation » est intrinsèque au Hezbollah : son idiome officiel porte en dogme le terme de *ta'bi'a* (qui signifie littéralement « mobilisation », tant au sens militaire que social et politique)¹⁰. Celle-ci s'effectue principalement auprès de la population chiite du Liban et est effectivement triple : elle prend sa source dans une réaction *militaire* (défense du territoire libanais contre l'occupant israélien) ; afin de convaincre l'ensemble des Libanais du bien-fondé de la Résistance, elle devient à partir de 1992 une mobilisation

⁵ Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur l'aide française en faveur du Liban après l'explosion meurtrière à Beyrouth, Beyrouth, 6 août 2020. [En ligne] <https://www.vie-publique.fr/discours/275897-emmanuel-macron-06082020-liban-solidarite-explosion-beyrouth>, consulté le 24/05/2023.

⁶ *Ibid.*

⁷ La Résidence des Pins est la résidence de l'ambassadeur de France au Liban depuis l'indépendance de ce dernier en 1943. Elle fut détruite durant la guerre du Liban, avant d'être réhabilitée et réouverte en 1998.

⁸ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Paris, PUF, p.85.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20.

politique ; enfin, le Hezbollah est traversé d'une mobilisation *sociale et identitaire*, dans le sens où elle cherche le soutien de la population par la construction d'une identité de résistance¹¹.

L'histoire du Liban est marquée par l'importance presque sacro-sainte des communautés. La relation séculaire entre la France et le pays du Cèdre puise d'ailleurs ses origines dans la protection française de la minorité maronite dans le territoire montagneux du Liban. Au XIII^{ème} siècle, lors des croisades, la Charte de Saint-Louis, datée du 24 mai 1250, proclame : « Nous promettons de vous donner à vous et à tout votre peuple notre protection spéciale comme nous la donnons aux Français eux-mêmes¹² ». Cette histoire commune se perpétue au fil des siècles par des croisés, voire même par le roi Louis XIV qui s'engage à protéger les chrétiens maronites¹³.

Les premières relations véritablement significatives remontent au XIX^{ème} siècle. À cette époque, Napoléon III souhaite étendre l'influence française en Orient, perpétuant la volonté de son oncle Napoléon Ier. En 1860, des chrétiens maronites sont massacrés par des musulmans druzes. Ces conflits étaient, en partie, liés à l'essor démographique, économique et politique des maronites aux dépens des druzes. Face à l'ampleur des massacres, l'Empereur français envoie son armée afin de défendre les chrétiens. Les puissances européennes s'impliquent alors davantage dans les territoires de l'Empire ottoman, profitant de la montée en puissance des revendications nationalistes au sein de « l'homme malade de l'Europe ». Ce que les diplomates de l'époque nomment la « question d'Orient » aiguise les appétits français et européens : la France intervient également en Algérie, en Crimée ou encore en Grèce¹⁴. Le territoire libanais est alors au cœur de projets contradictoires entre les puissances française et britannique : Paris exige un « petit Liban », Londres une « Grande Syrie »¹⁵. Finalement, un accord est trouvé en 1861 : le Moutassarifat du Mont-Liban est créé, gouverné par un chrétien mais prenant en compte les différentes communautés du Liban. C'est ainsi que « la décennie

¹¹ *Ibid.*

¹² Charte de Saint Louis, roi de France, donnée aux Maronites, Saint-Jean d'Acre, 24 mai 1250.

¹³ Bernard HEYBERGER, « La France et la protection des chrétiens maronites. Généalogie d'une représentation », *Relations internationales*, n° 173, 2018, pp. 13-20.

¹⁴ Jean-François FIGEAC, « La Question d'Orient (1798-1861) : diplomates et publicistes, acteurs de la bataille d'opinion », *Relations internationales*, n° 186, 2021, pp. 11-29.

¹⁵ Henry LAURENS, « La France et le Liban : un panorama historique », *Revue des deux mondes*, 1990, pp. 162-163.

1860 invente [...] le confessionnalisme politique¹⁶ ». L'influence française dans la région se renforce progressivement et s'impose : ainsi, à la fin du XIX^{ème} siècle, la langue française est la « seconde langue de l'Empire ottoman dans l'administration¹⁷ ». De même, la France intensifie son soutien aux chrétiens d'Orient, en témoigne l'importance croissante de *L'œuvre d'Orient*, organisation historique de la cause des chrétiens d'Orient fondée en 1856¹⁸.

Lorsqu'est morcelé l'Empire ottoman à la fin de la Première Guerre mondiale, la France récupère un Levant sous administration ottomane depuis plus de quatre siècles. Le gouvernement français insiste auprès du gouvernement britannique et de l'émir Fayçal¹⁹ afin de conserver son influence sur cette Syrie côtière²⁰, bientôt nommé État du Grand-Liban après sa proclamation le 1^{er} septembre 1920. Dès ses prémices, la question communautaire est primordiale : il était initialement prévu de restreindre ledit État au Mont-Liban afin de lui assurer une homogénéité communautaire autour des chrétiens maronites. Cependant, ses frontières sont finalement élargies à l'aune de la non-viabilité économique d'un Mont-Liban composé de « quelques kilomètres carrés d'un terrain montagneux, à l'agriculture pauvre, dépourvu de tout accès aux ports de la côte et éloigné des grandes cités marchandes syriennes et palestiniennes²¹ ». Le Grand Liban est finalement composé du Mont-Liban, du Mont 'Amil, de la bande côtière, du mont Hermon, de la chaîne de montagnes de l'Anti-Liban et de la plaine de la Bekaa²².

Naturellement, la composition confessionnelle du nouveau territoire est bousculée, affaiblissant le poids des chrétiens – bien qu'ils restent majoritaires. La France, qui « s'installe et décide de tout²³ », place, pour la première fois, dix-sept communautés religieuses en situation d'égalité juridique – c'est la confirmation du confessionnalisme libanais institué en 1861, système au cœur des vicissitudes politiques, économiques, sociales et militaires que

¹⁶ *Ibid.*, p. 163.

¹⁷ Interview de Henry LAURENS par Anne GUION, « La France et le Liban sont comme les membres d'une famille recomposée », *La Vie*, 7 octobre 2020.

¹⁸ Catherine MAYEUR-JAOUEN, *L'œuvre d'Orient. Solidarités anciennes et nouveaux défis*, Paris, Éditions du Cerf, 2010.

¹⁹ L'émir Fayçal (nommé plus tard Fayçal I^{er}) fut le premier roi d'Irak de 1921 à sa mort en 1933. Il fut, pendant une courte durée, roi de Syrie en 1920. Il est le fils de Hussein ben Ali, chérif de La Mecque et dernier calife de l'islam sunnite.

²⁰ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p. 17.

²¹ *Ibid.*

²² Voir annexe n°1 : Carte du Mont-Liban par rapport à l'État du Grand-Liban créé en 1920.

²³ Xavier BARON, *Histoire du Liban*, Paris, Tallandier, 2017, p. 153.

connaît le Liban depuis plus d'un siècle. La population chrétienne, bien que fragmentée entre plusieurs communautés (les principales étant les maronites, les grecs orthodoxes et les grecs catholiques²⁴), représente 55% de la population totale en 1921²⁵. Les musulmans représentent quant à eux les 45% restants, répartis entre sunnites, chiites et druzes²⁶.

Donnant une nouvelle dimension à son rôle historique de protection des chrétiens d'Orient, Paris modela une alliance stratégique avec la population maronite, ostracisant grandement la population musulmane – tant sunnite, chiite, que druze. Marginalisées dans les institutions politiques établies par la France, les communautés musulmanes s'activèrent, bientôt rejointes par les élites maronites, à obtenir l'indépendance. Celle-ci fut concédée par la France le 22 novembre 1943. Paris s'obstine cependant à prolonger ce système des « minorités associées²⁷ » à travers le Pacte National (*al-Mithâq al-watani*). Cet accord non écrit entre notables maronites et sunnites, scellé dès le 18 mars 1938, devient le soubassement constitutionnel du nouveau Liban souverain. Il confirme la représentation politique sur une base confessionnelle et l'ancrage de la domination maronite dans les hautes sphères de l'État – bien que les sunnites obtiennent une plus grande participation aux affaires de l'État et le poste d'un Premier ministre aux pouvoirs restreints. Ainsi, même après l'indépendance, « être Libanais signifie être défini selon une affiliation religieuse²⁸ ».

Une fois l'indépendance acquise – et la Seconde Guerre mondiale finie –, la France et le Liban établissent des relations diplomatiques : le compte Armand du Chayla est envoyé au Liban en tant qu'Envoyé Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République à Beyrouth²⁹, marquant le début de la politique étrangère française à l'égard du Liban. Politique étrangère et diplomatie sont, à ce titre, à distinguer : la première ne pourrait pas exister sans la seconde³⁰.

²⁴ Les autres composantes chrétiennes présentes étaient les suivantes : arméniens orthodoxes, syriaques catholiques, arméniens catholiques, syriaques orthodoxes, catholiques romains, chaldéens, assyriens, coptes et protestants (Nadine PICAUDOU, *La Déchirure libanaise*, Bruxelles, Complexe, p.57).

²⁵ Xavier BARON, *Histoire du Liban*, *op. cit.*, p. 153.

²⁶ Sur un total de 273 000 musulmans, 124 000 sont sunnites, 104 000 sont chiites et 43 000 sont druzes (*Ibid.*).

²⁷ Nadine MEOUCHY, « État et espaces communautaires dans le Liban sous Mandat français », *op. cit.*, p. 88.

²⁸ Ussama MAKDISSA, « Reconstructing the Nation State : the modernity of secularism in Lebanon », *MERIP*, n°200, 1996, p. 34.

²⁹ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française. Le Liban de 1946 à 1990*, Paris, Geuthner, 2017, p. 23.

³⁰ Daniel JOUANNEAU, *Dictionnaire amoureux de la diplomatie*, Paris, Plon, 2019, p. 234.

La diplomatie met en œuvre la politique étrangère, comme le résumait Léon Noël, ambassadeur de France en Pologne en 1939 : « La politique extérieure est l'art de diriger les relations d'un État avec les autres États. [...] La diplomatie, elle, est l'art d'assurer l'exécution et, s'il est possible, l'heureuse réalisation du programme ainsi tracé, son application méthodique et quotidienne³¹ ». Dans ce travail, une définition plus extensive de ces deux notions semble nécessaire – le Hezbollah étant un acteur *non-étatique*. D'une part, il est donc entendu par politique étrangère la relation entre deux instances, nous et l'Autre, l'émetteur-décideur et le destinataire³² ; dès lors, la diplomatie sera « l'art de convaincre sans employer la force³³ » à l'égard d'un acteur ayant rapport avec la politique étrangère d'un État – ici, la France –, potentiellement « marqué par le sceau d'un universalisme conquérant³⁴ ». La diplomatie est donc une expérience de l'autre « selon la constellation momentanée des réseaux du pouvoir³⁵ ».

La logique réaliste des relations internationales est intrinsèque à ce travail, puisque la diplomatie est un instrument de la politique étrangère, qui elle-même est un instrument par lequel un État façonne son environnement international³⁶ afin, *in fine*, de favoriser son intérêt national. L'approche réaliste part du postulat selon lequel le système international est, par essence, anarchique et dans un état naturel de guerre³⁷. La maximisation des intérêts nationaux, définis en termes de puissance, est donc au cœur des rapports entre deux États ou groupes souhaitant accéder à une posture étatique. À ce titre, il convient de rappeler que les intérêts nationaux sont divers selon les périodes, les pays et les individus : ainsi, « Clémenceau voulait la sécurité, Napoléon la puissance, Louis XIV la gloire de la France³⁸ ». Nonobstant cette divergence dans le but recherché, la théorie du réalisme classique en relations internationales se distingue par la volonté, perpétuelle et frénétique, d'acquérir ou de

³¹ Léon NOËL, cité in Daniel JOUANNEAU, *Dictionnaire amoureux de la diplomatie*, op. cit., p. 235.

³² Ariel COLONNOMOS, « L'éthique de la politique étrangère », in Frédéric CHARILLON (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, pp. 113-138.

³³ Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, Paris, 1960, p. 18.

³⁴ Ariel COLONNOMOS, op. cit., p. 123.

³⁵ Christian WINDLER, *La diplomatie comme expérience de l'autre*, Paris, Droz, 2002, p. 8.

³⁶ Frédéric CHARILLON, « Introduction », in Frédéric CHARILLON (dir.), *Politique étrangère*, op. cit., p. 13.

³⁷ Hans MORGENTHAU, *Politics among Nations. The struggle for power and peace*, New York, Knopf, 1948.

³⁸ Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 84.

préserver des intérêts nationaux. Ce mode d'action, empreint d'une forte rationalité axiologique, justifie la mise en place d'une politique étrangère dénuée d'éthique : « *After all, we trade with cannibals* » disait en novembre 1920 le Premier ministre britannique au sujet du commerce avec la Russie bolchevique³⁹.

Si les travaux scientifiques traitant des relations franco-libanaises depuis 1943 sont peu nombreux⁴⁰, une kyrielle d'ouvrages existe sur le Hezbollah, analysant ses différentes dimensions (sociologique, militaire, politique, identitaire, etc.)⁴¹. Les relations entre la France et le Hezbollah, bien que régulièrement abordées dans la presse – notamment ces dernières années – n'ont jamais été traitées du point de vue académique. Les articles de presse n'ont, cependant, été que d'une faible utilité : en effet, souvent partiels, ces derniers apportent une vision incomplète de la relation à un instant t, manquant de profondeur et de recul historiques. Les ouvrages traitant de la politique étrangère française à l'égard du monde arabe, pléthoriques⁴², ont été utiles lorsqu'il fallut analyser les éléments exogènes (Iran, Syrie) influençant la relation entre la France et le Hezbollah. Si ces derniers ont permis d'avoir une vision d'ensemble sur les rapports de la France avec les pays du Proche et Moyen-Orient, ils furent cependant inféconds lorsqu'il s'agissait des facteurs endogènes, c'est-à-dire dans le cadre limité du Liban.

C'est avant tout sur le plan théorique que cet objet d'étude regorge de richesses. L'originalité du sujet provient du statut du Hezbollah, un acteur non-étatique. En effet, dans la grande majorité des cas, les relations internationales sont étudiées entre deux (bilatéral) ou plusieurs (multilatéral) États. Dès lors, il est possible d'analyser la politique étrangère française à l'égard du Hezbollah comme un choix de la part de France ; le choix d'échanger

³⁹ Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, Paris, CNRS Éditions, 2023, p. 7.

⁴⁰ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française*, op. cit. pour la période 1946-1990 ; Karim Émile BITAR et Clotilde de FOUCHÉCOUR, *Le Cèdre et le Chêne*, Paris, Geuthner, 2015 pour les relations sous Charles de Gaulle ; Gérard CLAUDE, « Les relations franco-libanaises sous la présidence de Jacques Chirac », *Politique étrangère*, vol. hiver, n°4, 2008.

⁴¹ Voir par exemple Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit ; Sabrina MERVIN (dir.), *Le Hezbollah. État des lieux*, Paris, Sindbad, 2008 ; Joseph DAHER, *Le Hezbollah. Un fondamentalisme religieux à l'épreuve du néolibéralisme*, Paris, Syllepse, 2018.

⁴² Voir par exemple Jean-Paul CHAGNOLLAUD (dir.), « La politique française au Moyen-Orient », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016 ; le chapitre dédié au monde arabe dans Frédéric CHARILLON, *La politique étrangère de la France*, Paris, La documentation française, 2011 ; Jacques FRÉMEAUX, *Le monde arabe et la sécurité de la France depuis 1958*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 ; Ignace DALLE, *La Vème République et le monde arabe*, Paris, Fayard, 2014.

avec un interlocuteur non-étatique. Dans cette optique, le récent ouvrage de Manon-Nour Tannous, *Fréquenter les infréquentables*⁴³, fut déterminant pour enrichir notre réflexion théorique, puisqu'il aborde les logiques sous-jacentes au dialogue avec un acteur infréquentable, tout autant que les critères subjectifs pour marquer un acteur du sceau de l'infrequentabilité. De cette première réflexion découle une myriade d'autres, elles aussi théoriques, centrées autour de l'inégalité de la relation. La France ne dispose pas d'ambassade « au Hezbollah », mais bien au Liban. Dans cet environnement complexe et bigarré, elle décide, en fonction de ses représentations (objectives *et* subjectives, nous y reviendrons) et de son rapport à l'Autre, tout autant que de la structure de la scène nationale, régionale et internationale, d'initier (ou non) un dialogue. L'état de l'art à propos ce sujet est donc inexistant en absolu (sur les relations franco-hezbollahi *stricto sensu*), mais abondant d'un point de vue théorique.

Par ailleurs, une précision semble de taille à être mentionnée : nous avons fait le choix d'étudier les relations entre la France et le Hezbollah *pour et en* elles-mêmes, et donc indépendamment des relations franco-iraniennes. En effet, bien qu'il sera question dans un chapitre d'analyser le « lien organique⁴⁴ » entre le Hezbollah et Téhéran et son implication sur la diplomatie française, il s'agira, dans la presque intégralité du travail, de mettre en exergue les facteurs qui sous-tendent la relation franco-hezbollahi en tant que facteurs explicatifs en *eux-mêmes* – c'est-à-dire pour les intérêts stratégiques d'un, de l'autre ou des deux acteurs en jeu. Afin de ne pas tomber dans l'écueil de voir dans chaque évènement liant le Hezbollah à la France le poids occulte de Téhéran, il est nécessaire de bien distinguer deux aires géographiques : d'une part, la scène libanaise *stricto sensu* dans laquelle les actions hezbollahi et la politique française sont analysées faisant fi de Téhéran, dans une logique strictement nationale ; d'autre part, la relation sera analysée à l'aune des puissances régionales, dont fait bien évidemment partie la République islamique d'Iran. Ici, l'intérêt sera justement de jauger le poids de Téhéran dans la relation franco-hezbollahi, notamment dans le cadre de la libanisation progressive du parti.

⁴³ Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*, 2023.

⁴⁴ Amal Saad GHORAYEB et Émilie SUEUR, « Le Hezbollah : résistance, idéologie et politique », *Confluences Méditerranée*, n°61, 2007, pp. 41-47, ici p. 43.

Ce travail a mobilisé divers matériaux. Tout d'abord, les sources primaires furent d'un apport considérable. La consultation et l'analyse de plusieurs centaines de documents d'archives au Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve permit de capturer la « vérité diplomatique du moment⁴⁵ » et de comprendre les enjeux et les priorités – *a fortiori* les intérêts nationaux – qui guidaient la France dans ses relations avec le Hezbollah. Cependant, la règle de non-diffusion des archives pendant 25 ans a fortement limité cet apport archivistique : il fut uniquement possible d'étudier les archives diplomatiques jusqu'au tournant des années 1990, soit sur le premier tiers d'existence du Hezbollah. Les télégrammes diplomatiques ont tout de même enrichi le travail par leur quantité, mais également puisqu'ils indiquent la position diplomatique française à propos de tels ou tels évènements. De surcroît, la diversité « géographiques » des notes et des télégrammes diplomatiques⁴⁶ a éclairé notre réflexion en multipliant les points de vue des diplomates et remettant en cause la position finale et unifiée que l'on trouve dans les sources institutionnelles. Ces sources institutionnelles, largement utilisées pour notre travail⁴⁷, furent ambivalentes dans leur apport : d'une part, elles ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la position française (afin de prendre du recul face aux nombreuses notes diplomatiques) ; cependant, ces déclarations publiques sont justement souvent schématiques et peu éclairantes pour une réflexion de fond. La position française est maintes fois réitérée sans nuances, bien souvent sans rentrer dans les détails qui portent en eux la richesse de la situation. Cette simplification à l'excès des sources institutionnelles permit cependant d'analyser si la France tenait, ou non, un double langage. En effet, l'une des singularités du Hezbollah est la double temporalité de son action, militaire et politique. Si certains groupes paramilitaires ou terroristes sont passés de la lutte armée à la lutte politique suite à des accords de paix (par exemple, les FARC en Colombie avec le parti *Communs*), le Hezbollah agit militairement *en même temps* qu'il agit politiquement. Analyser les stratégies discursives de la France lors de la mue (jamais inachevée, donc) du Hezbollah

⁴⁵ Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres. Les relations franco-syriennes depuis 1946*, Paris, PUF, 2017, p. 26.

⁴⁶ Les différentes directions de l'administration centrale, notamment la direction Afrique du Nord et Moyen-Orient (ci-après ANMO) ou le Centre d'Analyse et de Prévision ; l'ambassade de France à Beyrouth, à Téhéran, à Damas, etc.

⁴⁷ À ce titre, la base documentaire du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères fut déterminante, puisqu'elle réunit l'ensemble des déclarations et points de presse de la diplomatie française (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications-infographies/bases-documentaires/>)

fut par exemple très éclairant pour notre travail. La dernière catégorie de cette typologie des sources primaires concerne l'apport journalistique. Lorsqu'elles traitent les événements de manière « pure », les sources journalistiques (notamment le journal *Le Monde*) ont permis de gagner en objectivité en s'éloignant de la position affichée par les diverses autorités françaises.

Les sources primaires ont permis d'éviter les potentiels biais historiographiques des sources secondaires. Celles-ci furent également riches et nombreuses pour nourrir notre réflexion. À ce titre, le croisement de plusieurs champs d'études fut d'une grande utilité. En effet, l'histoire, la science politique ou encore la sociologie (encore davantage pour un mouvement « social⁴⁸ » comme le Hezbollah) sont tout autant de prismes différents permettant d'éclairer les logiques intrinsèques qui mènent à la structuration d'une politique étrangère. Les ouvrages de politique étrangère et de diplomatie, tantôt centrés sur le Proche ou Moyen-Orient, tantôt centrés sur l'action extérieure d'un ou de plusieurs présidents français, ont chapeauté l'ensemble de notre réflexion en permettant d'inscrire cette dernière dans une perspective plus large.

Enfin, la période relativement récente de notre objet (de 1982 à nos jours) a permis de s'appuyer sur le récit des protagonistes au cœur cette relation. Ainsi, les échanges avec un ancien ambassadeur en poste à Beyrouth et un ancien directeur de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient (ci-après ANMO), désormais tous deux en retraite, ont permis d'apporter un éclairage nouveau sur notre objet – bénéficiant du recul historique nécessaire à l'objectivité d'une analyse. Cependant, ces entretiens furent d'une utilité moindre lorsqu'ils traitaient de la relation dans une perspective plus récente, principalement en raison de la confidentialité des informations⁴⁹.

À l'aune de l'intérêt constant de la France envers le Liban et de leur relation dynamique et privilégiée, il semble nécessaire de répondre à la question suivante : comment la France a-t-elle fait évoluer sa perception diplomatique à l'égard du Hezbollah ?

⁴⁸ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 26.

⁴⁹ Ainsi, un entretien avec un fonctionnaire du Quai d'Orsay n'apporta que très peu de contenu à notre réflexion.

Cette relation est marquée, intrinsèquement, du sceau d'un déséquilibre profond entre, d'une part, un État séculaire disposant d'une diplomatie aguerrie⁵⁹ ; et de l'autre, un acteur non étatique qui, de surcroît, se distingue par une organisation bicéphale – groupe armé et parti politique. Cette interrogation principale en soulève d'autres sous-jacentes, toutes inhérentes à l'évolution du statut du Hezbollah sur la scène libanaise et régionale. Le groupe provoque la mort de 58 soldats français lors de l'attentat du Drakkar en 1983 ; moins de 10 ans plus tard, il entre dans l'arène politique libanaise en envoyant des députés au Parlement. Quelles furent les réactions et stratégies d'adaptation françaises à une telle évolution dans un Liban particulièrement pénétrable aux ingérences étrangères tout autant que poreux à l'instabilité régionale ? Il s'agit donc de déterminer, à travers le prisme réaliste, dans quelle mesure l'ouverture à un nouvel acteur – et donc interlocuteur – non étatique relève d'une stratégie amplificatrice de puissance et d'un mécanisme de préservation des intérêts nationaux, tout en portant une attention particulière aux pressions nationales et internationales.

La première partie de notre travail porte sur les relations franco-hezbollahi dans une perspective *strictement* nationale. Le premier chapitre a pour ambition d'exposer la naissance du Hezbollah comme mouvement s'inscrivant dans une vive opposition à la présence française au Liban. Il s'agira également d'analyser les premières stratégies d'adaptation de la France, face à un acteur encore inconnu et volatile. Le second chapitre s'attelle à traiter l'entrée en politique du groupe à partir de 1992 et l'évolution de la perception française à son égard jusqu'en 2005, année charnière pour le pays du Cèdre. Le troisième chapitre explore les relations entre les deux acteurs depuis la Révolution du Cèdre, notamment à l'aune du poids grandissant du Hezbollah sur la scène politique libanaise.

La seconde partie de ce travail analyse les relations entre la France et le Hezbollah sous un prisme régional. En effet, la politique étrangère française vis-à-vis du Hezbollah

⁵⁹ Bien que désormais considérée comme une « puissance moyenne aux moyens limités » (Maurice VAÏSSE, « Une puissance moyenne », in Bertrand BADIE et Dominique VIDAL (dir.), *La France, une puissance contrariée*, Paris, La Découverte, 2021, p.101), la France possède le troisième réseau diplomatique au monde avec 163 ambassades, lui permettant de promouvoir ses intérêts dans le monde entier.

s'explique également par des facteurs exogènes. Ainsi, le quatrième chapitre étudie le poids de l'Iran et de la Syrie sur la relation, alors que le cinquième et dernier chapitre s'emploie à analyser, dans une perspective plus globale, la relation franco-hezbollahi à l'aune de la politique arabe de la France.

Partie 1. La transformation du Hezbollah au Liban et l'évolution de la politique étrangère française à son égard

I. Les débuts armés du Hezbollah : une France menacée dans la spirale de violence libanaise (1982-1992)

Lorsque le Hezbollah est fondé, clandestinement, en 1982, le Liban endure les affres de la guerre depuis sept ans. Le paysage politique et communautaire du pays est en pleine recomposition – ou destruction. Ce premier chapitre a donc pour ambition de revenir sur l'émergence d'une communauté politique – au sens arendtien du terme⁵¹ – chez les chiïtes libanais, qui se cristallise avec la création du Hezbollah. Cette émergence est à mettre en parallèle avec la présence française – séculaire, dynamique et protéiforme – au pays du Cèdre, notamment marquée par une proximité historique avec les chrétiens maronites.

Il s'agira ainsi d'analyser les premiers rapports, explicites ou implicites, théoriques ou pratiques, entre la France et le Hezbollah de 1982 à 1992. Une attention particulière doit être portée aux stratégies d'adaptation françaises à l'égard de l'émergence du Hezbollah sur la scène libanaise. Quelle place est réservée à la France dans les premiers discours du groupe ? Quelles sont les actions de ce dernier à l'égard des intérêts français au Liban ? Finalement, comment la France réagit-elle à l'arrivée de ce nouvel acteur ?

A. L'irruption d'un nouvel acteur dans le chaos libanais

La communauté chiïte au Liban (1920-1982)

Le 1^{er} septembre 1920, après la chute de l'empire ottoman et le traité de Sèvres (10 août 1920), l'État du Grand Liban est proclamé par le général Gouraud depuis la Résidence des Pins

⁵¹ Selon Hannah Arendt, une communauté politique se distingue, avant tout, par la construction d'un espace commun dans lequel l'importance est la manière dont le groupe est vu politiquement par les autres (comment le groupe devient, politiquement, visible) – encore davantage que la définition d'une identité particulière, une identification communautaire ou des valeurs partagées. Le rapport à l'Autre est donc fondamental dans cette vision.

et placé sous l'autorité du Mandat français. La situation est « originale⁵² » : l'État nouvellement constitué oscille entre l'immobilisme hérité du système ottoman et la modernité initiée par la France. Lors de l'indépendance en 1943, la communauté chiite, presque aussi nombreuse que les sunnites⁵³, est « laissée pour compte⁵⁴ » dans la répartition des pouvoirs issue du Pacte national. Cette marginalisation dans le système politique – bien que ledit Pacte prévoit pour les chiites la présidence de la Chambre des députés – est inhérente à une mauvaise situation socio-économique au moment de l'indépendance. Géographiquement, les chiites étaient cantonnés dans trois zones (la partie septentrionale de la plaine de la Bekaa ; la région du Sud-Liban ; la banlieue (*dahiyeh*) méridionale de Beyrouth, aussi appelée « ceinture de misère »)⁵⁵. Ses indicateurs sociaux étaient les plus faibles avec un taux d'illettrisme, en 1943, atteignant 68,90% contre 31,50% pour la communauté chrétienne⁵⁶. La population chiite était largement rurale, les chiites urbains représentant seulement 10% de toute la communauté en 1948⁵⁷, travaillant ainsi dans les secteurs les moins synonymes d'élévation économique.

Ainsi, jusqu'au tournant des années 1970, cette « population déshéritée du Liban⁵⁸ » fut ostracisée de la vie politique : alors qu'elle représentait 18% de la population en 1955, seuls 3,6% des plus hauts postes de fonctionnaires étaient occupés par des chiites⁵⁹. À la suite d'une forte urbanisation et de la présidence de Fuad Chehab (1958-1964) qui tenta d'insérer des segments de la population chiite dans l'administration du pays, les chiites prirent conscience des profondes inégalités sociales, régionales et confessionnelles dont ils souffraient. Profitant de l'intervention accrue de l'État dans l'éducation et d'une diaspora relativement prospère, les chiites commencèrent leur éveil politique après des années d'une présence « muette et

⁵² Nadine MEOUCHY, « État et espaces communautaires dans le Liban sous Mandat français », *Maghreb-Machrek*, n°123, 1989, p. 88.

⁵³ Ils étaient, en 1950, 232 314, contre 263 498 sunnites la même année (Étienne DE VAUMAS, « La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'État libanais », *Revue de Géographie Alpine*, n°43, 1955, pp. 51-603). Les chiites représentaient ainsi la troisième communauté du Liban en termes de population.

⁵⁴ Didier LEROY, *Le Hezbollah libanais : de la révolution iranienne à la guerre syrienne*, Paris, L'Harmattan, 2015, p.17.

⁵⁵ Voir annexe n°2 : Carte administrative du Liban.

⁵⁶ Salim NASR, « La transition des chiites vers Beyrouth : mutations sociales et mobilisation communautaires » in *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, Cermoc, 1985, pp.87-116.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Augustus R. NORTON, *Amal and the Shi'a : Struggle for the soul of Lebanon*, Austin, University of Texas Press, 1987, p. 42.

⁵⁹ Yusri HAZRAN, « The rise of politicized Shi'ite religiosity and the territorial State in Iraq and Lebanon », *Middle East Journal*, vol.64, n°4, 2010, p. 533.

ignorée⁶⁰ ». Bien que cette non-intégration de la population chiite aux activités politiques de l'État libanais depuis l'indépendance est confirmée par les statistiques communautaires dans la haute-fonction publique libanaise, ce sentiment d'ostracisation fut instrumentalisé par les futures élites politiques chiites afin de légitimer leurs revendications (davantage de poids dans la vie politique libanaise). Il est ainsi nécessaire de nuancer ce discours cardinal dans l'action politique chiite dans le sens où, bien que fondé, il fut amplifié par les futurs dirigeants politiques chiites afin d'accroître un sentiment revancharde au sein de la communauté – y compris dans les régions où les chiites sont majoritaires.

L'éveil politique passa notamment par la perte de pouvoir et d'influence des *zu'âma*⁶¹, mais surtout par l'activisme – d'abord pacifique puis armé – d'un clerc iranien originaire du Sud-Liban, Moussa al-Sadr⁶². En conscientisant la communauté, il fit germer un mouvement politique. Il fonde, en 1974, une structure militante civile nommée « Mouvement des déshérités » (*Harakat al-mahrûmîn*), puis, réalisant l'importance des armes (il affirmait que « les armes sont les atours des hommes »), il équipe cette dernière d'une aile militaire, les « Brigades de la Résistance libanaise » (*Afwâj al-Muqâwama al-lubnâniyya*), plus connues sous l'acronyme arabe AMAL (« espoir » en arabe).

Après l'invasion israélienne de 1978 (Opération Litani), les « Brigades de la Résistance libanaise » se donnent pour objectifs la défense du Sud-Liban, l'aide aux militants palestiniens, ainsi que l'abolition du Pacte National. Cependant, des ruptures idéologiques internes à la communauté chiite apparaissent déjà, alors que la guerre civile fait rage depuis

⁶⁰ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.37.

⁶¹ Les *zu'âma* (singulier *zâim*) étaient les six familles qui monopolisaient le pouvoir politique chez les chiites dans les premières années suivant l'indépendance. Ces riches familles (possession de grandes propriétés agraires) servaient d'intermédiaire dans l'accès aux services de la vaste majorité des milieux paupérisés chiites, laquelle était de ce fait profondément marquée par le clientélisme et le népotisme (Joseph DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.22). A noter que ce système de *zu'âma* n'était pas limité à la population chiite et était également présent parmi les populations chrétiennes et sunnites.

⁶² Sayyid Moussa al-Sadr est né en 1928 à Qom (Iran) dans une famille originaire du Liban. Après des études économiques et religieuses à Najaf (Irak), il s'installe au Liban en 1959. Il réalise rapidement le retard sociopolitique des chiites du pays et se donne pour but d'améliorer en priorité la situation de la communauté. Dans cette optique, il développe une forte activité sociocaritative dans la ville de Tyr. Inscrivant initialement son action dans une coopération bienveillante avec la classe dirigeante maronite et sunnite (soutenant même le système confessionnel), il rompt à partir de 1973 avec ses postures légalistes antérieures, notamment en appelant à la désobéissance civile afin de protester contre le désintérêt des autorités pour la situation des chiites. Ses dernières années sont pleinement dédiées à la résistance armée face aux attaques israéliennes qui se multiplient dans le Sud-Liban. Il meurt mystérieusement durant une visite officielle en Libye en août 1978, alors qu'il devait rencontrer le président Muammar Kadhafi.

1975 : ainsi, l'accord qu'AMAL signe avec les Kataëb chrétiennes en juillet 1976 conduit à l'expulsion de 100 000 chiïtes du quartier de Naba'a à Beyrouth et accentue les divisions entre la population chiïte et la direction d'AMAL⁶³.

Lorsque Moussa al-Sadr disparaît mystérieusement le 31 août 1978 lors d'une visite officielle en Libye, de nombreux chiïtes libanais suivent ses prédications et se tournent vers le leader chiïte qu'al-Sadr soutenait : l'ayatollah iranien Ruhollah Khomeini, selon le principe du *wilâyat al-faqîh*⁶⁴. Les militants proto-hezbollah se contentent, à cette époque, de travailler à un renouveau islamique par le bas, notamment avec des actions sociales auprès des populations chiïtes paupérisées dans la ceinture de misère beyrouthine. Parmi eux, deux clercs de retour de Téhéran, Subhî al-Tufayli⁶⁵ et 'Abbas al-Mûsawî⁶⁶, renouvellent la dimension combattante du groupe en promouvant une nouvelle catégorie de clercs chiïtes : celle du clerc-combattant (*'al-'alim al-mujâhid*), qui permet de lier résistance militaire face à l'envahisseur et aspect religieux sous le dogme du *wilâyat al-faqîh*. A la veille de l'invasion israélienne de juin 1982, le monde du militantisme chiïte connaît donc des changements « kaléidoscopiques⁶⁷ » malgré son éclatement entre divers groupes d'obédience communiste, nationaliste arabe, AMAL, *al-Da'wa*, etc., d'autant plus que de nombreux militants agissent de manière apolitique, regroupés autour d'un clerc ou d'une mosquée.

⁶³ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.49.

⁶⁴ Littéralement « le gouvernement du juriconsulte », ce concept affirme que le juriste théologien, héritier du Prophète et des douze imâms infaillibles, fixe les grandes lignes d'action pour la Oumma (communauté des musulmans). Celui-ci est détenteur du savoir et de la justice, et assume donc toutes les prérogatives, sans pour autant jouir d'une place privilégiée auprès de Dieu. Ce principe, cher aux chiïtes, fut intégré à la Constitution iranienne de 1979 et fait, *de facto*, du Guide de la Révolution à la fois l'autorité suprême de l'État mais aussi le guide spirituel et juridique des multiples communautés chiïtes à travers le monde.

⁶⁵ Subhî al-Tufayli, né en 1948 à Brital (district de Baalbek), fit ses années d'études religieuses à Najaf. Il fut fortement influencé par le clerc Moussa al-Sadr. Après la création du Hezbollah en 1982 (dont il est l'un des principaux artisans), il est le premier secrétaire général du groupe de 1989 à 1991. Cependant, il est tenu pour responsable du maintien des tensions avec AMAL et est progressivement exclu du Hezbollah. S'il est encore toléré au Conseil de décision du groupe au 1991 à 1993. Il vote contre lorsqu'est décidée la participation du Hezbollah aux élections législatives de 1992. Il est finalement expulsé du parti en janvier 1998. Désormais Subhî al-Tufayli n'a plus aucune responsabilité politique et déclare régulièrement que l'Iran est anti-islamique (en raison de la doctrine du *wilayat al-faqih*) et son gouvernement tyrannique. Il affirme par ailleurs que le Hezbollah agit aujourd'hui comme des gardes-frontières pour Israël.

⁶⁶ Abbas al-Mûsawî est né en 1952 dans la plaine de la Bekaa. Il fait également ses études religieuses à Najaf, où il est très proche de l'ayatollah Khomeini. Lorsqu'il revient au Liban en 1978, il participe à la création du Hezbollah. Il est responsable d'opérations du groupe de 1983 à 1985 puis responsable de la branche militaire de 1985 à 1988. Il devient ensuite secrétaire général du Hezbollah en 1991 (en remplacement de Subhî al-Tufayli) et permet l'ouverture politique du groupe mais est assassiné le 16 février 1992 par l'armée israélienne et n'a donc pas le temps de voir les modifications aux orientations générales du parti placées sous sa direction. Il est remplacé par Hassan Nasrallah.

⁶⁷ Sabrina MERVIN, « Le lien iranien », in Sabrina MERVIN (dir.), *Le Hezbollah. État des lieux*, Paris, Ed. Actes Sud, 2008, p.81.

En effet, l'éveil politique chiite, bien qu'il fut grandement impulsé par Moussa al-Sadr, fut également permis par d'autres personnages clés du chiisme libanais qui sortent de l'ombre après sa mort, tout autant qu'à une réislamisation culturelle de la communauté, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth⁶⁸. Tout d'abord, il existait durant les années 1960 et 1970 de fortes oppositions politiques chiites à Moussa al-Sadr. Des clercs militants comme Muhammad Jawâd Mughniyyé⁶⁹ ou Muhammad Husayn Fadlallah⁷⁰ s'opposent à Moussa al-Sadr sur plusieurs points politiques pour la communauté chiite, tels que la révolte contre le système confessionnel et la corruption, le rôle de l'éducation ou encore l'amélioration de la condition chiite. Enfin, de nombreuses associations de quartiers de Beyrouth, dans une logique davantage sociale que politique, participent à cet éveil⁷¹. Par exemple, l'Union libanaise des étudiants musulmans (*al-Ittihâd al-lubnânî lil-talaba al-muslimîn*), fondée en 1974, exacerbe le renouveau islamique en diffusant dans les quartiers beyrouthins (notamment dans les milieux universitaires) la pensée des personnalités religieuses revenues de Najaf, sous un prisme purement culturel⁷². Rapidement, les militants s'impliquent dans les structures politiques et bientôt militaires, notamment AMAL.

Ainsi, il semble plus rigoureux de voir dans la conscientisation politique des chiites du Liban des facteurs pluriels et protéiformes. Si Moussa al-Sadr fut le détonateur, d'autres personnalités religieuses et des associations sociales furent les catalyseurs, présageant la fondation du Hezbollah.

Moments fondateurs et identification des ennemis du Hezbollah

Cette histoire chiite anté-hezbollah s'arrête brusquement le 6 juin 1982, lorsque le Premier ministre israélien Menahem Begin et son ministre de la Défense Ariel Sharon lancent l'opération militaire Paix en Galilée jusqu'à Beyrouth afin de briser définitivement la

⁶⁸ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.37.

⁶⁹ Muhammad Jawâd Mughniyyé est né à Tyr en 1904. Il fit ses études religieuses à Najaf puis devient imam à son retour au Liban. Il délaisse cependant rapidement le discours religieux et se lance dans des activités sociales et caritatives. /// (voir Yann RICHARD, *L'islam chi'ite*, Paris, Fayard, 1991, pp. 158-162)

⁷⁰ Le Cheikh Sayyed Mohhamed Husseyn Fadlallah (né à Najaf en Irak en 1935 et mort à Beyrouth en 2010) est considéré dans l'histoire contemporaine du chiisme libanais comme la personnalité la plus connue après celle de l'Imam Moussa Sadr, tragiquement disparu en Libye. Il fut le « chef spirituel » du Hezbollah, bien qu'il n'occupa jamais de fonction officielle.

⁷¹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.53.

⁷² *Ibid.*

résistance palestinienne. Les troupes israéliennes, fortes de 60 000 hommes, déferlent sur le Liban et sont aux portes de Beyrouth dès le 9 juin. Un grand nombre de personnalités chiïtes libanaises se trouvaient à Téhéran le 6 juin, afin de fêter la reprise par les *Pasdaran*⁷³ du principal port iranien, Khorramchahr, aux troupes irakiennes⁷⁴ – alors que la guerre entre Bagdad et Téhéran fait rage depuis deux ans. L’invasion a de lourdes répercussions sur la vie interne d’AMAL, et mène *in fine* à la création du « AMAL islamique » par Husayn al-Mûsawî, (aussi connu sous le nom de Abû Hichâm) qui refuse la participation du chef d’AMAL, Nabih Berry, au Comité de salut national, dont le but est de négocier avec l’émissaire américain Philip Habib et le gouvernement israélien. En choisissant le chemin de la résistance à l’occupation, Abû Hichâm ouvre la voie au rassemblement des chiïtes – notamment visible lors de la bataille de Khaldé, porte sud de Beyrouth.

Le véritable moment fondateur a lieu à Baalbeck, lieu de naissance de l’organisation paramilitaire Résistance Islamique au Liban (*al-Muqâwama al-islâmiyya fî Lubnân*, ci-après RIL) en juillet 1982. Les deux clercs Subhî al-Tufayli et ‘Abbas al-Mûsawî accueillent entre 500 et 2000 *Pasdaran*⁷⁵ qui leur offrent un savoir-faire précieux dans la formation militaire mais également concernant l’organisation interne du futur Hezbollah. Les réseaux résistants chiïtes de Beyrouth et de la Bekaa se joignent dans les semaines suivantes (une fois le siège de Beyrouth levé le 21 août), et des premières opérations contre l’occupation au sud sont lancées. Forts de ce rassemblement, les résistants chiïtes exigent une structure d’action institutionnalisée. Un comité de neuf personnes (*Lijnat al-tis’a*) est alors mis sur pied, regroupant trois délégués de chacun des principaux courants impliqués dans la constitution de la future structure, à savoir : AMAL islamique, *al-Ittihâd* et le Rassemblement des oulémas musulmans de la Békaa⁷⁶. Tout en affirmant l’unicité et la nature islamique du mouvement, le « Document des neuf » déclare que la mission du groupe est « une mission de combat ». Désormais structure institutionnalisée (un Conseil du Liban est officiellement mis sur pied au

⁷³ Les Pasdaran sont les gardiens de la révolution islamique en Iran. Cette organisation paramilitaire dépend directement du Guide de la révolution, le chef d’État iranien.

⁷⁴ Houchang CHEHABI, *Distant relations*, Londres, I.B. Tauris, 2006, p. 206.

⁷⁵ Le nombre exact de Pasdaran envoyés au Liban en 1982 est impossible à connaître avec certitude. Voir Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.79.

⁷⁶ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.83.

début de 1983, une fois l'aval de Téhéran donné), le mouvement prend définitivement le nom de *Hizbullâh* (littéralement Parti de Dieu) en mai 1984⁷⁷.

Durant les premiers mois, l'organisation reste dans la clandestinité, puis signe un premier communiqué en septembre 1984 à l'occasion du deuxième anniversaire des massacres de Sabra et Chatila. Enfin, le Hezbollah annonce explicitement son existence au monde le 16 février 1985, lors de la célébration du premier anniversaire de Râghib Jarb, un cleric du sud éliminé par les Israéliens après avoir pris la tête d'une rébellion contre l'occupation depuis son village de Jibchât⁷⁸. Le porte-parole du Hezbollah, sayyid Îbrahîm Amîn al-Sayyid, lit « la Lettre ouverte aux opprimés au Liban et dans le monde »⁷⁹ dans laquelle le mouvement se présente, expose ses objectifs, se déclare non concerné par la vie politique puisqu'elle émane d'un système « invalidé à la racine⁸⁰ » et identifie ses ennemis : « *Notre peuple n'a pas pu supporter toute cette trahison et c'est alors qu'il a décidé de faire face aux chantres de la mécréance : l'Amérique, la France et Israël⁸¹* ».

Une présence française forte au Liban dans les années 1980

« *Les Libanais, libres et fiers, ont été le seul peuple dans l'histoire du monde qui, à travers les siècles, quels qu'aient été les péripéties, les malheurs, les bonheurs, les destins, le seul peuple dont le cœur n'a jamais cessé de battre du cœur de la France⁸²* » : tels sont les mots du général de Gaulle en 1941. Si la présidence gaullienne fut « l'âge d'or des relations franco-libanaises⁸³ », celles-ci furent toujours évoquées sous le sceau d'une profonde, durable et forte amitié. Le Liban, étant donné qu'il tire des liens privilégiés avec l'Occident – et particulièrement la France – sa propre existence, a toujours entretenu de bonnes relations avec Paris depuis 1943⁸⁴ ; alors que pour la France, le Liban est une porte d'entrée idéale vers le Proche et le Moyen-Orient. La continuité des relations diplomatiques entre les deux pays en est témoin.

⁷⁷ *Ibid*, p.85.

⁷⁸ *Ibid*, p.93.

⁷⁹ Voir annexe n°3 : Lettre ouverte aux opprimés dans le monde, 16 février 1985.

⁸⁰ *Ibid*, p.88

⁸¹ Charte du Hezbollah libanais, 16 février 1985, traduit de l'arabe par Meir Masri Feki.

⁸² Cité dans Claude GÉRARD, « Les relations franco-libanaises sous la présidence de Jacques Chirac », *Politique étrangère*, vol.hiver, n°4, 2008, p. 885.

⁸³ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 14.

⁸⁴ *Ibid*, p. 12.

La relation bilatérale entre la France et le Liban est une « relation particulière⁸⁵ », qualificatif usité pour désigner les relations entre les anciennes puissances coloniales et les colonies. Elle n'en reste pas moins une relation « d'amitié⁸⁶ », *a contrario* par exemple de celle entre Paris et Alger, car elle est dotée d'une « coopération approfondie dans certains secteurs⁸⁷ » en raison de plusieurs traités et partenariats. Ainsi, la présence diplomatique française au Liban, est, depuis 1943, forte et marquée par un dialogue constant.

Au tournant des années 1980, d'aucuns évoquent une « vitalité de la relation franco-libanaise⁸⁸ ». En effet, malgré un net ralentissement de l'économie libanaise en raison de la guerre civile, Paris et Beyrouth entretiennent leur relation, y compris économiquement : la France est le second fournisseur du Liban en 1981 avec 13,3% du total des importations libanaises (16,7% pour l'Italie⁸⁹). La présence culturelle, elle aussi, est massive : les établissements d'enseignement (aux premiers rangs desquels se trouve l'Université Saint-Joseph de Beyrouth mais également les lycées français), les six centres culturels ainsi que le Centre de documentation universitaire et technique (CEDUST) permettent à plusieurs coopérants et enseignants français de travailler au Liban. Malgré les affres de la guerre, le Liban est le pays du Proche-Orient dans lequel la France consacre les crédits les plus importants à la coopération (54,5 millions de francs en 1981⁹⁰). Bien que la guerre perturbe le fonctionnement ordinaire de la vie des instituts culturels et occasionne parfois des dommages matériels considérables⁹¹, la diplomatie culturelle française fait preuve de résilience.

Cette continuité des coopérations passe également, notamment lors de la « guerre des deux ans » (1975-1976), par l'assistance humanitaire. Paris envoie ainsi, dès septembre 1975 (les hostilités ont démarré le 13 avril), du matériel médical. Elle accepte d'ailleurs d'accueillir dans ses hôpitaux des grands blessés de guerre libanais (ils sont au nombre de 21 en août

⁸⁵ Alice PANIER, « La relation bilatérale », in Thierry BALZACQ, Frédéric CHARILLON et Frédéric RAMEL, *Manuel de la diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 37.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 171.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ MEAE-La Courneuve, 1835INVA410, « Note sur la coopération avec le Liban », Paris, 21 août 1981.

⁹¹ Les dégâts subis par le lycée d'Achrafieh, la faculté de médecine et le centre culturel sont évalués, en 1976, à 40 millions de francs – que la France est prête à prendre en charge. Voir notamment Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 150.

1981⁹²). Malgré le fragile accord syro-palestinien du 26 juillet 1976 prévoyant l'arrêt des combats au Liban, Paris continue d'expédier des médicaments au Liban – notamment par l'intermédiaire de l'Ambassade de France à Nicosie – et augmente les subventions pour son hôpital situé à l'Hôtel-Dieu de France. Les diplomates français insistent par ailleurs pour une répartition égale de l'aide humanitaire entre les milices chrétiennes et les forces islamistes.

Enfin, Paris est omniprésent sur le plan militaire. La coopération militaire franco-libanaise, étroite mais en baisse depuis l'indépendance du Liban en 1943, bénéficie d'un second souffle dès le début de la guerre. En 1976, alors qu'aucun autre pays occidental n'a fourni une aide militaire au Liban, Paris achemine régulièrement jusqu'à Beyrouth de l'équipement à destination des Forces de sécurité libanaises (15 000 uniformes furent ainsi cédés à titre gratuit⁹³). Une convention de coopération technique militaire franco-libanaise est d'ailleurs signée le 16 juillet 1975, prévoyant la mise à disposition de conseillers techniques français auprès du gouvernement libanais.

Enfin, un exposé de l'engagement français au Liban au détour des années 1980 ne saurait être exhaustif sans mentionner la Force intérimaire des Nations unies au Liban, créée en 1978 à la suite de l'opération Litani. Cette dernière visait à « nettoyer⁹⁴ » la zone frontalière d'où les *fedayyins* (combattants palestiniens) partaient pour attaquer le nord d'Israël. Conscient de son impuissance à intervenir auprès de Menahem Begin, l'ambassadeur de France au Liban, Hubert Argod, échange avec le ministre libanais des Affaires étrangères, Fouad Boutros, sur la possibilité d'une saisine au Conseil de sécurité de l'ONU⁹⁵. Ce dernier adopte le 19 mars 1978 les résolutions 425 et 426, créant et définissant la zone d'opérations de la FINUL dans le sud du pays occupé par Tsahal. La FINUL est alors mandatée pour « confirmer le retrait des forces israéliennes du Sud-Liban » et pour « aider le gouvernement libanais à restaurer son autorité effective dans la région⁹⁶ ». La France, déjà à l'initiative des résolutions, est la première nation à rejoindre cette force d'interposition avec, dans un

⁹² Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 151.

⁹³ *Ibid.*, p.154.

⁹⁴ *Ibid.*, p.159.

⁹⁵ MEAE-La Courneuve, 1835INVA387, « Télégramme de Bonnefous », Jérusalem, 15 mars 1978.

⁹⁶ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 425 du 19 mars 1978.

premier temps, l'effectif le plus important de la FINUL (1 290 soldats pour un total de 4 000 hommes, puis augmenté à 6 000 par la résolution 427 du 3 mai 1978⁹⁷).

Ainsi, la France perpétue, au tournant des années 1980, ses nombreuses et éclectiques attaches et influences au Liban. La diplomatie, la culture, l'économie, l'aide humanitaire ou encore le domaine militaire sont autant d'éléments dont Paris dispose pour préserver sa place au Liban, malgré la faillibilité de l'État, le chaos ambiant et cette guerre sanglante « menée contre les étrangers, les Arabes, les isolationnistes, les gauchistes, les athées et les fascistes⁹⁸ ».

Des intérêts nationaux protéiformes

Le dynamisme de l'implication française au Liban durant ces premières années de guerre civile s'explique, naturellement, par les facteurs historiques et d'amitié – des sentiments presque « émotionnels⁹⁹ » – qui lient les deux États, et justifie, en partie, la place prépondérante de la France par rapport aux autres diplomaties occidentales.

Cependant, la théorie réaliste des relations internationales nous pousse à jeter un regard critique sur la prégnance de l'amitié dans la relation franco-libanaise. En effet, suivant cette doctrine, l'investissement français au pays du Cèdre s'expliquerait par l'anarchie de la situation durant la guerre civile ainsi que par la volonté permanente des États de maximiser leurs intérêts nationaux définis en termes de puissance¹⁰⁰. Comme vu précédemment, la critique aronienne permet d'apporter une nuance cardinale : les intérêts nationaux sont potentiellement différents selon les périodes, les pays et les individus. Dès lors, et partant de ce postulat, la France ne s'est pas forcément impliquée au Liban pour des raisons *stricto sensu* de puissance, mais également de gloire et d'idée. Paris, guidé par ses relations séculaires avec cette région du monde, a développé, au fil des années, une idéologie particulière et des valeurs structurantes vis-à-vis du Liban et de son rôle auprès de celui-ci. L'illustration la plus prégnante de cette stratégie française est la protection des chrétiens du Liban, en dépit du

⁹⁷ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française*, op. cit., p. 151.

⁹⁸ Dima DE CLERCK et Stéphane MALSAGNE, *Le Liban en guerre 1975-1990*, Paris, Belin, 2020, pp. 309-310.

⁹⁹ Robert Franck a notamment développé le rôle des émotions dans les relations internationales, y compris bilatérales. Il en ressort que celles-ci influencent en grande partie les comportements des acteurs (Robert FRANCK, « Émotions mondiales, internationales et transnationales, 1822-1932 », *Monde(s)*, 2012, pp. 47-70).

¹⁰⁰ Ces grands postulats du réalisme sont tirés de la théorie du réalisme scientifique. Voir notamment l'un des pères fondateurs du réalisme Hans MORGENTHAU, *Politics among nations*, op. cit.

caractère laïc de la République française depuis 1905. La relation avec le Liban est ainsi vue comme capitale et historique, en raison de l'idée que la France – ses dirigeants politiques tout autant que ses citoyens – se fait de son rôle auprès de cette communauté. La narration d'une histoire commune et d'une profonde amitié est par exemple manifeste dans la lettre d'une citoyenne française adressée à Jacques Chirac, alors Premier ministre : « *Les chrétiens du Liban entretiennent avec la France des relations d'amitié privilégiées.*¹⁰¹ ».

Cette dimension substantielle des valeurs et des idées est un argument de poids pour Paris, qui lui permet *in fine* de perpétuer sa place d'acteur privilégié sur l'échiquier libanais. Ces valeurs et idées cachent cependant la recherche de maximisation des intérêts nationaux : en effet, la *realpolitik* française au Liban, bien qu'elle ne soit pas dénuée d'éthique (aide humanitaire, coopération culturelle, attachement constant à l'intégrité du territoire libanais), s'effectue dans une logique de pérennisation de son statut au Liban, notamment dans le cadre de lutte d'influence avec d'autres pays de la région, ainsi qu'avec les États-Unis.

C'est pourquoi des tensions apparaissent, sporadiquement, entre Paris et Beyrouth. Ce fut notamment le cas concernant le contentieux relatif aux ventes d'armes françaises – domaine emblématique des intérêts nationaux. Le commandant en chef de l'armée libanaise Jean Noujajm, proche des chéhabistes, décida en 1970 de conclure un accord militaire avec la France – le plan « Cèdre vert ». Celui-ci prévoyait la livraison par la France de chasseurs Mirage, de fusées Crotale et d'un système de radar « Palmier » élaboré¹⁰². Face à la concurrence grandissante des États-Unis en termes de livraison d'armement au Liban, ce contrat relevait d'un enjeu majeur¹⁰³. Cependant, la mort accidentelle du général Noujajm en 1971 a constitué une mauvaise nouvelle pour les intérêts français puisque son successeur, le général Ghanem, anti-chéhabiste, voulut libaniser l'armée libanaise – et donc l'affranchir davantage de l'influence française. Il tenta alors d'obtenir l'annulation du « plan Cèdre », mais la France refusa de récupérer le matériel livré et nia au Liban le droit de vente à un pays tiers. Seuls les missiles Crotale, non encore livrés, furent l'objet en août 1972 d'une annulation du contrat de

¹⁰¹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « Projet de réponse du Conseiller technique au Cabinet du Premier Ministre à Madame HACHEME », Paris, 13 avril 1987.

¹⁰² Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 125.

¹⁰³ Oren BARAK, « Towards a representative military. The transformation of the Lebanese Officer Corps since 1945 », *MEJ*, vol.60, 2006, p.85.

vente¹⁰⁴. Ce contentieux, renouvelé dans les années suivantes à propos de sujets analogues¹⁰⁵, et fortement inhérent à la volonté de l'armée libanaise de diversifier ses partenariats, alterna à plusieurs reprises les relations franco-libanaises. Son cloisonnement initial au domaine militaire déborda ensuite à la sphère politique, en témoigne le refus du président Frangié, en avril 1974, de diriger la délégation libanaise chargée d'assister à Paris aux obsèques de Georges Pompidou.

Lorsque les hostilités débutent à Beyrouth le 13 avril 1975, la France est en situation de quasi-monopole concernant les importations libanaises d'armes : en effet, la quasi-totalité des blindés, de l'artillerie et des avions libanais sont achetés à la France¹⁰⁶. Cependant, l'armée libanaise s'approvisionne de plus en plus aux États-Unis, ce qui pousse Paris à relancer la coopération militaire avec Beyrouth. Dès lors, un conseiller de l'armée de terre français est envoyé auprès du gouvernement libanais en 1977 ; deux ans plus tard, est signé un marché pour la vente par la France de quatre hélicoptères Gazelle¹⁰⁷. Ainsi, la pérennisation des intérêts français au Liban apparaît comme fondamentale pour Paris, qui n'hésite pas à manifester son mécontentement à l'égard des autorités libanaises lorsqu'elle le juge nécessaire.

Lorsque le Hezbollah est fondé – officieusement en 1982 puis officiellement en 1985 – la relation dynamique et privilégiée, bien qu'épisodiquement troublée, entre Paris et Beyrouth laisse place au temps des incompréhensions et des drames. La guerre civile libanaise, marquée par une forte complexité¹⁰⁸, entremêle des soldats des armées régulières libanaises et étrangères, des soldats irréguliers et une myriade de milices – libanaises ou étrangères ; mais, surtout, elle menace grandement les intérêts français au pays du Cèdre. Ce changement de paradigme oblige Paris à redéfinir sa politique étrangère, notamment à la suite d'actions hostiles de la part du Hezbollah.

¹⁰⁴ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 126.

¹⁰⁵ En effet, cette situation se réitéra en mai 1973, lorsque, peu avant sa démission, le ministre de la Défense et des Finances, Élias Saba, décide de déclencher une action administrative contre la firme française Thomson-Houston en réclamant la restitution des sommes versées par le Liban à l'achat d'une batterie de missiles Crotale non livrée. Voir *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 154.

¹⁰⁷ MEAE-La Courneuve, 1835INVA410, « Note sur la coopération technique militaire avec le Liban », Paris, 20 août 1981.

¹⁰⁸ Georges CORM, « Un conflit complexe analysé sans nuances », *Le Monde diplomatique*, n°174, décembre 2020, p.24.

B. La redéfinition des intérêts nationaux face aux vellétés hezbollahi

Une France jugée comme indésirable au pays du Cèdre

Lorsque le porte-parole du Hezbollah, sayyid Îbrahîm Amîn al-Sayyid, lit « la Lettre ouverte aux opprimés dans le monde » le 16 février 1985, la France est explicitement identifiée comme un ennemi du mouvement. Dans ce manifeste, Paris est évoqué à trois reprises, aux côtés des États-Unis, le « Grand Satan », d'Israël le « Petit Satan » et des Phalanges¹⁰⁹ : tous sont désignés comme étant des « imams de l'infidélité¹¹⁰ » et doivent être vaincus afin de libérer le Liban de sa dépendance envers l'Occident. Le sentiment anti-français est vigoureux et s'accroît à la même vitesse que s'accroît l'influence du Hezbollah sur la population chiite libanaise, et plus globalement sur la population musulmane. En effet, certains chefs du Hezbollah¹¹¹ tel que le Cheick Mohamed Hussein Fadlallah (*cf. infra*), prônent un Islam philosophique, universel et pragmatique, et non pas confessionnel – éliminant, de fait, toute différence entre sunnisme et chiisme. Le sunnisme et le chiisme sont deux facteurs enrichissants pour l'Islam et lui permettent une perpétuelle évolution, d'où sa volonté de multiplier les mariages mixtes, d'abolir les zones confessionnelles et de supprimer toute diversification géographique¹¹². A ce rapprochement idéologique – qui ne satisfait pas tous les intellectuels chiites et sunnites –, un rapprochement pragmatique a lieu entre les deux communautés : en effet, le Hezbollah connaît un essor remarquable dans les milieux sunnites en raison du pourrissement de la guerre civile qui radicalise les communautés libanaises. Ainsi, chez les chiites comme chez les sunnites, les extrémistes progressent aux dépens des modérés, le Hezbollah aux dépens d'AMAL¹¹³.

¹⁰⁹ Les Phalanges libanaises (aussi appelées Kataëb) est un mouvement politique et militaire fondé par le chrétien maronite Pierre Gemayel en 1936. Les milices kataëb se sont notamment battues contre la présence armée palestinienne au Liban et sont à l'origine de l'attentat d'Ayn al-Ramana du 13 avril 1975 qui déclenche la guerre libanaise. Les Phalanges sont un temps intégrées aux Forces libanaises, sous le commandement de Bachir Gemayel (président assassiné en 1982), puis rompent avec celles-ci en 1985 et s'éloignent de la Syrie.

¹¹⁰ Charte du Hezbollah libanais, 16 février 1985, traduit de l'arabe par Meir Masri Feki.

¹¹¹ Durant les années 1980, l'organisation n'est pas précisément structurée et plusieurs nébuleuses gravitent autour du Hezbollah. Ainsi, certains chefs et personnalités influentes de la communauté chiite libanaise expriment librement leurs dogmes, parfois en contradiction les uns avec les autres, le Hezbollah n'ayant pas encore de pensée unifiée et unique.

¹¹² MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « Note pour l'Ambassadeur. Objet : le Cheikh Sayyed Mohammed Husseyn Fadlallah », Beyrouth, 8 mai 1986.

¹¹³ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard ARAUD, « Dossier : Le Hezbollah Libanais », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 8 mai 1986.

Le système confessionnel libanais est rapidement une pierre d'achoppement entre les visions française et hezbollahi. En effet, la France est à l'origine du Pacte national de 1943 qui divise le pouvoir politique entre les trois principales communautés – chrétiens maronites, sunnites et chiïtes. Le Hezbollah souhaite un abandon du système, ou, *a minima*, une revalorisation de leur place dans la vie politique et économique du pays, justifiée selon l'organisation par un poids démographique croissant au sein de la population libanaise¹¹⁴. Cela passerait par un aggiornamento du système politique libanais, alors que la France soutient au contraire le *statu quo*. Cette divergence s'invétéra davantage lors de la signature des accords de Taëf (*cf. encadré n°1*) le 22 septembre 1989 : les chiïtes du Hezbollah s'estiment lourdement lésés par la nouvelle répartition confessionnelle du pouvoir, alors que la France soutient vigoureusement la mise en œuvre du règlement politique issu de l'accord, comme ce fut affirmé maintes fois par l'ambassadeur français René Ala¹¹⁵.

Encadré 1 : Accords de Taëf (1989)

Issu du Document d'entente nationale rendu public le 16 septembre 1989 par le Triumvirat (formé par le roi d'Arabie saoudite, le roi du Maroc et le président algérien), cet accord est avalisé à Taëf (Arabie saoudite) par 62 députés libanais après 23 jours de débats.

L'accord doit, en théorie, mettre immédiatement fin à la guerre du Liban et prévoit la mise en place de nouvelles institutions. Une Seconde République libanaise doit remplacer celle mise en place en 1926. Une nouvelle répartition des pouvoirs, avec une parité entre chrétiens et musulmans au sein d'un Parlement élargi à 128 membres est également prévue. La présidence du Conseil réservée depuis le Pacte national de 1943 à un sunnite voit ses pouvoirs renforcés au détriment de la Présidence de la République, toujours réservée aux maronites. Les chiïtes conservent la présidence de l'Assemblée nationale.

Le général Aoun, chrétien maronite, rejette immédiatement le chapitre portant sur la restauration de la souveraineté du Liban, estimant qu'il légalise la présence syrienne au Liban

¹¹⁴ Les chiïtes représentaient, en 1985, 22% de la population, 919 000 sur 2 228 000 (Graham E. FULLER et Rend FRANCKE, *The Arab Shi'a. The forgotten muslims*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2000). Etant donné que le seul recensement officiel (fondé sur l'appartenance communautaire) de la population libanaise a été réalisé en 1932 sous le Mandat français, les chiffres sont sujets à caution.

¹¹⁵ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 292.

– il parle de « tragi-comédie anticonstitutionnelle ». Il exige ainsi qu'il soit mis en échec, comme ce fut le cas pour l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983.

La guerre prend finalement fin lorsqu'Hafez al-Assad, soutenu par les États-Unis et avec l'aide des Forces libanaises, chasse le général Aoun du Liban (qui s'exile en France) le 13 octobre 1990.

La principale revendication du Hezbollah vis-à-vis de Paris dépasse cependant le cadre institutionnel et concerne la présence française au Liban *in extenso*. En effet, la France est accusée d'être une puissance occupante, tout comme Israël et les États-Unis. Ces derniers, qualifiés « d'opresseurs », sont d'ailleurs au cœur de la rhétorique anti-impérialiste du groupe chiite. La France n'échappe cependant pas à cette narration anti-impérialiste. Dans un communiqué de l'organisation « Les partisans du droit et de la liberté » (nébuleuse rattachée au Hezbollah selon le Quai d'Orsay¹¹⁶) revendiquant l'attentat de la préfecture de police de Paris le 15 septembre 1986¹¹⁷, l'ingérence française au Liban est largement évoquée :

« Le gouvernement français continue à épauler la politique américaine dans son odieuse agression contre les hommes libres et les militants et ce, en intervenant d'une manière flagrante dans les affaires intérieures des États du Tiers-monde. Le gouvernement français s'obstine à séquestrer nos militants libres dans les caveaux de la nouvelle bastille, sans compter d'autres prisonniers qu'il continue à détenir, de connivence avec les régimes réactionnaires de la région. [...] Chirac suit les procédés de l'imposture et du louvoiement, faisant prévaloir ainsi ses intérêts électoraux et personnels et ne tenant aucun compte des intérêts du peuple français. Mais cela ne lui servira à rien¹¹⁸. »

À plusieurs reprises durant les années 1980, le Hezbollah qualifie le contingent français de la FINUL de « troupe d'occupation¹¹⁹ ». Dans une fiche d'information du Centre d'Analyse et de prévision du Quai d'Orsay, un diplomate juge en 1985 que les militants du

¹¹⁶ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « TD Beyrouth 1316. Objet : communiqué (attentats) », Beyrouth, 19 septembre 1986.

¹¹⁷ Ce jour-là, un attentat à la bombe frappe le service des permis de conduire. Il fait un mort et 56 blessés.

¹¹⁸ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « TD Beyrouth 1316. Objet : communiqué (attentats) », Beyrouth, 19 septembre 1986.

¹¹⁹ Dépêche AFP-IU40, « Liban – FINUL. UN dignitaire chiite libanais s'élève contre les agressions visant la FINUL », Beyrouth, 27 septembre 1986.

Hezbollah – et des groupes qui lui sont rattachés – estiment que les observateurs français, de par leur mission, sont non seulement en mesure d'identifier les actions du Hezbollah, mais peuvent également être capables – ou incités – de transmettre les informations recueillies à l'Autorité libanaise. Ainsi, les observateurs français sont à la fois vus comme une menace et un frein à l'expansion du groupe chiite au Liban.

De surcroît, la dimension spatiale est omniprésente dans la rhétorique hezbollahi vis-à-vis de la France. La FINUL, à laquelle de nombreux soldats français participent (le contingent est composé, en 1985, d'environ 2 000 soldats français¹²⁰), représente une immixtion dans les affaires intérieures libanaises aux yeux du Hezbollah. La résolution 425 est massivement et violemment rejetée par les milieux intégristes chiites en raison de son caractère pro-israélien – bien que cette résolution, vivement soutenue par Paris lors de son adoption en 1978, exige « le respect de l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues¹²¹ ». Le cheikh Hussein Ghobris affirme cependant dans l'hebdomadaire officiel du Hezbollah, al-Ahed, que :

« Quiconque appuie la 425 et réclame son application [...] sert d'une manière quelconque la pérennité de l'entité d'Israël et la consolidation de son existence.¹²² »

La France est donc considérée comme un ennemi du Hezbollah car elle participe à la FINUL qui agit comme un « vigile d'Israël¹²³ » et donc contrecarre la résistance libanaise face à l'opresseur. *In fine*, ce sont une myriade de divergences idéologiques (notamment concernant le confessionnalisme), historiques (le Hezbollah rejette toute initiative de résolution de la part de la France, responsable selon elle de l'instauration de ce régime¹²⁴), religieuses (la France est accusée de chercher à diviser les musulmans et d'aider les Israéliens) qui justifient le fait d'ériger l'acteur français en ennemi du peuple libanais. Ces divergences

¹²⁰ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 292.

¹²¹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 425 du 19 mars 1978.

¹²² Journal Al-Ahed, 1^{er} septembre 1986, cité dans MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Christian GRAEFF, « Note à Jean-Bernard RAIMOND, Ministre des Affaires étrangères. Objet : Le Hizbollah et la résolution 425 », Beyrouth, 29 septembre 1986.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « TD Beyrouth 1709. Objet : Nouvel activisme du Hizbollah », Beyrouth, 11 octobre 1988.

légitiment et encouragent les attaques meurtrières à l'égard des intérêts et des ressortissants français au Liban.

La France face à la terreur : entre attentats et otages

Lors des premiers mois suivant son élection en 1981, le Liban n'était initialement pas une priorité pour le président François Mitterrand. Cependant, l'évolution de la guerre et l'exacerbation des tensions propulsent le Liban au sommet de la politique étrangère française. L'ambassadeur de France au Liban Louis Delamare est assassiné le 4 septembre 1981 à Beyrouth. L'enquête du SDECE¹²⁵ a conclu à la responsabilité de la Syrie, par le biais de l'organisation des « Chevaliers rouges » commandée par Rifaat al-Assad, frère du président syrien Hafez al-Assad¹²⁶. Louis Delamare est le premier diplomate français assassiné¹²⁷. Cet assassinat ouvre une décennie tragique pour la France au Liban. En effet, durant le mandat de Paul-Marc Henry (1981-1983), successeur de Louis Delamare, la France est « en ligne de mire¹²⁸ ». L'ambassadeur témoigne notamment de l'omniprésence de la violence à l'égard des intérêts français dans son ouvrage *Les jardiniers de l'enfer*¹²⁹.

Le Hezbollah et ses groupes affiliés participent à cette politique de la terreur envers la France en multipliant les tentatives d'attentats à la voiture piégée¹³⁰¹³¹. Si l'organisation qui revendique la majorité de ces attentats est le Jihad islamique, le chef opérationnel est Imad Moughaniye, homme membre, à la connaissance du Quai d'Orsay, du Conseil supérieur du Hezbollah¹³² et « plus grand virtuose mondial de voiture piégée¹³³ ». Imad Moughaniye et Abdel Hadi Hamade sont ainsi considérés en 1987 par un diplomate en poste à Beyrouth

¹²⁵ Le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) était le service de renseignements extérieur français. Il est devenu la direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE) le 2 avril 1982.

¹²⁶ Vincent NOUZILLE, *Les tueurs de la République : assassinats et opérations spéciales des services secrets*, Paris, J'ai lu, 2016.

¹²⁷ Jean-Pierre FILIU, *Mitterrand et la Palestine : l'ami d'Israël qui sauva par trois fois Yasser Arafat*, Paris, Fayard, 2005, p.187.

¹²⁸ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 195.

¹²⁹ Paul-Marc HENRY, *Les jardiniers de l'enfer*, Paris, Oliver Orban.

¹³⁰ Mike DAVIS, *Petite histoire de la voiture piégée*, Paris, La Découverte, p. 104

¹³¹ Voir annexe n°4 : Chronologie des attentats les plus marquants perpétrés par le Hezbollah ou des organisations sœurs contre la France au Liban durant les années 1980.

¹³² Imad Moughaniye est un ancien garde du corps de Muhammad Hussein Fadlallah (MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard ARAUD, « Dossier : Le Hezbollah Libanais. Note II : Le Hezbollah, structure et organisme », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 19 août 1986). Bien que son lien avec le Hezbollah ne fut jamais officiel, il fut présenté par le groupe, après son assassiné à Damas en février 2008, comme un grand stratège militaire actif dans les rangs de la RIL.

¹³³ Mike DAVIS, *Petite histoire de la voiture piégée, op. cit.*, p. 108.

comme « responsables de l'ensemble des attentats et des enlèvements qui sont survenus à Beyrouth depuis 1982¹³⁴ ». Au total, 92 militaires français sont tués entre septembre 1982 et mars 1984¹³⁵. L'attentat du Drakkar le 23 octobre 1983 est, à ce titre, la manifestation la plus tragique de ce déchaînement de violence envers la France. Ce jour-là, plus de deux ans après l'assassinat de Louis Delamare, deux attentats sont commis presque simultanément contre les contingents français et américain de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (ci-après FMSB)¹³⁶. Les troupes américaines stationnées à l'aéroport de Beyrouth sont les premières frappées dans un attentat au camion piégé qui fait 241 morts. Deux minutes plus tard, un second attentat frappe lourdement le contingent français situé à l'immeuble Drakkar, quartier général de l'armée française à Beyrouth. 58 militaires du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP) périssent. Le journaliste américain Robert Fisk raconte l'horreur et les dégâts provoqués par la camionnette chargée d'explosifs :

« Le lieutenant-colonel Philippe de Longeaux jette un regard effaré à l'intérieur du cratère brûlant, contemplant le désastre qui s'est abattu sur ses hommes. Encore sous le choc, il parle lentement, comme dans un rêve : « Nous avons trouvé trois survivants. Il y a encore environ une centaine de soldats sous les décombres. La bombe a soulevé l'édifice. Elle l'a projeté en l'air, vous comprenez ? Et ensuite il est retombé sur place. »

D'un geste vague, il fait signe vers les décombres. La bombe a soulevé le bâtiment de neuf étages dans les airs et l'a déplacé à sept mètres de distance. L'immeuble s'est transformé en objet volant, laissant place à un cratère.¹³⁷ »

Cet acte est qualifié de « terrorisme aveugle¹³⁸ » par le président François Mitterrand le lendemain lors d'une visite-éclair à Beyrouth – première visite d'un chef d'État français au

¹³⁴ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « TD Koweït 113. Objet : Jihad islamique », Koweït, 6 février 1987.

¹³⁵ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 233.

¹³⁶ La Force multinationale de sécurité à Beyrouth fut créée en septembre 1982, sur demande libanaise au secrétaire des Nations unies, afin d'aider l'armée libanaise à restaurer l'autorité de son gouvernement dans la capitale ainsi que d'assurer la sécurité des populations civiles. Celle-ci fut dissoute en mars 1984 à la suite du double attentat contre les contingents français et américain.

¹³⁷ Robert FISK, *Pity the Nation : Lebanon at war*, Oxford, Oxford Paerbacks, 1991, p. 512.

¹³⁸ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 231.

Liban depuis l'indépendance en 1943. L'attentat est revendiqué par le Jihad islamique¹³⁹, bien que le futur ambassadeur Paul Blanc (1987-1989) attribue l'action directement au Hezbollah¹⁴⁰.

De nombreux attentats revendiqués par le Jihad islamique, ou par d'autres organisations sœurs du Hezbollah, suivent durant toute la décennie : le 6 novembre 1983, l'Ambassadeur Fernand Wibaux envoie un télégramme diplomatique à l'administration centrale évoquant la préparation d'une opération de la part des quatre hommes de Moussawi (chef d'AMAL islamique mais également membre du Conseil supérieur du Hezbollah¹⁴¹) visant le deuxième conseiller Gilles Vidal¹⁴² ; le 4 septembre 1984, des membres du Jihad islamique tirent à l'arme automatique contre la chancellerie de France à Beyrouth Ouest (un garde blessé), action réitérée le 11 octobre 1984¹⁴³ ; le 29 décembre 1984, un attentat est commis contre deux établissements français de Beyrouth Est (Air France et Fransabank)¹⁴⁴ ; le 4 septembre 1986, trois parachutistes de la FINUL sont tués près du village de Jouaya (Liban-Sud) par une bombe télécommandée¹⁴⁵.

À cette spirale d'attentats s'ajoute les assassinats des observateurs français (DETOBS), restés sur place alors que le contingent français a quitté le territoire libanais depuis le 31 mars 1984, suivant les Britanniques, Italiens et Américains (*cf. infra*). Ces « casques blancs » s'installent dans les lieux sensibles laissés vacants par la FMSB et sont régulièrement l'objet de comportements agressifs, le Hezbollah et d'autres milices les accusant de partialité¹⁴⁶. Sept observateurs français meurent dans l'exercice de leurs fonctions entre mars 1984 et avril 1986. Bien que les milices chiites affiliées au Hezbollah participent aux combats à Beyrouth, le groupe n'est pas l'auteur de l'ensemble des assassinats des observateurs français (milices druzes, balle perdue de l'Armée nationale libanaise, etc.)¹⁴⁷.

¹³⁹ Jean-Louis BIANCO, *Mes années avec Mitterrand : dans les coulisses de l'Élysée*, Paris, Fayard, 2015, p.97.

¹⁴⁰ Paul BLANC, *Le Liban : entre la guerre et l'oubli*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 133.

¹⁴¹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard ARAUD, « Dossier : Le Hezbollah Libanais. Note II : Le Hezbollah, structure et organisme », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 19 août 1986.

¹⁴² MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Fernand WIBAUX, « TD Beyrouth 1515. Objet : Menace d'attentat », Beyrouth, 6 novembre 1983.

¹⁴³ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Dominique BOCHE, « Liban : attentats revendiqués par le Djihad islamique au cours des six derniers mois », Paris, 15 janvier 1985.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard BRUNET DE COURSSOU, « Récents attentats terroristes », Paris, *s.d.*

¹⁴⁶ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 238.

¹⁴⁷ Jean BURY, *Les casques blancs, le détachement des observateurs français à Beyrouth, 1984-1986*, Université Panthéon-Assas, Paris II, septembre 1996, p. 47.

L'ubiquité de la menace hezbollahi s'explique principalement par la multiplicité des nébuleuses chiites en lien avec le Hezbollah. Celles-ci manifestent leur hostilité à l'égard de la France par une politique de prise d'otages à partir du milieu des années 1980. Les ressortissants français sont particulièrement visés, alors qu'au printemps 1985 la communauté française s'élève à 7 000 personnes, dont 1 600 vivant encore à Beyrouth-Ouest¹⁴⁸. Les enlèvements de français s'accroissent : deux diplomates fonctionnaires du Quai d'Orsay, Marcel Carton et Marcel Fontaine, sont kidnappés le 22 mars 1985 à Beyrouth-Ouest par le Jihad islamique. Ce dernier réclame en échange la fin du soutien français au régime baasiste irakien dans le cadre de la guerre Iran-Irak (*cf. chapitre 4*). Les prises d'otages continuent : le sociologue Michel Seurat et le journaliste Jean-Paul Kauffmann sont enlevés par la même organisation le 22 mai 1985. À chaque fois, l'affiliation entre les ravisseurs et le Hezbollah ne font pas de doute pour les diplomates français, en témoigne le télégramme diplomatique rédigé par l'Ambassadeur Paul Blanc le 23 octobre 1987 :

« Deux importants mouvements hizbollahi, le Rassemblement des Ulémas et l'AMAL islamique, ont marqué le quatrième anniversaire des attentats par la diffusion de communiqués presque identiques à celui des geôliers de nos compatriotes, une nouvelle démonstration – était-elle nécessaire ? – offerte de la parfaite osmose entre les cheikhs intégristes de Beyrouth, du Sud ou de la Bekaa et les gérants d'otages.¹⁴⁹ »

L'ancien Ambassadeur de France au Liban Daniel Jouanneau (1997-2000) corrobore cette thèse, affirmant que « Paris était convaincu que le Hezbollah avait instrumentalisé le groupe terroriste [le Jihad islamique] à l'origine de la prise d'otage des français. [...] Si on voulait savoir où était enterré Michel Seurat, il fallait s'adresser au Hezbollah, au niveau le plus élevé.¹⁵⁰ ».

Le nombre élevé de télégrammes diplomatiques échangés entre Beyrouth et Paris – mais également avec Damas et Téhéran (*cf. chapitre 4*) – relatifs à la crise des otages témoigne

¹⁴⁸ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Fernand WIBAUX, « TD de Wibaux », Beyrouth, 24 avril 1985.

¹⁴⁹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Fernand WIBAUX, « TD Beyrouth 1515. Objet : Menace d'attentat », Beyrouth, 6 novembre 1983.

¹⁵⁰ Entretien avec Daniel Jouanneau, 4 février 2023.

de l'activisme de la diplomatie français afin de libérer les otages. De surcroît, le Quai d'Orsay reçoit de nombreuses offres d'échange de la part de citoyens français, attestant d'une solidarité exemplaire à l'égard d'otages vus comme « précieux¹⁵¹ ». La France cherche par ailleurs de l'aide auprès du mouvement AMAL de Nabih Berri qui contrôle une partie de Beyrouth-Ouest – lieu où sont séquestrés la plupart des otages. Celui-ci semble cependant jouer un double jeu, AMAL étant soupçonné par la DGSE de contrôler le local dans lequel Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann sont détenus¹⁵². Michel Seurat décède finalement en captivité en mars 1986, « assassiné¹⁵³ » par ses ravisseurs. Le même mois, les rapt d'otages français continuent puisque l'Organisation de la Justice Révolutionnaire (prête-nom du Hezbollah¹⁵⁴) enlève une équipe de quatre journalistes français d'Antenne 2 alors qu'ils filment une manifestation du Hezbollah fêtant le premier anniversaire d'un attentat à la voiture piégée¹⁵⁵. Ils sont libérés en juin et en décembre 1986. Si le Quai d'Orsay et l'Élysée souhaitent d'abord la prudence et la discrétion dans la conduite des négociations, l'allongement de la crise oblige à une médiatisation de la presse et de l'opinion publique. Cela est notamment permis grâce à Joëlle Brunerie, épouse de Jean-Paul Kauffmann. Finalement, Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann sont libérés le 4 mai 1988.

Une menace qui s'exporte jusqu'en France

À partir de 1985, Paris est violemment touché par une vague d'attentats terroristes perpétrés par des membres du Hezbollah. Cette série d'attentats est éminemment liée à la présence française au Liban, tout autant qu'aux tensions franco-iraniennes durant la guerre Iran-Irak (*cf. chapitre 4*). La première vague, en 1985, comporte les attentats du 23 février (magasin Marks & Spencer : 1 mort¹⁵⁶) ; du 9 mars (cinéma Rivoli Beaubourg : 18 blessés¹⁵⁷) ; du 7 décembre avec le double attentat des magasins « Galerie Lafayette » et « Printemps

¹⁵¹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « Offre d'échanges », Beyrouth, 5 janvier 1988.

¹⁵² MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « Liban : otages français », Paris, *s.d.*

¹⁵³ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 244.

¹⁵⁴ Le Nouvel Observateur, « Le chantage du Hezbollah », 20 mars 1986.

¹⁵⁵ Philippe ROCHOT, *Dans l'islam des révoltes*, Paris, Balland, 2010, p.56.

¹⁵⁶ Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications (Partie 1), *Cultures & Conflits*, n°4, 1991, p. 2.

¹⁵⁷ *Ibid.*

Hausmann » (43 blessés¹⁵⁸). Ces attentats ne sont pas revendiqués, ce qui pousse les enquêteurs français à s'orienter vers l'acte d'un déséquilibré ou vers le groupe Abou Nidal, une organisation dissidente de l'OLP¹⁵⁹ déjà responsable de l'attentat antisémite de la rue des Rosiers en 1982. Les attentats reprennent en février 1986 et permettent de préciser les options : le 3 sur les Champs-Élysées (8 blessés¹⁶⁰) ; le 4 à la librairie Gibert Jeune (5 blessés¹⁶¹) ; le 5 devant le magasin FNAC des Halles (22 blessés¹⁶²). Ceux-ci sont revendiqués par le CSPPA, « Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes du Proche-Orient ». Le mode opérationnel est le même que lors des attentats de 1985 (moyens artisanaux, même type d'explosif), d'autant plus qu'il s'agit du même explosif (C4) que celui employé devant l'ambassade de France au Liban le 12 décembre 1983, attribué au Jihad islamique¹⁶³. Le gouvernement français comprend l'ampleur des événements et affirme qu'il s'agit d'une pression supplémentaire sur la France pour qu'elle libère Anis Naccache¹⁶⁴, « puisque le marchandage des otages français au Liban ne semble pas suffisant¹⁶⁵ ». En mars 1986, les attentats continuent : le 17, une bombe explose à proximité d'un TGV à Brunoy (9 blessés¹⁶⁶) ; le 20, une galerie aux Champs-Élysées est touchée (2 morts¹⁶⁷). Tous sont également revendiqués par le CSPPA. Cette troisième vague frappe le nouveau gouvernement de Jacques Chirac au début de la première cohabitation (mars 1986-mai 1988). Le gouvernement de droite multiplie les contacts avec les ravisseurs des otages au Liban, propose des concessions, mais n'empêche pas la quatrième vague qui frappe, encore plus brutalement, la France en septembre 1986 – mois qualifié de « Septembre noir » par les médias¹⁶⁸. L'attentat du 17 septembre devant le magasin Tati, rue de Rennes, le plus meurtrier, clôt la série en faisant 7

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Xavier BARON, *Histoire du Liban*, Paris, Tallandier, 2019, p. 442.

¹⁶⁰ Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France (Partie 1) », *op. cit.*, p. 2.

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶⁴ Anis Naccache est un libanais jugé responsable par la justice française du commando ayant cherché à assassiner le 18 juillet 1980, sur ordre de l'ayatollah Khomeini, Chapour Baktiar, ancien Premier ministre du Shah réfugié en France. Il fut condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 1982 et fut ensuite au cœur des tensions entre la France et l'Iran durant les années 1980, notamment dans le cadre du soutien français à Saddam Hussein durant la guerre Iran-Irak.

¹⁶⁵ Didier BIGO, *op. cit.*, p. 3.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Aurélie ROSSIGNOL, « Il y a 30 ans, une série d'attentats semait la terreur à Paris », *Le Parisien*, 17 septembre 2016.

morts et 56 blessés¹⁶⁹. Le gouvernement, d'abord sous le choc de la violence, peine à réagir. Cependant, la piste du Hezbollah devient évidente à l'aune de la kyrielle de combattants du Hezbollah impliqués dans les attentats : Hussein Mazbou (haut responsable du groupe et maître d'œuvre des deux premières vagues avant d'être expulsé de France), Mohamed Mehdi, Alaa Alaeddine, Sami Slim, etc.¹⁷⁰

Ces treize attaques, de 1985 à 1986 ont fait treize morts et plus de trois cents blessés. Deux hypothèses, étayées dans le travail de Didier Bigo¹⁷¹, se succèdent quant aux motivations du groupe chiite. Une explication stratégique et politique tout d'abord : la France aurait été visée car elle serait le dernier pays européen à refuser de s'incliner au Liban. Une justification individuelle et idéologique : les terroristes auraient agi par haine destructrice de l'Occident et notamment de la France étant donné son passé colonial. L'hypothèse stratégique semble la plus pertinente, étant donné qu'en frappant indistinctement les lieux de pouvoir (Hôtel de ville et préfecture de police) et les lieux symboliques (Tour Eiffel, Champs-Élysées), le Hezbollah souhaitait remettre en cause la politique étrangère de la France en l'obligeant à inclure, dans ses calculs stratégiques, le risque d'attentats sur son territoire, y compris contre des civils¹⁷². Cela fut, en partie, efficace, étant donné que la France accéléra son désengagement du Liban à cette période : Paris ne pouvait pas faire payer à des civils français sa présence diplomatique dans un pays à l'autre bout de la Méditerranée.

Une autre hypothèse nous semble judicieuse : celle de la quête de reconnaissance, de légitimation du groupe. Celle-ci semble opportune dans le cadre de la crise des otages au Liban. Devenir un interlocuteur obligé, au même titre que la Syrie ou Israël dans la situation libanaise, est un objectif substantiel pour un groupe naissant, bien qu'il soit labellisé de terroriste. Il s'agit alors de « retourner le stigmaté¹⁷³ » afin d'éviter un déni de visibilité et de valeur sur la scène nationale ou internationale. Ici, le Hezbollah aurait donc cherché à combler l'écart entre le potentiel de puissance de l'organisation (interlocuteur de premier

¹⁶⁹ Didier BIGO, *op. cit.*, p. 4.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷¹ Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France (Partie 2), *Cultures & Conflits*, n°4, 1991.

¹⁷² *Ibid.*, p. 6.

¹⁷³ Thomas LINDEMANN, « Comment les 'indésirables' retournent le stigmaté », in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquentier les infréquentables*, *op. cit.*, p.239.

plan au Liban) et sa visibilité et son statut « réels »¹⁷⁴ (faiblesse des contacts avec la diplomatie française avant les prises d'otages et les attentats en France). Les liens – partiels – qui ont pu être établis entre les deux actes d'opposition à la France (crise des otages et série d'attentats à Paris) s'inscrivent ainsi dans une logique, plus large, de quête de légitimité internationale afin d'apparaître comme un interlocuteur obligé au Liban. En effet, les preneurs d'otages se trouvaient dans le quartier d'où l'équipe libanaise ayant perpétré les attentats à Paris est partie¹⁷⁵ – supposant une stratégie unifiée. Le calendrier des attentats peut, de plus, s'expliquer à partir des nombreux rebondissements dans l'affaire des otages, notamment la « trêve » des attentats entre mars et septembre 1986. Cependant, les limites à cette hypothèse sont saillantes : le Hezbollah aurait dû, dans ce cas, revendiquer lui-même ces attentats (et non par l'intermédiaire du CSPPA) ; de plus, le groupe n'était pas encore véritablement unifié, différents courants idéologiques ou fonctionnels le traversant, ce qui explique « des opérations désordonnées qui n'ont été rationalisées qu'après, soit par la direction du Hezbollah, soit par les Iraniens lors des négociations¹⁷⁶ ».

Ainsi, cette exportation de la violence du Hezbollah jusqu'à la capitale française, caractérisée par une forte transnationalité des transferts de violence à l'intérieur du mouvement chiite¹⁷⁷, fait partie d'une stratégie plus globale. En effet, le Hezbollah exprime à la fois son mécontentement de la politique étrangère française au Liban en s'attaquant directement aux citoyens français et accentue de ce fait la pression sur Paris ; d'autre part, ces attentats relèvent d'une quête de visibilité internationale du groupe, afin de s'imposer comme un sujet national en France et donc comme un interlocuteur obligé au Liban.

Les stratégies d'adaptation françaises face à un acteur grandissant

L'attentat du Drakkar, premier acte véritablement marquant de violence d'un groupe lié au Hezbollah à l'encontre de la France, provoque une « psychose¹⁷⁸ » chez les diplomates

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.241.

¹⁷⁵ Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France (Partie 2), *op. cit.*, p. 9.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ Didier BIGO, « Les attentats de 1986 en France : un cas de violence transnationale et ses implications (Partie 1), *op. cit.*, p. 13.

¹⁷⁸ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française, op. cit.*, p. 231.

français en poste à Beyrouth. Dès la visite du président François Mitterrand le lendemain, l'ambassadeur Fernand Wibaux exige un renforcement des mesures de sécurité autour de la chancellerie de Clémenceau (Beyrouth-Ouest), désormais bouclée par des soldats français soutenus par des engins blindés¹⁷⁹. Le danger qui pèse sur les diplomates français est extrêmement élevé, notamment en raison de la « culture du martyr¹⁸⁰ » du Hezbollah qui incite aux attentats-suicides à la voiture piégée. Les précautions sont légion chez les ambassadeurs successifs : alors que Paul-Marc Henry (1981-1983) privilégie les trajets rapides au petit matin¹⁸¹, Paul Blanc (1987-1989) ne se déplace jamais sans deux voitures d'escorte blindées et des gardes du corps¹⁸². Les fonctionnaires en poste à l'ambassade de Beyrouth incarnent parfaitement la figure du « *diplomat among warriors* » selon l'expression du diplomate américain Robert Murphy¹⁸³, étant donné qu'ils sont des acteurs de la guerre mais également des cibles de choix, ce qui les range dans la catégorie des victimes de guerre. Ainsi, durant la décennie 1980, la dimension sécuritaire de la diplomatie française au Liban prend un caractère obsessionnel, notamment à l'aune des multiples attentats perpétrés par le Hezbollah.

La tragédie du Drakkar provoque, sur le court terme, une réaction militaire française. François Mitterrand est en effet « décidé à châtier les coupables », « non pour se venger pour que cela ne se reproduise pas¹⁸⁴ ». Le 17 novembre 1983, la France lance l'opération Brochet et bombarde la caserne Cheikh Abdallah située dans la Bekaa, quartier général du Hezbollah. La caserne était également considérée comme étant le lieu de formation militaire des combattants du Hezbollah. Bien que huit Super-Étendard décollent du porte-avions *Clémenceau* à 15 heures 30 et larguent 34 bombes de 250 kg et 400 kg sur l'objectif¹⁸⁵, l'opération Brochet avait fuité et ses occupants avaient déjà évacué la caserne. L'intervention française provoque de fortes manifestations musulmanes anti-françaises à Beyrouth le 20

¹⁷⁹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Fernand WIBAUX, « TD Beyrouth 1725 », Beyrouth, 26 octobre 1983.

¹⁸⁰ Kinda CHAÏB, « Le Hezbollah libanais à travers ses images : la représentation du martyr », in Sabrina MERVIN, *Les mondes chiïtes et l'Iran*, Paris, Karthala, 2007, pp. 113-131.

¹⁸¹ Paul-Marc HENRY, *Les jardiniers de l'enfer*, op. cit., p. 111.

¹⁸² Stéphane MALSAGNE, « Penser les violences de la guerre du Liban : l'exemple des diplomates français (1975-1990) », *Confluences Méditerranée*, n°112, 2020, p. 120.

¹⁸³ Robert MURPHY, *A diplomat among warriors*, New York, Doubleday, 1964.

¹⁸⁴ Jacques ATTALI, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005.

¹⁸⁵ Pierre RAZOUX, *La guerre Iran-Irak*, Perrin, 2013, p. 290.

novembre, où des slogans, en français, tel que « A bas Mitterrand » sont aperçus. Cet échec est camouflé par la diplomatie française qui évoque un raid de dissuasion envers l'organisation chiite, et non de représailles.

Cette tentative de représailles précède finalement un désengagement militaire de la France au Liban. En effet, le 31 mars 1984, les derniers soldats français de la seconde force multinationale quittent le Liban (opération Diodon) après dix-huit mois de présence – bien que 40 observateurs français restent à Beyrouth. Le ministre de la Défense Charles Hernu, présent sur place à l'occasion de la cérémonie de départ, déclare :

« Il y avait jusqu'à présent les Français avec les « casques bleus ». Il faudra que les Libanais s'habituent maintenant aux « casques blancs ». J'espère que la blancheur de leurs casques les protégera¹⁸⁶ »

L'adaptation française quant à l'émergence du groupe Hezbollah est ainsi, et avant tout, militaire. Le désengagement français marque un moment fort de la guerre libanaise, puisque les deux années suivantes (1984-1986) sont celles de la « guerres des camps¹⁸⁷ » et d'une résurgence de la violence. Le déclin de la présence française au Liban, concomitant à l'arrivée de ces casques blancs (qui partent, quant à eux, en avril 1986), se substitue à une prise de conscience à l'égard du Hezbollah et de son potentiel de nuisance. Le terrain est donc remplacé par les analyses de bureau. Le diplomate Gérard Araud, dans une note du Centre d'analyse et de prévision datée du 20 mars 1986, évoque les stratégies d'adaptation françaises concernant le Liban, en pleine crise des otages et série d'attentats à Paris :

« 1. Retrait immédiat de nos observateurs de Beyrouth ; 2. Centralisation de notre action ; 3. Ouverture rapide de négociations avec Téhéran et Damas ; 4. Le retour à un langage de fermeté ; 5. Une gestion psychologique de la crise¹⁸⁸ »

Les deux derniers points sont ici primordiaux. En effet, la France devrait raidir son attitude vis-à-vis des ravisseurs, notamment en affirmant que Paris les tient personnellement responsables de la vie des otages¹⁸⁹. Il propose également une manifestation de la

¹⁸⁶ MEAE-La Courneuve, 0047SUP33, Fernand WIBAUX, « TD Beyrouth », Beyrouth, 2 avril 1984.

¹⁸⁷ Dima DE CLERCK et Stéphane MALSAGNE, *Le Liban en guerre 1975-1990*, Paris, Belin, 2020, p. 287.

¹⁸⁸ MEAE-La Courneuve, 0047SUP53, Gérard ARAUD, « Les otages français au Liban », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 20 mars 1986. .

¹⁸⁹ *Ibid.*

détermination française à l'égard des nombreux chiites libanais vivant sur le territoire français, notamment en expulsant de manière « spectaculaire¹⁹⁰ » les plus compromis. De plus, le diplomate affirme que la France devrait utiliser les nombreux intellectuels musulmans vivant en France afin d'établir des contacts avec la hiérarchie chiite libanaise que la diplomatie française a « négligée¹⁹¹ ». Ainsi, le Quai d'Orsay réalise son « retard » et sa méconnaissance du groupe chiite. Les différents services relatifs à la politique étrangère française (cellule diplomatique de l'Élysée, Quai d'Orsay, DGSE) s'adaptent à l'hostilité hezbollahi en augmentant leur connaissance du groupe et notamment de ses chefs. En effet, un diplomate de la direction ANMO affirme en 1986 :

« La France, dans l'immédiat, doit s'attacher à mieux connaître le Hezbollah et surtout à nouer des relations avec ses chefs : sensibles aux contacts personnels, ils sont, en outre, à la recherche d'une reconnaissance internationale – le sort de nos otages peut en être affecté¹⁹² ».

Les notes diplomatiques à l'égard du Hezbollah se multiplient à cette période – ce qui justifie, en 1987, la demande de l'Ambassade de Beyrouth auprès de la Direction du Personnel et de l'Administration générale d'un nouvel ordinateur afin de traiter l'ensemble des informations concernant le groupe en raison de leur ampleur¹⁹³. De plus, plusieurs biographies sont rédigées par des diplomates en poste à Beyrouth, notamment du Cheikh Fadlallah, figure centrale du mouvement. Ses différentes interviews sont analysées par l'ambassade et transmises à Paris. Le Premier conseiller de l'ambassade, Marcel Laugel, rencontre ce dernier le 5 mai 1986. La France estime alors que le cheikh Fadlallah a un grand rôle à jouer dans le cadre de la résolution de la crise des otages. En septembre 1989, l'ambassadeur de France René Ala s'entretient avec le cheikh Fadlallah qui reçoit les salutations personnelles et amicales du Ministre Roland Dumas.¹⁹⁴ La DGSE s'intéresse également de près au groupe, en témoigne son

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² MEAE-La Courneuve, 0047SUP53, « Hezbollah », Direction Afrique du Nord et Moyen-Orient, Paris, 20 mars 1986.

¹⁹³ MEAE-La Courneuve, 0047SUP33, Christian GRAEFF, « TD Beyrouth », Beyrouth, 3 mars 1987.

¹⁹⁴ MEAE-La Courneuve, 0047SUP47, René Ala, « Courrier : entretien avec Sayed Mohamed Hussein Faddlallah », Beyrouth, 11 septembre 1989. .

intérêt à l'égard de Nabil Chokr, un potentiel responsable des structures de renseignement du Hezbollah, le faisant venir en France en 1985¹⁹⁵.

Plus globalement, des organigrammes du Hezbollah, notamment du Conseil Supérieur du Hezbollah, sont établis par le Quai d'Orsay à partir de 1985. Ce dernier tente également de déterminer les groupes membres de l'organisation, « qu'idéologiquement, rien ne sépare du Hezbollah¹⁹⁶ » (Al Daw'aa, Jihad islamique, Rassemblement des ulémas musulmans, etc.). Les chefs (membres du Conseil Supérieur) sont vus dans les notes du Quai d'Orsay comme vitaux. En effet, c'est par l'intermédiaire de ces chefs que peut s'établir un dialogue avec le Hezbollah : leurs rivalités rendent le parti à la fois plus complexe (nécessité de relations multilatérales) et plus fécond (possibilité de les diviser).

De surcroît, une attention particulière est portée sur le financement du groupe. L'ambassade de Beyrouth et l'administration centrale échangent de manière croissante durant la décennie 1980 quant aux sources de financement du groupe. Ainsi, il est déterminé que les sources sont plurielles : si l'Iran « reste la première source de financement¹⁹⁷ » (*cf. chapitre 4*), la montée en puissance du groupe a fourni aux moyens hezbollahi de recourir aux mêmes méthodes que ses concurrents pour son financement, c'est-à-dire l'extorsion de fonds, l'impôt de la *zakat*¹⁹⁸ ainsi que les rançons – même si le but des enlèvements est avant tout politique.

Finalement, les différents services du Quai d'Orsay, les différents ministères et les différentes institutions de la République semblent s'accorder, dans les grandes lignes, sur la politique étrangère à l'égard du Hezbollah. En effet, les nombreux attentats et prises d'otages permettent un consensus sur la dangerosité du groupe – et donc sur les stratégies d'adaptation à son encontre. Seule la réaction militaire française à l'attentat du Drakkar fait figure d'exception. En effet, des oppositions internes ont vu le jour quant à la riposte : alors que le

¹⁹⁵ MEAE-La Courneuve, 0047SUP47, « Nabil Chokr », Cabinet du Ministre, Paris, 3 décembre 1985.

¹⁹⁶ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard ARAUD, « Dossier : Le Hezbollah Libanais. Note II : Le Hezbollah, structure et organisme », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 19 août 1986.

¹⁹⁷ Les ambassades d'Iran à Damas et à Beyrouth jouent un rôle très important dans le financement du Hezbollah (MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, Gérard ARAUD, « Dossier : Le Hezbollah Libanais. Note V : le financement », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 19 août 1986).

¹⁹⁸ La *zakat* est l'aumône légale versé par tout croyant à destination des miséreux. Elle devrait atteindre 2,5% de la fortune. La charité est le troisième des cinq piliers commandés par le Coran que les croyants doivent accomplir.

Ministre de la Défense Charles Hernu a réussi à convaincre François Mitterrand de la nécessité de représailles militaires à l'égard du Hezbollah, le Ministre des Affaires étrangères Claude Cheysson souhaitait ménager les milices libanaises. Ici, le cadre conceptuel issu du « two-level games » développé par Robert Putnam¹⁹⁹ semble pertinent. Cette théorie analyse l'enchevêtrement de la politique domestique avec la politique étrangère, et notamment les luttes internes pour influencer la politique extérieure. Dans le cadre de l'opération Brochet, une pression fut exercée par Claude Cheysson, ce qui mena à une fuite d'information, provoquant *in fine* le fiasco de l'opération. En effet, une conversation téléphonique fut captée par les services d'écoute libanais et américains, dans laquelle un « très haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, proche collaborateur de Claude Cheysson, aurait averti ses contacts syriens de l'imminence du raid français contre Baalbek²⁰⁰ ». Les motivations de la « taupe » n'ont jamais été établis, notamment si elle a agi de son propre chef ou sur ordre de Claude Cheysson, « notoirement proche des milieux libanais et syriens²⁰¹ », bien qu'elle ne fût jamais sanctionnée et même nommée par la suite ambassadeur de France à Madrid par Claude Cheysson²⁰².

Ainsi, l'éveil politique des chiïtes libanais et l'opération « Paix en Galilée » furent les deux principaux catalyseurs de la création du Hezbollah en 1982. Rapidement, le parti participe aux logiques guerrières qui traversent le Liban entre 1975 et 1990 et s'oppose avec vigueur aux ingérences occidentales dans le pays du Cèdre. La France est la victime expiatoire – aux côtés des États-Unis – dans la rhétorique du parti en raison de la présence séculaire et influente du pays au Liban. Durant la décennie 1980, le Hezbollah met en œuvre ses menaces à l'égard de la France en multipliant les attentats (y compris en France) et les prises d'otages. Paris, emporté dans la guerre du Liban, s'adapte alors aux velléités hezbollahi en diminuant considérablement sa présence au pays du Cèdre.

¹⁹⁹ Robert D. PUTNAM, « Diplomacy and Domestic politics: the logic of Two-level games », *International Organization*, vol.42, n°3, 1988, pp. 427-460.

²⁰⁰ Jean-Pierre Otelli, *Pilotes dans la tourmente – Raid sur Baalbek*, Paris, Altipresse, 2005, p. 74.

²⁰¹ Jean-Pierre Otelli, *op. cit.*, p. 99.

²⁰² *Ibid.*

II. L'arrivée en politique et le neutralisme français : entre apprentissage de l'autre et maintien des tensions (1992-2005)

En 1992, le Hezbollah envoie, pour la première fois, des députés au Parlement libanais. Cette véritable rupture dans le répertoire d'action hezbollahi contribue à apaiser les relations avec la France. Ainsi, la France n'est plus l'ennemie du Hezbollah suite à son aggiornamento politique et à son processus de normalisation, et, réciproquement, Paris ne s'oppose pas à cette mue politique – au contraire, elle l'encourage. La diplomatie française se distingue ainsi, durant la décennie 1990 et la première moitié des années 2000, par son impartialité et son activisme diplomatique au Liban. Paris intègre le parti dans son jeu diplomatique libanais. De surcroît, la question de la labellisation du groupe ouvre de nouvelles opportunités stratégiques pour la diplomatie française. Se développe alors une relation en dents de scie : bien que des tensions idéologiques persistent entre les deux protagonistes, France et Hezbollah s'entendent sur certains points, d'autant plus que le Parti de Dieu voit en la France un contrepoids de taille à l'influence américaine. Théoriquement, cela se traduit par deux lignes ambivalentes : d'une part, Paris adapte ses stratégies discursives à l'égard du groupe et fait évoluer ses objectifs ; d'autre part, la multiplicité des acteurs en politique étrangère freine ce rapprochement.

A. L'intégration du Hezbollah dans la politique étrangère française

Lorsque le Hezbollah intègre la vie politique libanaise, la France fait le choix (inverse des États-Unis) d'encourager cette mue politique, notamment en raison des stratégies de dédramatisation mise en place par le groupe. Paris renforce alors son statut d'acteur impartial dans le pays en intégrant et considérant les revendications du Hezbollah lors des crises et des guerres.

La participation au jeu politique conventionnel libanais

Après des mois de concertation, le Hezbollah choisit, sans délaissier la lutte armée contre l'occupant, de participer au jeu politique libanais dans le but précis de « faire entendre la voix de la Résistance au Parlement²⁰³ ».

Le Hezbollah se dote de ses premières institutions politiques en 1989 avec un Conseil de décision (*chûra*) formé de neuf membres – tous libanais –, un Conseil exécutif (*majlis tanfidhî*) et d'un Bureau politique (*maktab siyâsî*) chargé des relations publiques et décide d'instaurer un secrétariat général – qui revient à Subhî al-Tufaylî. En 1991, 'Abbâs al-Mûsawî succède à al-Tufaylî lors du second Congrès du parti et lance le processus de politisation. Sans être officiellement réécrite, la Lettre ouverte de 1985 est modifiée pour donner priorité aux cinq points suivants : (i) libérer le Sud de l'occupation ; (ii) annuler le confessionnalisme politique et édifier un système sur la base d'un référendum populaire ; (iii) établir des relations avec toutes les partis libanaises à l'exception de celles qui collaborent avec l'occupant ; (iv) s'efforcer de consolider l'unité musulmane ; (v) travailler à garantir l'unité des rangs chiites²⁰⁴. Le point (iv) est ici déterminant, puisqu'il initie l'ouverture à des relations de coopération et de coordination avec d'autres groupes politiques libanais – chrétiens notamment.

L'année véritablement charnière de ce processus est 1992 : le 16 février, alors que le Hezbollah organise un grand rassemblement à Jibchît à l'occasion de la commémoration de l'assassinat de Râghib Harb, le secrétaire général 'Abbâs al-Mûsawî est tué par l'armée israélienne ; le Conseil élit immédiatement son disciple Hassan Nasrallah pour le remplacer ; mais surtout, entre fin août et début septembre se déroulent les élections législatives libanaises²⁰⁵ auxquelles le groupe décide de participer.²⁰⁶ Dans le Sud et la Bekaa (deux régions où l'État est quasi-absent), le groupe bénéficie d'une large mobilisation populaire en raison de son action sociale auprès des populations paupérisées depuis une décennie.²⁰⁷ Il profite

²⁰³ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.125.

²⁰⁴ *Ibid.*, p.123.

²⁰⁵ Celles-ci représentent la première consultation populaire qu'a connue le pays depuis 1972, avant la guerre. Ces élections furent vues comme le couronnement du processus d'unité nationale issu des accords de Taëf en 1989. Joseph BAHOUT, « Liban : les élections législatives de l'été 1992 », *Maghreb-Machrek*, n°139, 1993, pp. 53-84.

²⁰⁶ En effet, en 1992, le Conseil choisit de participer aux élections législatives suite à un vote de 10 voix contre 2 (Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.122).

²⁰⁷ Joseph BAHOUT, *op. cit.*, p.78.

également d'une pénétration réussie auprès de la structure tribalo-familiale de la Bekaa en y recrutant des militants, ce qui mine les ressources électorales des leaders traditionnels, par ailleurs affaiblis en raison de leur statut de représentants du pouvoir²⁰⁸. Les attentes dépassent les prévisions, puisque le Hezbollah devient le groupe parlementaire sur base partisane le plus important au sein de l'hémicycle avec 12 députés : huit issus de ses rangs et quatre autres réputés comme proches de l'organisation. Ainsi, l'institutionnalisation politique du Hezbollah à partir de 1992 a substantiellement modifié le rapport du groupe à l'État et à ses acteurs divers. L'organisation engage alors un processus de dédramatisation de son image (tout en gardant l'esprit de la résistance contre l'occupant comme soubassement de son existence), notamment auprès des autres communautés libanaises et de la France.

L'aggiornamento idéologique du Hezbollah et la nouvelle place de la France

L'entrée en politique du groupe chiite implique une réorientation de son idéologie, bien que la lutte contre Israël reste l'élément cardinal. La France, dans cette optique, n'est plus le petit Satan de la rhétorique hezbollahi et gagne une image d'acteur impartial dans la région. Hassan Nasrallah souhaite en effet casser l'image d'« extrémisme²⁰⁹ » (*tatarruf*) qu'elle porte sur la scène nationale et internationale. Tout d'abord, la participation aux élections législatives de l'été 1992 implique une reconnaissance tacite du document d'Entente nationale et donc des accords de Taëf de 1989. Ainsi, alors que le Hezbollah affirme toujours son opposition de principe à ce système politique confessionnel, désormais il le reconnaît²¹⁰. Les députés exposent d'ailleurs leurs critiques à l'Assemblée nationale et, de ce fait, respectent les règles du jeu des institutions libanaises. Ce recentrement idéologique, marqué par le « tout sauf la *fitna*²¹¹ », illustre la volonté du groupe de ne pas créer de divisions internes et de rassembler la nation libanaise entière autour de la lutte contre Israël. Aurélie Daher résume la stratégie du Hezbollah vis-à-vis de l'État libanais : « Tant que le gouvernement ne nuit pas

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 67.

²⁰⁹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.130.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 128.

²¹¹ La *fitna* signifie littéralement le désordre, le trouble, la sédition. Ce terme a généralement une connotation péjorative (Gabriel MARTINEZ-GROS, « Introduction à la *fitna* : une approche de la définition d'Ibn Khaldûn », *Médiévales*, n°60, 2011, pp. 7-15).

aux intérêts de la RIL, le parti n'entravera pas son action et ne recourra à aucune pratique de déstabilisation du pouvoir²¹² ».

La France, dans cette nouvelle matrice idéologique, ne prend plus autant de place que précédemment. La rhétorique hezbollahi n'est plus marquée par des invectives à l'égard des Français et de ses intérêts au Liban, bien que la quête d'une indépendance pleine et dénuée d'ingérences étrangères reste le mot d'ordre du Hezbollah. L'illustration la plus frappante de cette baisse de l'animosité concerne la politique des otages, auparavant action favorite du groupe afin de manifester son inimitié envers Paris. Ainsi, les derniers otages encore en captivité sont relâchés en juin 1992, soit moins de trois mois avant la participation aux élections législatives. Plus globalement, le Hezbollah entend se montrer aux acteurs libanais et étrangers sous un nouveau visage :

« Le message que le parti veut passer est clair : le Hezbollah est un parti national, modéré, défenseur de la paix civile, ouvert sur le monde, et qui, loin de juger les préférences religieuses ou de condamner les appartenances nationales, ne prend que les convictions politiques et idéologiques en compte²¹³ »

De son côté, la diplomatie française réagit positivement à l'intégration du Hezbollah au système politique nationale. En effet, la position de la France reste identique : celle du respect de la souveraineté populaire. Celle-ci implique donc la reconnaissance de la légitimité du Hezbollah au sein du Parlement libanais, puisque le peuple s'est prononcé en ce sens. Cette position est une constante de sa politique au Liban, et n'a pas dévié malgré la montée en puissance du Hezbollah. Le Quai a ainsi toujours lié la question – parfois épineuse – du Hezbollah (et plus globalement de la résistance libanaise) avec la souveraineté du Liban, en témoigne les propos du Ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine lors d'une visite à Beyrouth le 12 novembre 1999 :

« La solution c'est que l'armée israélienne évacue le Sud-Liban, dans des conditions qui garantissent une stabilité, que le Liban retrouve sa souveraineté, pleine et entière, et que ce soit dans un cadre de coopération régionale et non

²¹² Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.128.

²¹³ *Ibid.*, p. 131.

d'affrontement. Il faut remettre la question du Hezbollah dans ce contexte plus général. On ne peut trouver une solution séparée pour la question du Hezbollah.²¹⁴ »

L'opération Raisins de la Colère : entre activisme et impartialité française

Lors d'un voyage de Jacques Chirac au Liban du 4 au 6 avril 1996²¹⁵, le tropisme français à l'égard du pays du Cèdre est réaffirmé vigoureusement par le président français, alors que « le soleil de l'Orient brille sur l'amitié franco-libanaise²¹⁶ ». Cependant, moins d'une semaine plus tard, le 10 avril, l'armée israélienne lance une vaste opération militaire contre le Hezbollah au Sud-Liban.

Encadré n°2 : Opération Raisins de la colère (1996)

Le 10 avril 1996, Tsahal lance une opération militaire sur le Sud-Liban visant les forces du Hezbollah afin de faire cesser les tirs du groupe contre les villes du Nord d'Israël (notamment celle de Kiryat Shmona) et *d'in fine* détruire la résistance armée dans le Sud-Liban. L'armée israélienne n'envoie pas de troupes au sol mais bombarde intensément le Sud-Liban, parfois sans distinction entre les civils et les militaires, par la voie aérienne et maritime. Le 18 avril, des tirs d'artillerie issus de deux batteries israéliennes installées sur la frontière israélo-libanaise frappent pendant près de quinze minutes un camp de la FINUL situé près du village de Cana où se trouvaient non seulement un bataillon de soldats fidjiens de l'ONU, mais aussi près de 800 civils venus y chercher refuge pour fuir les opérations militaires. Cet événement provoque une forte indignation au sein de la communauté internationale, 102 personnes y perdant la vie²¹⁷.

²¹⁴ « Visite au Liban », conférence de presse du Ministre des Affaires étrangères M. Hubert VEDRINE, Beyrouth, 12 novembre 1999. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1683310146123, consulté le 07/05/2023.

²¹⁵ Cette visite officielle est d'ailleurs la première dans un pays du Moyen-Orient de la part du président fraîchement élu l'année passée. Ce choix fut fait par Jacques Chirac pour « marquer l'attachement et l'affection de la France pour [le Liban] » (Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les relations franco-libanaises, l'attachement de la France à l'indépendance et à la souveraineté du Liban, aux négociations de paix et sur son aide à la reconstruction, Beyrouth, 4 avril 1996).

²¹⁶ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère. L'histoire secrète d'un succès diplomatique français*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 24.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 75.

Le 26 avril 1996, un cessez-le-feu est finalement déclaré grâce à l'effort de médiation de la France et de son Ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette. Un « comité de surveillance » est mis sur pied afin de garantir la bonne application des engagements issus du cessez-le-feu. Celui-ci est composé de la France, des États-Unis, de la Syrie, du Liban et d'Israël (co-présidé par Paris et Washington).

Alors que l'engagement de la France dans cette nouvelle crise n'était « attendu par personne²¹⁸ », la France s'est rapidement distinguée par sa capacité de résilience (dès le 17 avril, Hervé de Charette affirme qu'il restera dans la région « jusqu'au cessez-le feu²¹⁹ »), son activisme (l'équipe du Ministre fait, pendant treize jours, la navette diplomatique entre Beyrouth, Damas, Tel-Aviv et le Caire) mais surtout par son refus de toute partialité, *a contrario* des États-Unis. Ainsi, la France s'autorise à parler avec tout le monde, y compris avec la Syrie et l'Iran et « par des voies officieuses avec le Hezbollah²²⁰ » grâce à des contacts à l'Ambassade de France à Beyrouth. Des tensions apparaissent rapidement avec la diplomatie américaine, habituée à être hégémonique dans la médiation des crises proche-orientales et connue pour son tropisme israélien dans la région. Ainsi, les États-Unis, menés par le secrétaire d'État Warren Christopher, rejettent toute tentative française de concertation ou d'élaboration d'un projet d'accord²²¹. Le 18 avril, l'ambassadeur américain en Israël, Martin Indyk, déclare à Denis Bauchard, directeur pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient au Ministère des Affaires étrangères, qu'il « refuse d'envisager de négocier un projet commun²²² ». Cette logique concurrentielle des projets de résolution du conflit, principalement causée par la diplomatie américaine, entrave les avancées et rend compte des tensions diplomatiques entre Paris et Washington dans la région. Le même jour, la France dénonce avec vigueur les bombardements de Cana, évoquant une « réponse disproportionnée ». C'est bien l'impartialité française qui est appréciée par les acteurs régionaux. En effet, la diplomatie française critique également le Hezbollah et ses attaques récurrentes contre le nord d'Israël

²¹⁸ *Ibid.*, p. 44

²¹⁹ Yves DOUTRIAUX, « Journal de voyage », in Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 187.

²²⁰ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 135.

²²¹ *Ibid.*, p. 63.

²²² *Ibid.*, p. 64.

touchant indistinctement civils et soldats israéliens. Ainsi, le président Jacques Chirac, qui dirige personnellement l'action diplomatique française dans cette crise²²³, affirme qu'un « cessez-le feu n'est pas envisageable s'il n'est pas mis fin aux errements du Hezbollah²²⁴ ».

Hervé de Charette résume :

« Contrairement à ce qui se disait à Tel-Aviv ou à Washington, la position de la France n'était nullement déséquilibrée au profit du Hezbollah et aux dépens d'Israël²²⁵ ».

Cette politique d'ouverture française à tous les interlocuteurs a fait la force de la politique française durant cette crise. En effet, elle relève avant tout d'une stratégie de realpolitik et d'une volonté de rester active et influente au Liban. Le ministre Hervé de Charette exprime avec sévérité cette idée à Shimon Peres le 15 avril à Jérusalem : « Au Liban, il ne se passera rien sans la France²²⁶ ». *In fine*, des concessions ont été faites des deux parties, et le Hezbollah accepta de ne plus lancer ses tirs de katiouchas²²⁷ contre le territoire israélien ; en contrepartie, l'acceptation de ces contraintes fut la première reconnaissance implicite du Hezbollah par Israël, les États-Unis et la France. Le groupe fit un pas de plus vers le statut qu'il ambitionnait de force politique et militaire de premier plan. Ainsi, ce qui fut qualifié par certains de « plus grande victoire diplomatique de la France au Moyen-Orient depuis 1945²²⁸ », fut l'occasion pour la France d'afficher son impartialité dans la région et donc de renforcer considérablement sa réputation auprès de l'ensemble des acteurs – y compris le Hezbollah.

La question de la labellisation du groupe et ses opportunités stratégiques

Entre son arrivée en politique en 1992 et son entrée au gouvernement (pour la première fois le 19 juillet 2005 après avoir remporté 14 des 128 sièges aux élections de mai-juin

²²³ *Ibid.*, p. 107.

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*

²²⁶ *Ibid.*, p. 129.

²²⁷ Les Katiouchas sont des roquettes lancés depuis un camion. Elles furent pour la première fois utilisées par l'Union soviétique lors de la Seconde Guerre mondiale.

²²⁸ Shimon Peres à Hervé de Charette le 27 avril 1996, cité dans Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 137.

2005²²⁹), émerge une question chez les pays occidentaux, qui devient rapidement cardinale : celle de la labellisation en tant que groupe terroriste – et donc son infréquentabilité²³⁰. La France s'est rapidement distinguée des États-Unis, également influents au Liban. En effet, considérant que « les actes violents du Hezbollah menacent les intérêts américains²³¹ », Washington place le Hezbollah sur sa liste des organisations terroristes dès octobre 1997. Les événements du 11 septembre 2001 accentuent davantage l'intimité américaine envers le parti. En septembre 2002, l'ambassadeur américain au Liban Vincent Battle affirme : « le Hezbollah est au centre de notre campagne contre le terrorisme²³² », cessant par la même occasion une aide financière prévue pour le Liban²³³. La France, quant à elle, ne suit pas le même processus de labellisation et se refuse au terme de « groupe terroriste ».

Afin d'analyser les raisons qui ont poussé Paris à adopter une vision différente de Washington quant au Hezbollah, l'éclairant ouvrage de Manon-Nour Tannous sur l'infréquentabilité en relations internationales²³⁴ peut être convoqué. En effet, selon l'autrice, trois critères conditionnent la justification de fréquentabilité : (i) le statut étatique ; (ii) la représentativité ; (iii) le respect du droit et le refus de la violence²³⁵. Si l'on applique ce schéma à la labellisation française concernant le Hezbollah, il est clair que ce dernier ne remplit pas deux conditions : ce n'est pas un acteur étatique, tout autant qu'il n'a pas renoncé à l'usage de la violence dans le cadre de sa résistance contre Israël. Seul le critère de la représentativité est rempli, même doublement : le Hezbollah tire une légitimité des urnes, mais également car le groupe a entraîné une « recomposition des champs politiques²³⁶ » suite à son entrée en politique. En effet, les rapports de force politiques sont, de manière croissante à partir de 1992, à l'avantage du Hezbollah, ce qui élargit le spectre des interlocuteurs pour Paris.

²²⁹ Mouna NAÏM, « Le Hezbollah fait, pour la première fois, son entrée dans le gouvernement libanais », *Le Monde*, 20 juillet 2005.

²³⁰ Manon-Nour TANNOUS, *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*

²³¹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p.261.

²³² Cité dans *Ibid.*, p.263.

²³³ Les États-Unis accusent le gouvernement de Rafic Hariri de ne pas reconnaître sa liste des organisations terroristes, sur laquelle figure le Hezbollah. Hariri lui-même s'oppose au gel des biens du parti, ce que la secrétaire d'État Condoleezza Rice déclare « inacceptable ». *Ibid.*, p.262.

²³⁴ Manon-Nour TANNOUS, *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Michel OFFERLÉ et Frédéric SAWICKI (dir.), « Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire », *Politix*, vol.9, n°35, 1996, pp. 3-187.

L'ouvrage de Manon-Nour Tannous permet avant tout de rendre compte de l'objectivité tout autant que de la relativité des critères d'infréquentabilité. En effet, la grammaire de l'infréquentabilité est mouvante et peut relever de stratégies de maximisation des intérêts nationaux pour l'État labellisateur²³⁷. L'hypothèse suivante peut donc être établie : l'étiquette de l'infréquentabilité, étant donné qu'elle est *construite*, se fonde, dans le cas France/Hezbollah, selon la doctrine gaullo-mitterrandienne²³⁸. Elle relève, de surcroît, de deux stratégies, l'une internationale et l'autre libanaise : tout d'abord, la différenciation avec les États-Unis permet d'indiquer à Washington le poids français au sein de ce que d'aucuns nomment son « pré carré »²³⁹ ; ensuite, en étant la seule à ne pas labelliser le Hezbollah comme groupe terroriste, la France fait un « pari sur l'avenir » et sur la potentialité de gains futurs si le parti prend le pouvoir afin d'*in fine* de profiter de cet « atout chronologique²⁴⁰ » *a contrario* des autres États.

Le choix français de ne pas labelliser le Hezbollah comme groupe terroriste – dans son entièreté – mène finalement au distinguo, désormais célèbre, entre la branche armée et la branche politique, importante pour la vie politique et sociale du Liban. Ainsi, alors que les États-Unis n'opèrent pas une telle distinction, le Ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine affirme dès 2002 :

« Il faut dire les choses très simplement. Il y a une organisation qui s'appelle "Hezbollah", qui a deux aspects, deux branches. Il y a un côté militant, violent, y compris terroriste et d'autre part, il y a un côté organisation caritative et sociale qui joue un rôle considérable au Liban. Il y a des gens qui relèvent de

²³⁷ Manon-Nour TANNOUS, *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*, p. 19.

²³⁸ Le gaullo-mitterrandisme est un terme créé par Hubert Védrine et désignant la politique étrangère de Charles de Gaulle, poursuivie par François Mitterrand, les deux ayant cherché à affirmer l'indépendance et la souveraineté de la France en matière de politique extérieure. Dans le cas de ses relations au Proche-Orient, et avec Israël plus précisément, la position de la France est de tenter de s'élever au-delà de l'ordre bipolaire mondial, sans soutenir l'un ou l'autre des deux blocs, dans le contexte de guerre froide (Jean-Pierre CHEVENEMENT, « 'Gaullo-mitterrandisme', mythe ou réalité », in Bertrand BADIE et Dominique VIDAL (dir.), *La France, une puissance contrariée*, La Découverte, 2021, pp. 91-94).

²³⁹ Ces tensions vis-à-vis du Hezbollah et de sa labellisation entre Washington et Paris sont notamment visibles entre 2001 et 2002, lorsque les États-Unis empêchent la tenue de Paris II, une conférence internationale de soutien à la dette libanaise, pourtant appuyée avec vigueur par la France. Pour une analyse détaillée de l'enjeu du pré-carré dans la diplomatie française, voir Aymeric DUREZ, « Au nom de la stabilité du 'pré-carré'. La France et le Tchad (1960-1990) », in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*, pp. 83-104.

²⁴⁰ Les opportunités relatives aux différentes temporalités de la reconnaissance en relations internationales ont notamment été étudiées par Claire LE BRAS, « Face à Mustafa Kemal. L'expérience de la dualité gouvernementale », in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*, pp. 125-142.

cette branche politique et qui disent : "si vous nous mettez dans le même sac, vous risquez de faire exploser la situation au Liban qui est déjà épouvantable"²⁴¹ ».

Ainsi, la vision bicéphale du groupe entre groupe armé et parti politique est une stratégie d'adaptation française suite à la mue politique du Hezbollah. En opérant une telle distinction, la France reste présente au Liban et influence auprès de tous les acteurs de la scène politique libanaise. Cependant, la France reste ferme à l'égard du groupe armé, qu'elle dénonce notamment dans la résolution 1559 des Nations Unies²⁴². Cette résolution, adoptée le 2 septembre 2004, résulte d'une action commune entre la France et les États-Unis et reprend à la lettre la disposition de l'accord de Taëf puisqu'elle « demande que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées²⁴³ ». La question du désarmement du Hezbollah est au cœur du débat politique au Liban depuis le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban le 25 mai 2000. Pour de nombreux acteurs, y compris la France, l'existence de groupes armés n'est plus justifiée, étant donné que la résistance à l'occupant n'a plus lieu d'être. Cependant, le cas des fermes de Chebaa, à la frontière libano-syro-israélienne²⁴⁴, toujours occupées par Tsahal, justifie selon le Hezbollah la poursuite de la résistance armée²⁴⁵. La libanité de ces terres reste sujette à débats, bien que le gouvernement de Rafic Hariri affirme régulièrement entre 2000 et 2004 qu'une pleine application des résolutions 425 et 426 des Nations Unies²⁴⁶ suppose la restitution des fermes de Chebaa.

B. Une relation en dents de scie : le poids des pressions sur une relation naissante

L'apaisement de relation franco-hezbollahi, après avoir débuté dans la violence et le sang, se matérialise par plusieurs événements phares et preuves de bonne volonté de la part

²⁴¹ Entretien du Ministre des Affaires étrangères, M. Hubert VEDRINE avec 'Radio J', Paris, 7 avril 2002. Accessible sur la base documentaire du MEAE :

https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1683626040567, consulté le 07/05/2023.

²⁴² Voir annexe n°5 : Résolution 1559

²⁴³ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1559 du 2 septembre 2004.

²⁴⁴ Voir annexe n°6 : Carte des fermes de Chebaa.

²⁴⁵ Souha TARRAF, « Les fermes de Chebaa », in Franck MERMIER et Elizabeth PICARD (dir.), *Liban, une guerre de 33 jours*, La Découverte, 2007, pp. 162-166. Voir également Sami SALHAB, « La résolution 1559 du Conseil de sécurité et l'Accord de Taëf », *Confluences Méditerranée*, n°56, 2006, pp. 83-98.

²⁴⁶ Ces deux résolutions appellent au retrait complet des forces israéliennes du Liban et créent la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolutions 425 et 426 du 19 mars 1978.

des deux protagonistes. Se maintient cependant une certaine précarité dans la relation à l'aune de dissensions internes françaises et de tensions idéologiques persistantes.

La normalisation et les premières embellies

Lorsque le Hezbollah intègre le jeu politique libanais en 1992, la France n'est plus considérée comme hostile pour le groupe chiite. Ce processus de « dédialisation » auprès des Libanais d'autres communautés et des pays occidentaux se justifie par un recentrement sur la primordialité de la résistance contre Israël, sous un prisme national et non pas identitaire. Cela passe notamment, pour la direction du Hezbollah, par un meilleur rapport aux étrangers, toujours dans sa volonté de casser l'image extrémiste du groupe. Ainsi, Aurélie Daher affirme que durant les années 1990 et début 2000 :

« Les étrangers [...] font l'objet de soins particuliers, notamment d'une hospitalité marquée et soucieuse de convaincre de la fausseté des idées reçues sur le parti (accusation de terrorisme, d'intégrisme, de violence irraisonnée, d'antisémitisme).²⁴⁷ »

De surcroît, une normalisation entre les deux acteurs est entamée dès 1996 en raison du neutralisme français durant les négociations de l'Opération Raisins de la colère (*cf. encadré 2*). L'action initiée par Hervé de Charette et ses conseillers fut appréciée par le Hezbollah, qui, pour la première fois, était entendu par un pays occidental. Le réchauffement des relations est cependant majoritairement à l'initiative du Hezbollah. Ici, une analyse des médias libanais affiliés au Hezbollah – très actifs dans la stratégie de propagande du groupe²⁴⁸ – durant le début des années 2000 permet de rendre compte, à travers les stratégies de communication hezbollahi, de l'amélioration des relations avec Paris. On observe une évolution de l'image de la France, voire de la diplomatie française, dans le discours médiatique pro-Hezbollah²⁴⁹. En effet, la France n'est plus désignée par le journal *Al-Akhbar*, le site internet et la télévision *Al-*

²⁴⁷ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.131.

²⁴⁸ Bric LE GOUVELLO DE LA PORTE, « Les stratégies d'information et de communication du Hezbollah libanais », mémoire de Master 2, sous la direction de François-Bernard HUYGHE, Université Toulon-Var et École de guerre économique, 2007.

²⁴⁹ Nabil EL KHOURY, « Les représentations politiques de la diplomatie française dans les médias pro-iraniens au Liban, avant et après l'accord nucléaire (2006-2016) », *Annuaire Français des Relations Internationales*, vol. 19, 2017, pp. 181-197.

Manar ou encore *Al-Mayadin*²⁵⁰ comme un « petit Satan », *a contrario* des États-Unis et d'Israël (respectivement grand et petit Satan). La diabolisation et le « France bashing²⁵¹ » ont laissé place à une stratégie de communication plus mesurée. Certes, celle-ci reste critique à l'égard de la diplomatie française au Liban – Paris n'est d'ailleurs jamais perçu comme un pays allié ou un partenaire –, mais les « commentaires vant[ent] un avantage, un mérite ou un aspect positif de telle ou telle action française²⁵² ».

La France est ainsi au cœur des débats lorsque la direction discute d'un nouveau manifeste afin de remplacer la Lettre ouverte de 1985. En effet, Naïm Qassem, secrétaire général adjoint du Hezbollah, déclare en octobre 2002 à propos d'une révision du manifeste :

« Comme de nombreuses positions ont changé, nous devons être flexibles et changer les nôtres aussi. [...] Il y a eu une évolution de la perception de l'Occident à l'égard du parti, en particulier de la France. Les Français étaient considérés comme nos ennemis parce qu'ils avaient attaqué nos bases dans la Bekaa²⁵³... La position de la France a changé à notre égard, nous devons donc changer la nôtre. [...] La perception du Hezbollah reste la même à l'égard du 'Grand Satan'.²⁵⁴ »

La raison avancée ici par Naïm Qassem fait référence au pragmatisme français, déjà à l'œuvre durant l'Opération Raisins de la Colère. Il en est de même pour les diplomates français en poste à Beyrouth. En effet, la distinction groupe armé/groupe politique permet au Quai d'Orsay de justifier ses rencontres et discussions avec les députés affiliés au Hezbollah, et même parfois les membres du Conseil supérieur du Hezbollah – y compris Hassan Nasrallah. Ainsi, Daniel Jouanneau affirme qu'il « voyai[t] tout le monde²⁵⁵ » lorsqu'il était ambassadeur au Liban. Il précise :

« J'ai vu Hassan Nasrallah à plusieurs reprises [...] Ce n'était pas des rencontres clandestines, au contraire. Nous considérons le Hezbollah comme une

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 184.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ Naïm Qassem fait ici référence à l'Opération Brochet du 17 novembre 1983 (*cf. chapitre 1*).

²⁵⁴ Joseph ALAGHA, *Hizbullah's identity construction*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2011, p. 164.

²⁵⁵ Entretien avec Daniel Jouanneau, 4 février 2023.

*formation politique libanaise comme les autres donc je n'avais pas peur ni honte d'aller voir Nasrallah. [...] Il habitait dans le Sud de Beyrouth [...] et j'y allais avec le fanion français sur ma voiture. J'y allais avec ma sécurité normale. Je souhaitais que cela soit vu et connu de tous.*²⁵⁶ »

Cette ouverture assumée au Hezbollah relève d'une stratégie d'adaptation précise : en se permettant de discuter avec *toutes* les forces politiques au Liban, la diplomatie française a fait preuve de *realpolitik*. En effet, l'objectif est de rester actif et influent sur l'échiquier libanais et de s'adapter à la recomposition des champs politiques²⁵⁷ provoquée par le Hezbollah. Dans cette optique, des contacts réguliers avec Hassan Nasrallah étaient nécessaires et fondamentaux pour Paris.

Le rapprochement entre Paris et la direction du Hezbollah est également permis par l'élargissement du *soft power* français au pays du Cèdre. En effet, sous la présidence de Jacques Chirac, la France s'emploie à se rapprocher des communautés musulmanes afin de se défaire de son image de puissance « protectrice » des maronites. Dans cette perspective, la francophonie et la diplomatie éducative jouent un rôle important auprès de la communauté chiite, notamment lorsque l'Ambassadeur Jean-Pierre Lafon est en poste (1994-1997). C'est sous ses ordres que la France aide massivement à la reconstruction d'un Liban détruit par la guerre, mais aussi qu'elle se rapproche de la communauté chiite dans le Sud-Liban et la Bekaa. Des avancées majeures sont notamment annoncées lors de la visite de Jacques Chirac au Liban du 4 au 6 avril 1996. En effet, ce dernier évoque avec le Premier ministre Rafic Hariri la coopération culturelle et universitaire et décide de rompre avec une politique traditionnelle qui s'appuyait essentiellement sur la communauté maronite. Le président Chirac annonce que la France entend développer de bonnes relations avec toutes les communautés libanaises²⁵⁸. Ainsi, un lycée français est construit durant cette période à Nabathieh, ville à forte majorité chiite, ce qui réduit chez le Hezbollah le sentiment d'exclusion vis-à-vis de la politique française. À nouveau, l'accroissement du *soft power* français au Liban cache des

²⁵⁶ *Ibid.*

²⁵⁷ Michel OFFERLÉ et Frédéric SAWICKI (dir.), *op. cit.*

²⁵⁸ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère, op. cit., p. 23.*

ambitions de puissance dans le pays : en se faisant bien voir par la population chiite, la France n'a plus d'ennemi, protégeant et pérennisant *de facto* ses intérêts dans le pays.

Enfin, la France tranche véritablement le nœud gordien quant à la direction du Hezbollah en 2002, lorsqu'elle invite Hassan Nasrallah au neuvième sommet de la Francophonie en 2002. Cet événement survient après un long travail de renseignement sur le groupe initié quinze ans plus tôt par les divers services relevant de la politique étrangère française (cellule diplomatique de l'Élysée, Quai d'Orsay, DGSE). Le neuvième sommet de la francophonie, du 18 au 20 octobre 2002, fut l'occasion pour la diplomatie française d'intégrer le Hezbollah au cœur de sa politique d'influence – notamment culturelle – mais plus globalement de tirer un trait sur l'attentat du Drakkar de 1983 et de surmonter son inimitié à l'égard du groupe chiite. En effet, pour ce premier Sommet de la Francophonie dans un pays arabe, la France prit soin d'inviter l'ensemble des représentants des grandes communautés libanaises. Ainsi, l'article du *Monde* le 22 octobre précise : « le sommet de Beyrouth a été considéré comme un succès [...] au point qu'on a pu voir le chef du Hezbollah Hassan Nasrallah au côté de l'archevêque maronite Sfeir dans le parterre des invités officiels²⁵⁹ ».

La « lettre à ami français » de Hassan Nasrallah ou le pragmatisme hezbollahi comme proximité de façade

L'année 2005, véritablement charnière dans les relations franco-hezbollahi (*cf. infra*), fut celle de la personnification de la relation franco-hezbollahi par la figure de Hassan Nasrallah. Le 15 avril 2005, le secrétaire général Hassan Nasrallah publie sa « Lettre à un ami français » dans le journal *Le Figaro*²⁶⁰. Dans cette lettre, il développe une stratégie argumentative rôdée²⁶¹, en ayant régulièrement recours à des arguments de « communauté²⁶² ». Ceux-ci visent à mettre en évidence un partage de valeurs communes telles que la démocratie, la justice, la tolérance ou les valeurs de paix. Il dissocie par ailleurs la

²⁵⁹ Claire TREAN, « Le sommet de Beyrouth marque une volonté de relance politique de la francophonie », *Le Monde*, 22 octobre 2002.

²⁶⁰ Voir annexe n°7 : « Lettre à un ami français », Hassan Nasrallah, 15 avril 2005.

²⁶¹ Briec LE GOUVELLO DE LA PORTE, *op. cit.*, p. 102.

²⁶² *Ibid.*, p. 103.

« partie française » et la « partie américaine » dans la résolution 1559 : si la France demande avant tout le retrait syrien du Liban, les États-Unis insistent sur le désarmement du groupe²⁶³. De plus, alors que les États-Unis mènent une politique agressive et de soutien inconditionnel à Israël, le secrétaire général met en exergue l'existence de liens culturels et historiques, des convergences d'intérêts et de vues entre le Liban et la France sur « nombre de problématiques civilisationnelles et politiques contemporaines²⁶⁴ ». Hassan Nasrallah met d'ailleurs un point d'orgue à la coexistence islamo-chrétienne et au droit à vivre librement et dignement :

« Nous appelons au dialogue toutes les forces libanaises et la France, pour qui le Hezbollah éprouve une grande amitié, est invitée en tant qu'amie du Liban à encourager le dialogue national et la réconciliation interne. Sa participation à l'élaboration de la résolution 1559 a interloqué de nombreux Libanais qui n'aiment pas voir la France aux prises avec une hégémonie américaine déchaînée et agressive.²⁶⁵ »

Ainsi, en présentant l'action du Hezbollah comme légitime et légale tout autant qu'en accord avec les principes séculaires de la France, Hassan Nasrallah donne naissance à une configuration discursive au sein de laquelle la France joue le rôle de « l'ami » qui « déçoit quelque peu mais auquel on conserve son affection²⁶⁶ ». L'insistance est faite sur le respect de la souveraineté libanaise, principe que la diplomatie française s'évertue à répéter depuis l'indépendance du pays en 1943. Les arguments étayés sont donc en pleine harmonie avec les valeurs d'une société démocratique et libérale. Ce pragmatisme et cette flexibilité dans les stratégies communicationnelles du Hezbollah (notamment de son secrétaire général) et de ses médias a pour but de rapprocher la France et le groupe, notamment en évitant l'amalgame entre les politiques étrangères française et américaine. En effet, lorsqu'il affirme que les démocraties occidentales ne sont pas un tout homogène, Hassan Nasrallah permet un rapprochement idéologique entre les deux acteurs, qui souhaitent un Liban uni, prospère et souverain.

²⁶³ Hassan NASRALLAH, « Lettre à un ami français », *Le Figaro*, 15 avril 2005.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ *Ibid.*

²⁶⁶ Briec LE GOUVELLO DE LA PORTE, *op. cit.*, p. 103.

Enfin, il est possible de voir dans « l'ami français » la personne de Jacques Chirac. Celui-ci développa, durant ses deux mandats de 1995 à 2007, de nombreuses relations d'amitiés avec des dirigeants du monde arabe – au premier rang desquels se trouve le Premier ministre libanais récemment assassiné au moment de la rédaction de ladite lettre, Rafic Hariri. Hassan Nasrallah offre dans cette lettre son amitié à Jacques Chirac, avec l'objectif de rendre acceptable la résistance nationale du Hezbollah auprès des décideurs politiques français. Cette lettre s'apparente donc à une opération de charme du Hezbollah à l'égard de la France qui se trouve être partiellement efficace. Cependant, les années 1990 et le début des années 2000 sont également celles des pressions françaises, libanaises et internationales qui freinent ce rapprochement.

Des pressions françaises entravant des relations cordiales : l'incident de Jérusalem

Lorsque le Hezbollah intègre pour la première fois le Parlement libanais, les réactions françaises restent timides. La France s'attache depuis 1943 à promouvoir la souveraineté et la démocratie au Liban, et ne pouvait donc s'opposer à un tel processus démocratique. Cependant, rapidement, l'ascension politique hezbollahi a entraîné des dissensions au cœur du processus décisionnel en lien avec la politique étrangère française au Liban. Le souvenir des attentats du Drakkar et plus globalement des nombreux attentats et prises d'otage reste vif dans la mémoire de l'opinion publique française et de certaines franges du Quai d'Orsay et de l'Élysée.

Afin d'analyser ces divergences internes, la théorie précédemment évoquée du « two-level games²⁶⁷ » se relève être particulièrement pertinente durant les périodes de cohabitation. En effet, la Constitution de la Vème République ne fournit pas de réponse claire quant à la pratique de la politique étrangère durant une cohabitation. Si le « Président de la République négocie et ratifie les traités²⁶⁸ », la pratique gaullienne du pouvoir a fait du chef de l'État l'acteur majeur de la politique étrangère française. Cependant, l'article 20 de la même Constitution dispose que le gouvernement « détermine et conduit la politique de la

²⁶⁷ Graham T. ALLISON, *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little Brown and Company, 1971.

²⁶⁸ Article 52 de la Constitution.

nation²⁶⁹ ». La première cohabitation, entre 1986 et 1988, fut ainsi qualifiée de conflictuelle puisqu'elle se résuma à « une lutte pour l'hégémonie, entrecoupée de moments de réelles connivences²⁷⁰ » et exacerba des antagonismes auparavant restés théoriques. Le Président ou le Premier ministre usent de leurs propres ressources politiques, administratives et diplomatiques afin d'influer sur la politique étrangère.

De surcroît, cette théorie est d'ailleurs intimement lié à la fiction de l'État unitaire : les travaux de Graham Allison ont, à l'aide du cas de la crise des missiles de Cuba, montré que l'État n'est pas une entité monolithique et que l'intérêt national unifié et objectif n'existe pas²⁷¹. Cette divergence dans les visions du monde, les intérêts et les ressources implique nécessairement des prises de position différentes concernant la fabrication de la politique étrangère lorsque des évolutions – telles que la montée en puissance politique du Hezbollah – surviennent. Manon-Nour Tannous résume ces luttes internes :

« En un temps t, les uns peuvent plaider pour l'établissement de contacts en échange de potentielles concessions, alors que les autres redoutent l'instrumentalisation du dialogue par des acteurs pariant sur une stratégie dilatoire et sans volonté de résultat²⁷² ».

Ainsi, bien que la troisième cohabitation (1997-2002) entre Jacques Chirac et Lionel Jospin fut plus consensuelle que la première, le bicéphalisme ajouté à la fiction de l'État unitaire a mené à l'un des plus graves incidents diplomatiques entre la France et le Liban – également nommé l'incident de Jérusalem.

Encadré n°3 : Visite de Lionel Jospin en Israël (2000)

Le 24 février 2000, alors que la cohabitation entre le président Jacques Chirac et le Premier ministre Lionel Jospin dure depuis trois ans, ce dernier déclare en Israël que la France « condamne les attaques du Hezbollah et toutes les actions terroristes unilatérales, où qu'elles

²⁶⁹ Article 20 de la Constitution.

²⁷⁰ Samy COHEN, « La politique étrangère entre l'Élysée et Matignon », *Politique étrangère*, vol.3, n°53, 1989, pp. 487-503.

²⁷¹ Cette vision, erronée, de l'État comme acteur unitaire fut notamment étudiée par Florent POUPONNEAU, « Lutttes nationales et politiques étrangère. Analyse d'un changement de la 'position de la France' dans la crise du nucléaire iranien », *Gouvernement et action publique*, n°3, 2013, pp. 461-486.

²⁷² Manon-Nour TANNOUS, *Fréquenter les infréquentables*, op. cit., p. 13.

se mènent, contre des soldats ou des populations civiles israéliennes²⁷³ ». Marquant une forte volonté d'intervention du Premier ministre dans la politique étrangère, ces propos provoquent une vive polémique tant en France qu'au Proche-Orient. Cet « incident de Jérusalem » est à l'origine, deux jours plus tard, de manifestations violentes de la part d'étudiants palestiniens à Bir Zeit qui jettent des pierres sur Lionel Jospin.

Le président Jacques Chirac rappelle alors à l'ordre Lionel Jospin à travers un communiqué de l'Élysée, dans lequel il critique vertement le hiatus dans la politique étrangère française vis-à-vis du Liban provoqué par le Premier ministre :

« Le Chef de l'État a réaffirmé la constance de la politique étrangère de la France et l'équilibre qui inspire l'action de notre pays au Proche-Orient, action qui demeure inchangée. [...] Remettre en cause cette impartialité serait porter atteinte à la crédibilité de notre politique étrangère et à la capacité de la France d'agir pour la paix²⁷⁴ ».

Ce qui fut qualifié par le Ministre de la Défense Alain Richard d'un « incident de parcours²⁷⁵ » et par la droite de « dérapage inconvenable²⁷⁶ » eut deux conséquences : la première est constitutionnelle et pose la question des divergences en termes de politique étrangère durant la cohabitation ; la seconde est diplomatique, puisque ces propos furent les premiers à qualifier de « terroristes » les actions du Hezbollah dans le cadre de sa résistance contre Israël. La déclaration de Lionel Jospin déclenche une vague d'indignation au Liban : l'ensemble de la presse et des partis libanaises (y compris le gouvernement), de toutes tendances politiques, condamne ces propos sur un groupe soutenu par une majorité de la population et reconnu comme le fer de lance de la résistance contre Israël depuis les accords issus de l'opération Raisins de la colère en avril 1996. Par exemple, le journal *L'Orient-le Jour*

²⁷³ Georges MARION et Pascale ROBERT-DIARD, « M. Jospin qualifie de 'terroristes' les attaques du Hezbollah contre Israël », *Le Monde*, 26 février 2000.

²⁷⁴ Communiqué de la présidence de la République suite aux positions exprimées par M. Jospin sur l'action du Hezbollah contre Israël au Sud Liban, Paris, 26 février 2000.

²⁷⁵ Entretien du Ministre de la Défense, M. Alain Richard avec Europe 1, Paris, 1er mars 2000. Accessible sur la base documentaire du MEAE :

https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1683629609813, consulté le 07/05/2023.

²⁷⁶ « 2000 : Quand Jospin 'dérapait' sur le Hezbollah », *L'Obs*, 4 décembre 2006.

réaffirme le lendemain les subtilités de la politique française au Proche-Orient et déclare que l'impartialité dont jouit la France au Liban est un dogme de sa politique – consolidant *de facto* la prédominance du président dans la politique extérieure²⁷⁷. La controverse autour des propos de Lionel Jospin implique avant tout la mise en péril de la cohérence de la politique française au Proche-Orient. En effet, le Quai d'Orsay fut contraint à un exercice de grand écart : il tenta de justifier les propos du Premier ministre, tout en réaffirmant la constance de la politique française dans la région.

Ainsi, lorsque le président et le Premier ministre « ne peuvent s'empêcher de céder, de temps en temps, à leur désir d'exister par eux-mêmes²⁷⁸ », la politique étrangère n'est plus unitaire – les intérêts nationaux sont donc divergents d'un bord politique à l'autre. Karim Émile Bitar, énarque franco-libanais et directeur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, parle, à ce titre, d'une « querelle politique franco-française²⁷⁹ » pour désigner la polémique. Cet exemple concret du « two-level games » relève également de différentes visions mémorielles. Le poids des mémoires, bien souvent individualisé ou instrumentalisé politiquement, sclérose encore les relations entre Paris et le Hezbollah au début des années 2000. Le Premier ministre est au journal de TF1 quelques jours plus tard. Lorsque le journaliste lui affirme « qu'il y avait peut-être le Hezbollah des années 1980 qui procédait à des enlèvements, des attentats et puis le Hezbollah d'aujourd'hui », il répond :

« Oui, mais il n'est pas interdit non plus de garder le souvenir d'un certain nombre de choses qui sont arrivées à des Français. Il n'est pas interdit de garder le souvenir. C'est tout, je n'en dis pas plus. »²⁸⁰

Globalement, des dissensions internes existent à cette période concernant la politique à adopter à l'égard du Hezbollah, y compris au sein du Quai d'Orsay. Ainsi, Denis Bauchard évoque des divergences entre la direction des Affaires politiques et la direction ANMO durant son passage en tant que directeur de cette dernière²⁸¹.

²⁷⁷ « Revue de presse. La 'gaffe' de Jospin commentée au Proche-Orient et en Europe », *Libération*, 29 février 2000.

²⁷⁸ Samy COHEN, « La diplomatie française dans la cohabitation », *Esprit*, n°264, 2000, p. 55.

²⁷⁹ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

²⁸⁰ « Entretien du Premier ministre, M. Lionel Jospin avec TF1 », Paris, 16 mars 2000. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1683629827347, consulté le 07/05/2023.

²⁸¹ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

Enfin, le poids des pressions internes se matérialise par les enquêtes sur le financement du groupe, florissante au début des années 2000. Des liens sont notamment établis avec des cartels de drogue en Amérique latine et un transit par l'Afrique de l'Ouest²⁸². Lorsque la *Drug Enforcement Administration* américaine prévient les renseignements français des sources de financement du groupe chiite, des voix se lèvent dans l'administration pour éviter tout rapprochement avec le parti²⁸³. Cependant, la France n'a pas modifié sa politique à l'égard du Hezbollah, un comportement qui peut s'expliquer par le paradigme théorique de la politique organisationnelle développé par Graham Allison²⁸⁴. Celui-ci affirme que la politique étrangère est le résultat de l'activité de multiples organisations bureaucratiques qui composent l'État. L'intérêt national est alors dissout dans la diversité desdites organisations bureaucratiques et est donc tributaire des routines bureaucratiques – différentes selon chaque service ou ministère. Ce poids des routines pourrait expliquer d'une part le renseignement français concernant le financement illicite du Hezbollah et d'autre part son absence de conversion en sujet politique et diplomatique, restant cloisonné au sein des services de renseignement et de lutte contre le trafic de stupéfiants.

Des tensions idéologiques persistantes : les affaires al-Manar et du port du voile islamique

Bien que des rapprochements ont lieu entre la France et le Hezbollah durant les décennies 1990 et 2000, ceux-ci sont avant tout empreints d'une forte *realpolitik* de la part des deux côtés. L'idéologie prônée par le Hezbollah reste un frein à un approfondissement de la relation, comme en témoigne l'affaire du foulard islamique en France en 2003 et 2004. En effet, le 15 mars 2004, le Parlement français approuve à la quasi-unanimité une loi interdisant les signes religieux ostentatoires dans les écoles publiques. Cet épisode, qualifié par l'anthropologue Emmanuel Terray d'« hystérie politique²⁸⁵ », a largement contribué à créer

²⁸² Jérôme FRITEL et Sofia AMARA, *Hezbollah, l'enquête interdite* [documentaire], France Télévisions, 2023, 3 épisodes de 52min.

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ Graham T. ALLISON, *Essence of Decision*, *op. cit.*

²⁸⁵ Emmanuel TERRAY, « La question du voile : une hystérie politique », *Mouvements*, n°32, 2004, pp. 96-104.

un climat de « choc des civilisations », sur fond de menace pour la communauté et « d'activisme islamiste²⁸⁶ ». Ainsi, dès la fin 2003, le secrétaire général adjoint du Hezbollah Naïm Kassem affirme que l'interdiction du port du voile dans les écoles publiques en France constituait « le prélude à une hostilité intellectuelle contre l'islam²⁸⁷ ». Une vaste campagne est alors organisée par le groupe chiite. Celle-ci s'appuie sur la diaspora chiite en France mais également sur les Libanais musulmans. Ainsi, le 8 janvier 2004 est organisée devant l'ambassade de France à Beyrouth une manifestation réunissant 5000 écolières afin de marquer l'opposition à la décision du Parlement français. Cette affaire révèle des antagonismes idéologiques et institutionnels plus profonds entre le Hezbollah et la France, notamment concernant la laïcité :

« Au Liban, la laïcité de l'État est, par son objet, diamétralement opposée à la France, dans ce sens qu'elle permet une forte expression de toutes les communautés religieuses reconnues par la loi et leur implication déterminante dans la chose publique. La démocratie laïque y est ainsi intrinsèquement et paradoxalement fondée sur l'équilibre et le consensus communautaire.²⁸⁸ ».

Ainsi, cette affaire du port du foulard islamique, bien qu'elle fut exacerbée par le Hezbollah en raison du caractère nécessairement religieux du groupe, relève avant tout de divergences théoriques concernant la vision respective des deux pays sur la laïcité.

L'affaire al-Manar, du nom de la chaîne télévisée pro-Hezbollah éponyme et de ses démêlés juridiques et politiques en France en 2004 illustre quant à elle une certaine dysharmonie entre la politique française et le Hezbollah et le durcissement français à l'égard du groupe chiite.

Encadré n°4 : Affaire al-Manar (2004)

Cette affaire débute en novembre 2003, lorsque le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin s'indigne publiquement du caractère « antisémite » d'un programme diffusé sur al-Manar.

²⁸⁶ Olfa LAMLOUM, « Hezbollah and the 'al-Manâr Affaire' », *Journalism testing legal boundaries : Media laws and the reporting of Arab news*, 2008.

²⁸⁷ « Voile islamique – 'Une interdiction marquant le début d'une hostilité intellectuelle contre l'islam', affirme Kassem. Le Hezbollah reprend ses critiques contre la France », *L'Orient-Le Jour*, 30 décembre 2003.

²⁸⁸ Hiam MOUANNES, *La territorialité de la laïcité*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse Capitole, 2018, p. 238.

Enfin, le 13 décembre 2004, le Conseil d'État, saisi par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), lui-même saisi par le Conseil représentatif des Institutions juives de France (CRIF), ordonne à l'opérateur de satellites Eutelsat de cesser la diffusion d'Al-Manar, chaîne du Hezbollah. Al-Manar avait pourtant signé une convention avec le CSA le 19 novembre de la même année. Dans sa décision, le Conseil d'État affirme que la chaîne a fait preuve de manquements importants vis-à-vis des dispositions de « la loi du 30 septembre 1986 qui prohibent la diffusion de tout programme contenant une incitation à la haine ou à la violence pour des raisons de religion ou de nationalité²⁸⁹ ».

Au Liban, cette affaire provoque une vaste campagne de solidarité avec la chaîne hezbollahi, reprochant à la France son manquement à la liberté d'expression. Il semble ici pertinent d'analyser cette affaire sous un prisme stratégique et géopolitique : celui de la publicité (au sens de « ce qui est rendu public ») dont le Hezbollah a fait l'objet à travers ce qui a été dit et vu d'al-Manar. La décision du Conseil d'État s'apparente alors à une logique de guerre de l'information²⁹⁰ que l'on peut voir selon deux acceptations différentes : *pour* l'information et *par* l'information. C'est surtout la lutte *par* l'information qui est judicieuse ici, puisque l'enjeu autour de cette affaire al-Manar est de « destituer publiquement et durablement la légitimité de l'action et des raisons d'être que le Hezbollah revendique²⁹¹ ». En effet, cette sanction présente un caractère exceptionnellement sévère²⁹² qui répond à un objectif politique : celui de limiter la diffusion de l'idéologie politique du Hezbollah en France, mais également à l'échelle internationale puisque Eutelsat diffusait al-Manar dans plusieurs pays d'Europe.

La France participa, bien que cela ne soit pas directement en lien avec l'application de sa politique étrangère au Liban, à cette stratégie d'endiguement du Hezbollah. Celle-ci peut être décrite en termes de « communication internationale²⁹³ » afin d'évoquer l'usage

²⁸⁹ Conseil d'État, Juge des référés, 13 décembre 2004.

²⁹⁰ Olivier KOCH, « L'affaire al-Manar en France », in Sabrina MERVIN (dir.), *Le Hezbollah, op. cit.*, pp. 47-64.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 48.

²⁹² *Ibid.*, p. 56.

²⁹³ Expression développée par Tristan MATTELARD dans *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte, 1999.

stratégique des médias dans les rapports conflictuels entre États ou groupes non-étatiques. La communication internationale concerne notamment l'utilisation des médias pour influencer les populations civiles d'autres États et de toucher « les cœurs et les esprits » des citoyens. Ainsi, en interdisant sa diffusion, la France prive le Hezbollah d'une arme de communication pour diffuser auprès des Européens les justifications de son engagement politico-militaire²⁹⁴. La quête de légitimité est en effet primordiale pour un acteur naissant, tout autant que la sortie de l'illégitimité – la quête de réhabilitation – demande davantage d'efforts de la part de l'acteur invisibilisé pour combler cette « blessure morale²⁹⁵ ».

Enfin, cette affaire s'inscrit dans l'agenda français des années 2003 et 2004 relatif à la quête française de construire publiquement l'illégitimité et l'illégalité internationale du Hezbollah sur son territoire – toujours dans le respect de sa vision bicéphale du groupe. Un parallèle peut être établi avec l'affaire du foulard islamique un an plus tôt, mais surtout avec la résolution 1559 signée en septembre 2004 – dont la France est la cheffe de file avec les États-Unis. En effet, la France fut une « avocate pugnace²⁹⁶ » de cette résolution qui « demande que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées²⁹⁷ ».

Ainsi, on peut interpréter l'affaire al-Manar comme le penchant communicationnel d'une stratégie plus large (avec la résolution 1559) de délégitimation et d'ostracisation du Hezbollah afin de provoquer son désarmement. La politisation de l'affaire et l'instrumentalisation de moyens juridiques pour supprimer al-Manar²⁹⁸ se sont produites au profit d'un durcissement plus global de la politique française vis-à-vis du Hezbollah, c'est-à-dire dans l'optique d'endiguer et de stigmatiser le parti de Dieu dans le débat public français au début des années 2000.

²⁹⁴ Olivier KOCH, « 'L'affaire al-Manar' en France », *op. cit.*, p. 52.

²⁹⁵ Manon-Nour TANNOUS, *Fréquenter les infréquentables*, *op. cit.*, p. 31.

²⁹⁶ Vincent HUGUEUX, « La voie de la France », *L'Express*, 3 août 2006.

²⁹⁷ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1559 du 2 septembre 2004 (annexe n°5).

²⁹⁸ En effet, la loi de l'audiovisuel du 30 septembre 1986 fut modifiée à son article 42.10 lors de l'adoption de la loi du 9 juillet 2004 (soit peu de temps avant la décision concernant al-Manar). Cette modification dote le CSA de la possibilité de saisir le Conseil d'État pour qu'il statue en référé. De surcroît, cette loi permet de « faire cesser la diffusion [...] d'un service de télévision relevant de la compétence de la France », ce qui n'était pas possible auparavant – le CSA disposait de moyens de sanction peu dissuasifs.

Ainsi, l'arrivée en politique du Hezbollah coïncida avec un apaisement des relations franco-hezbollahi : si la décennie 1980 fut celle des menaces, des attentats et des otages ; les années 1990 et début 2000 furent marqués par des tentatives de rapprochement entre la branche politique du Hezbollah et la diplomatie française. D'une part, le Hezbollah a multiplié les opérations de charme envers Paris afin de contrebalancer l'ostracisme souhaité par Washington ; d'autre part, la France elle-même a fait preuve d'impartialité durant les crises israélo-libanaises, gagnant *de facto* les faveurs du parti. Néanmoins, le poids des pressions internes et internationales freina considérablement ledit rapprochement, les deux protagonistes ayant par ailleurs des visions antagonistes sur de nombreux sujets, notamment sociétaux.

III. Le Hezbollah faiseur de rois sur la scène politique libanaise et la reconsidération française (2005-)

L'année 2005 est une année charnière pour le Hezbollah à bien des égards : alors qu'elle est accusée d'avoir participé à l'attentat de Rafic Hariri, elle perd son allié de longue date, la Syrie, qui quitte le Liban ; cependant, elle continue son ascension politique puisqu'elle intègre, pour la première fois, le gouvernement libanais. La France, à nouveau, prend en compte cette évolution du parti et adopte une position différentielle par rapport aux autres chancelleries occidentales. Ainsi, Paris développe une stratégie diplomatique pragmatique dans un Liban à nouveau en proie à l'instabilité militaire et politique. Elle s'ouvre résolument à la branche politique du Hezbollah, bien qu'elle accroît son intransigeance dans ses discours à propos de la distinction entre le groupe armé et le parti politique.

A. Une stratégie diplomatique pragmatique dans le maelström libanais

Il s'agira ici d'analyser les diverses conséquences des événements de 2005 sur la relation entre la France et le Hezbollah. Si la France se positionne clairement en faveur du retrait syrien et de l'application de la résolution 1559, elle maintient son impartialité qui lui est propre durant la guerre des 33 jours en 2006.

L'assassinat de Rafic Hariri et le retrait syrien

L'année 2005 débute tragiquement pour le pays du Cèdre. Le 14 février 2005, à 12h50, un camion explose violemment sur la Corniche beyrouthine, à proximité de l'hôtel Saint George. L'explosion produit un cratère de 9 mètres de large et endommage tous les bâtiments et véhicules dans un rayon d'une centaine de mètres²⁹⁹. 22 personnes sont tuées suite à l'explosion, dont le Premier ministre Rafic Hariri. Cet attentat choque profondément les Libanais et la communauté internationale. La France, dont le président Jacques Chirac était un ami intime du Premier ministre libanais, condamne fermement l'assassinat. Cet assassinat

²⁹⁹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p.266.

est un coup dur porté à la présence française au Liban. En effet, lorsque Rafic Hariri fut au pouvoir entre 1995 et 1998 puis entre 2000 et 2004, la relation franco-libanaise atteignit un degré de personnification très élevé. Les deux hommes s'étaient rencontrés dans les années 1980, et se considéraient depuis comme des frères³⁰⁰, permettant ensuite une intensification de la relation. Celle-ci était également inhérente à une certaine « obsession³⁰¹ » libanaise du président français. Jacques Chirac fut d'ailleurs le seul chef d'État occidental à se rendre aux obsèques à Beyrouth le 16 février.

Rapidement, le régime syrien est unanimement désigné comme le commanditaire de l'attentat, provoquant l'ire de la population libanaise dans un élan nationaliste. En effet, Rafic Hariri était un farouche opposant à l'occupation syrienne du Liban. Il soutenait l'application de la résolution 1559 qui appelait la Syrie à quitter le Liban. Peu de temps avant son assassinat, il avait annoncé ne pas vouloir proroger le mandat du président Émile Lahoud (partisan de la tutelle syrienne sur le Liban). Le Hezbollah, quant à lui, s'il condamne directement l'attentat, patiente pour se positionner sur un échiquier politique en pleine recomposition. En effet, l'anti-syrianisme d'une frange importante de la population est exacerbé par cet événement, ce qui provoque *in fine* une réconciliation entre les chrétiens et les sunnites³⁰² et plus globalement un schisme profond entre pro et anti-syriens : c'est la révolution du Cèdre.

Encadré n°5 : Révolution du Cèdre (2005)

La révolution du Cèdre désigne la série de manifestations qui ont suivi l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005. Des manifestations sont organisées pour exiger le départ des troupes syriennes du Liban ainsi que la vérité sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre – lançant *de facto* « l'intifada pour l'indépendance³⁰³ ». Le Liban se divise alors en deux courants antagonistes : un premier, lancée à l'initiative du Hezbollah le 8 mars, « en soutien à la Syrie » et « contre les ingérences étrangères et la résolution 1559³⁰⁴ » ; un second, dans l'opposition, se

³⁰⁰ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

³⁰¹ Élie FAYAD, « Chirac, ce 'Libanais' », *L'Orient-Le Jour*, 27 septembre 2019.

³⁰² René OTAYEK, « La 'révolution du Cèdre' au Liban. Refondation du Pacte national ou occasion manquée ? », in Denis-Constant MARTIN (dir.), *L'identité en jeux*, Paris, Karthala, 2010, pp. 311-333.

³⁰³ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.266.

³⁰⁴ *L'Orient-Le Jour*, 7 mars 2005.

réunit autour d'une manifestation géante (plus d'un million de personnes³⁰⁵) le 14 et appelle à la démission du président Émile Lahoud, à la vérité sur l'assassinat mais surtout au départ de la Syrie, présent militairement au Liban depuis 1976. Cette fracture de la rue donnera plus tard les coalitions politiques de l'« Alliance du 8 mars » et de l'« Alliance du 14 mars ». Sous la pression populaire – surtout beyrouthine – les troupes syriennes quittent définitivement le Liban le 27 avril 2005 dans un « départ précipité et sans gloire³⁰⁶ ». Finalement, des élections sont organisées en juin, et la coalition du 14 mars remporte la majorité des sièges de l'Assemblée, entérinant le retrait syrien de la vie politique libanaise.

Ainsi, « en ce printemps 2005, l'État libanais n'est pas à reconstruire mais tout simplement à construire³⁰⁷ ». Le Hezbollah participe activement à cette reconstruction idéologique d'un Liban débarrassé de la tutelle de Damas – bien que le parti soit pro-syrien. En effet, cette révolution du Cèdre est un moment charnière pour la mue politique du Hezbollah. Bien que l'Alliance du 8 mars ne remporte pas la majorité aux élections législatives de juin, le gouvernement d'union nationale de Fouad Siniora offre trois ministères au Hezbollah³⁰⁸ grâce aux 13 sièges qu'il a acquis à l'Assemblée. Pour la première fois de son histoire, le Hezbollah participe à un gouvernement, 13 ans après sa première participation aux élections législatives et 23 ans après sa création. Relativement consensuelle au départ³⁰⁹, des tensions apparaissent rapidement au sein de la coalition en raison de la résolution 1595. En effet, cette dernière, votée le 7 avril 2005, « décide de créer une commission d'enquête internationale indépendante³¹⁰ » pour identifier les « auteurs, commanditaires, organisateurs et complices³¹¹ » de l'attentat. L'enquête débute en juin 2005, présidée par le juge allemand Detlev Mehlis. Cependant, et alors même que le Hezbollah avait accepté cette enquête

³⁰⁵ *Ibid.*, 15 mars 2005.

³⁰⁶ Pierre BLANC, « La Syrie au Liban : retour sur une fin d'occupation », *Confluences Méditerranée*, n°54, 2005, pp. 201-215.

³⁰⁷ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p.273.

³⁰⁸ Faouzi Salloukh, n'appartenant à aucun parti politique mais proche du Conseil supérieur chiite, remporte le ministère des Affaires étrangères (ministère capital pour le Hezbollah afin de bloquer une future application de la résolution 1559) ; Mohammad Fneich, cadre du parti, se voit attribuer le ministère de l'Énergie et l'Eau ; enfin, Trad Hamadé, lui aussi pro-Hezbollah, obtient le ministère du Travail.

³⁰⁹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p.275.

³¹⁰ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1595 du 7 avril 2005.

³¹¹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p.276.

internationale uniquement si elle était dénuée de toute politisation, le juge brise à plusieurs reprises le secret de l'instruction, soupçonnant – sans preuves tangibles – une implication du Hezbollah dans l'assassinat. Cet épisode dégrade considérablement les relations entre le parti et le gouvernement, qui qualifie ces allégations d'« idiots³¹² » et affirme que l'enquête est bien politisée et soumise aux ingérences étrangères. La direction du Hezbollah redoute en effet une conclusion « taillée sur mesure³¹³ » par la communauté internationale et Israël afin de se débarrasser définitivement du Hezbollah. La France, quant à elle, est principalement préoccupée par l'application de la résolution 1559 qu'elle avait fortement soutenu en 2004, bien que l'ambassadeur français en poste à Beyrouth rappelle à plusieurs reprises l'attachement de Paris à la mise en œuvre de la résolution 1595³¹⁴, ce qui dégrade davantage les relations avec le Hezbollah.

La polarisation des tensions autour de l'application de la résolution 1559

Une fois les troupes syriennes hors du territoire libanais, le désarmement du Hezbollah devient le cheval de bataille des pays occidentaux – y compris la France. En effet, la milice chiite est la dernière n'ayant pas rendu ses armes, justifiant son comportement par la nécessité de continuer la résistance contre Israël et de récupérer les fermes de la Chebaa. Le nouveau gouvernement de Fouad Siniora fait de nombreux compromis vis-à-vis du Hezbollah : en échange de l'acceptation d'une désyrianisation de l'appareil d'État de la part du Hezbollah, l'une des premières déclarations ministérielles du gouvernement fait l'impasse sur la résolution 1559, au grand bonheur du parti :

« Le gouvernement considère que la Résistance libanaise est l'expression sincère et naturelle du droit national du peuple libanais à défendre son territoire et sa dignité face aux agressions, aux menaces et aux ambitions israéliennes, à œuvre pour parachever la libération de la terre libanaise.³¹⁵ »

³¹² *L'Orient-Le Jour*, 27 août 2005.

³¹³ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.277.

³¹⁴ *L'Orient-Le Jour*, 5 mai 2005.

³¹⁵ *L'Orient-Le Jour*, 26 juillet 2005.

Ainsi, le Hezbollah s'accommode aisément aux décisions de la coalition du 14 mars, tant que celles-ci ne remettent pas en cause l'armement du groupe. Face à cet attachement presque sacro-saint à la non-application de la résolution 1559, des tensions apparaissent dans les discours des diplomaties occidentales – notamment française. En effet, le 7 juillet, soit quelques jours avant la formation du gouvernement d'union nationale, un document de travail à l'attention du président Chirac pour le sommet du G8 en Écosse mentionne l'importance pour la France du désarmement du parti :

« Le Hezbollah n'a pas encore déposé les armes. La communauté internationale le demande dans la résolution 1559 qui doit être intégralement appliquée. [...] De mon point de vue, la solution passe par la participation, pleine et entière, du Hezbollah, comme de la communauté chiite, à la vie politique, économique et sociale du pays. Celle-ci viendra au terme d'un processus de dialogue entre les forces vives du Liban.³¹⁶ »

Paris encourage donc l'intégration du Hezbollah au gouvernement – *a contrario* de Washington –, bien qu'elle accroît de manière substantielle la pression internationale pour la mise en œuvre du désarmement. Celle-ci est une condition *sine qua non* de la restauration de la pleine souveraineté du Liban – et passe donc par le retour de l'armée régulière au Sud-Liban, région dont elle est partiellement absente depuis la fin des années 1960³¹⁷. Cependant, la France, malgré sa sévérité à l'égard de la branche armée du Hezbollah, reste indispensable pour le parti. Par exemple, lorsqu'en novembre 2005 est évoquée pour la première fois l'idée d'un Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban (ci-après TSL), le Hezbollah milite pour qu'il soit placé sous juridiction française et non américaine. Dans le cas d'une juridiction américaine, le parti craint une forte partialité à l'égard du groupe et donc l'envoi sans jugement de plusieurs cadres du groupe à Guantanamo³¹⁸. La France, en raison de sa réputation d'impartialité, reste donc influente au Liban et se pose en acteur incontournable.

³¹⁶ Sommet du G8 Liban/Syrie, éléments d'intervention du Président de la République, M. Jacques Chirac (document de travail), Gleneagles, 7 juillet 2005. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1684262406807, consulté le 11/05/2023.

³¹⁷ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p.282.

³¹⁸ *Ibid.*

Cette impartialité est symptomatique de la doctrine du gaullo-mitterrandisme³¹⁹. Elle expliquerait également les opérations de charme du Hezbollah à l'égard des autorités françaises (cf. la « lettre à un ami français » de Hassan Nasrallah la même année).

Ici, un parallèle peut être établi avec la théorie des jeux en relations internationales : celle-ci est initialement un concept propre à la microéconomie, puisqu'elle « représente et prédit les stratégies de différents acteurs en situation d'interdépendance, chaque acteur étant pourvu d'objectifs propres³²⁰ ». Transposée aux relations internationales, la théorie des jeux permet de rendre compte des processus décisionnels de chaque acteur dans une logique réaliste³²¹. La matrice suivante (jeu non coopératif) peut expliquer les comportements du Hezbollah et de la France en 2005 lors des débats autour de l'application de la résolution 1559 et plus globalement de l'intégration du Hezbollah au gouvernement :

		France (P1)	
		Politique « agressive » (ostracisation)	Politique « accommodante » (intégration)
Hezbollah (P2)	Politique « agressive » (France = « Petit Satan »)	P1 : Gain auprès des États-Unis mais perte d'autonomie stratégique au Liban. P2 : Risque accru de l'application de la résolution 1559.	P1 : Risque d'une recrudescence des menaces à l'égard des intérêts français au Liban. P2 : Perte d'un potentiel « partenaire stratégique » sur la scène internationale.
	Politique « accommodante » (ex : <i>Lettre à un ami français</i>)	P1 : Perte de réputation auprès de la population libanaise (partialité et tropisme atlantiste). P2 : Apparaît comme un acteur « raisonné » (quête de légitimité politique).	P1 : Indispensabilité au Liban auprès de tous les interlocuteurs (gain). P2 : Plus de poids dans les négociations internationales face aux États-Unis et à Israël (gain).

Figure 1. Matrice des pertes et des gains entre la France et le Hezbollah en 2005³²².

³¹⁹ Indépendance vis-à-vis des États-Unis, politique ambitieuse et réaliste avec le monde arabe, etc. Cf. chapitre 2.

³²⁰ Jean TIROLE, *Économie du bien commun*, Paris, PUF, 2016.

³²¹ Pierre ALLAN et Christian SCHMIDT, *Game Theory and International Relations. Preferences, Information and Empirical evidence*, Cheltenham, Edward Elgar, 1994, p. 117.

³²² Matrice réalisée par l'auteur à partir des informations récoltées lors des entretiens, notamment avec Karim Émile Bitar (18 avril 2023) et Daniel Jouanneau (4 février 2023). Ces différentes options ressortent également de l'analyse des archives diplomatiques françaises de la décennie 1980, où les notes et télégrammes diplomatiques évoquent régulièrement les gains et les risques de telle ou telle position française selon tel ou tel événement.

Lorsqu'on applique l'équilibre de Nash³²³, on constate que les deux acteurs ont intérêt à adopter une politique « accommodante » (*en gras dans le tableau*). En effet, la France se rend indispensable au Liban auprès de *tous* les interlocuteurs (*a contrario* des États-Unis par exemple qui refusent d'échanger avec le Hezbollah) ; et le parti de Dieu, quant à lui, gagne un interlocuteur (ne se met pas un acteur à dos) dans sa quête de légitimité politique à l'international. En effet, bien que la France souhaite et encourage l'application pleine et entière de la résolution 1559, une politique « accommodante » du Hezbollah envers Paris apaiserait les tensions et permettrait de tirer définitivement un trait sur les événements des années 1980 (Drakkar, crise des otages, etc.). Cela permettrait également au Hezbollah de se positionner en véritable acteur politique au Liban. Ce schéma est celui de la « stratégie gagnant-gagnant », notamment développée par Robert Axelrod³²⁴. Ce dernier a décelé la supériorité supposée du comportement coopératif dans un environnement de dilemmes du prisonnier. Dans le cas Hezbollah-France, les deux acteurs ont intérêt à coopérer (c'est-à-dire adopter une politique accommodante) car cette stratégie augmente les gains de chacun.

La réputation française d'impartialité permet donc à la France de rester influente et de se poser en acteur incontournable au Liban. Cette position sera davantage confortée lors de la guerre des 33 jours à l'été 2006.

La guerre des 33 jours ou l'exacerbation du gaullo-miterrandisme

Durant les derniers mois de l'année 2005, les tensions entre le Hezbollah (désormais allié avec le maronite précédemment anti-syrien Michel Aoun) et l'Alliance du 14 mars se cristallisent autour de la question du désarmement du groupe – notamment en raison d'une pression internationale allant *crescendo*. Le parti bloque au Parlement toute loi pouvant nuire à la Résistance, ce qui accentue la « marche inexorable vers la rupture³²⁵ ». Celle-ci est véritablement consommée lors de la guerre des 33 jours en juillet et août 2006.

³²³ Un équilibre de Nash est un ensemble de stratégie (une par joueur) tel qu'aucun joueur ne peut obtenir un gain supplémentaire en changeant unilatéralement de stratégie. Ici, les deux acteurs ont intérêts à adopter une politique « accommodante » puisqu'aucun acteur ne peut gagner plus en changeant unilatéralement de stratégie. Voir Nicolas EBER, *Théorie des jeux*, Paris, Dunos, 2018, p. 16.

³²⁴ Robert AXELROD, *The evolution of cooperation*, New York, Basic Books, 1984.

³²⁵ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p. 277.

Encadré n°6 : La guerre des 33 jours (2006)

Le 12 juillet 2006 au matin, un commando du Hezbollah attaque une patrouille israélienne au niveau de la Ligne bleue³²⁶, tuant six soldats et en capturant deux autres³²⁷. Hassan Nasrallah évoque directement la volonté d'échanger ces deux soldats avec les derniers soldats de la Résistance emprisonnés dans les geôles israéliennes³²⁸. Bien que le Hezbollah dédouane le gouvernement de Fouad Siniora de toute responsabilité, le Premier ministre israélien Ehud Olmert tient pour responsable l'ensemble de l'État libanais. Israël, en représailles, lance l'opération *Juste Châtiment* (renommée ensuite *Changement de cap*) afin de « briser le Hezbollah³²⁹ » et de contraindre le gouvernement libanais à appliquer la résolution 1559. Cette série d'attaques aériennes et terrestres touche le Sud-Liban, la Bekaa et Beyrouth. Après d'âpres négociations internationales, l'armée israélienne se retire des territoires libanais le 14 août. Tsahal est sortie affaiblie de ce conflit « coûteux et raté, voire, au pire, [considéré] comme une défaite³³⁰ ». Le conflit, aussi appelé « seconde Guerre du Liban », fit plus de 1 200 morts libanais, civils pour la plupart, et 900 000 déplacés³³¹.

Lors de cette guerre, la France se démarque – à nouveau – par une forte impartialité. Bien qu'elle s'aligne sur la communauté internationale lorsque le conflit éclate le 12 juillet en condamnant l'enlèvement des deux soldats israéliens par le Hezbollah, elle affirme que l'offensive israélienne est disproportionnée³³². Ce n'est pas le cas des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne qui considèrent les représailles israéliennes comme légitimes³³³. Un consensus émerge quant aux ingérences syrienne et iranienne : en effet, Jacques Chirac affirme lors d'un entretien télévisé le 14 juillet que « le Hezbollah ne peut pas avoir pris

³²⁶ La ligne bleue est la ligne tracée le 7 juin 2000 par l'ONU après le retrait de Tsahal du Liban. Cette ligne correspond à la frontière israélo-libanaise.

³²⁷ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 287.

³²⁸ Cette tactique avait déjà été utilisée par le Hezbollah en 1998 et en 2004. Il s'agit de provoquer un échange d'otage en enlevant des militaires israéliens.

³²⁹ *L'Orient-Le Jour*, 15 juillet 2006.

³³⁰ Frédéric ENCEL, « Guerre libanaise de juillet-août 2006 : mythes et réalités d'un échec militaire israélien », *Hérodote*, n°124, 2007, pp. 14-23.

³³¹ *L'Orient-Le Jour*, 12 juillet 2016.

³³² Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

³³³ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 305.

l'initiative seul³³⁴ ». La pierre d'achoppement entre les démocraties occidentales concerne la mise en place d'un cessez-le-feu : au Conseil de Sécurité, Paris exige un cessez-le-feu immédiat afin de limiter les dégâts et de protéger les Libanais ; alors que Washington et Londres veulent donner du temps à Tsahal pour anéantir le Hezbollah. L'option diplomatique étant bloquée en raison de ces divergences (réitérées lors de la conférence de Rome le 26 juillet), la diplomatie française réaffirme sa position lors du bombardement de Cana dans la nuit du 30 juillet. Cette attaque israélienne fait 56 morts, dont 34 enfants³³⁵. La pression sur les Américains et Britanniques pour un cessez-le-feu immédiat devient plus insistante : le ministre des Affaires étrangères Philippe Douste-Blazy rappelle que « si la France avait été écoutée à Rome, le massacre de Cana n'aurait pas eu lieu³³⁶ ». La direction du Hezbollah apprécie particulièrement le positionnement français en comparaison à l'appui déterminé des États-Unis à Israël et le fait savoir : dans les mois et années qui suivent la guerre des 33 jours, l'apprentissage du français dans les zones contrôlées par le Hezbollah est relancé, au détriment de l'anglais³³⁷.

Le particularisme français se mêle à un fort activisme diplomatique : durant la courte guerre, le Premier ministre Dominique de Villepin et Philippe Douste-Blazy se rendent à plusieurs reprises à Beyrouth. Cependant, la France n'a pas été, comme ce fut le cas en 1996, à l'origine d'une tentative de médiation :

« En 2006, la France a exprimé sa position classique : Israël a le droit de se défendre mais les réponses doivent être proportionnelles et il ne faut pas affaiblir le gouvernement libanais. »³³⁸

Finalement, la résolution 1701 est adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 11 août 2006. Ici encore, la France fait barrage aux velléités israéliennes et américaines de démanteler (et non pas uniquement désarmer) le Hezbollah³³⁹. En effet, si la résolution 1701 prévoit un

³³⁴ « Jacques Chirac : 'Le Hezbollah ne peut pas avoir pris l'initiative seul' », *Le Monde*, 15 juillet 2006.

³³⁵ « Bombardement meurtrier à Cana, nouvelle incursion israélienne au Liban-Sud », *Le Monde*, 30 juillet 2006.

³³⁶ Point de presse commun du Ministre des Affaires étrangères M. Philippe DOUSTE-BLAZY et du Ministre libanais des Affaires étrangères M. Faouzi SALLOUKH, Beyrouth, 31 juillet 2006. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1684263890479, consulté le 12/05/2023.

³³⁷ Jean-Marie QUÉMÉNER, *Liban, la guerre sans fin*, Plon, 2017, p. 122.

³³⁸ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

³³⁹ *L'Orient-Le Jour*, 14 août 2006.

renforcement de la FINUL dans le Sud-Liban, la France contrecarre les ambitions américaines d'une nouvelle résolution uniquement fondée sur le désarmement du groupe³⁴⁰. Paris procède à un échange de compromis avec le Hezbollah : en l'échange de garanties fermes du Hezbollah quant à la sécurité des soldats du contingents français³⁴¹, la diplomatie française affirme, le jour même d'une visite officielle de la ministre israélienne des Affaires étrangères à Paris³⁴², qu'elle n'est pas disposée à adopter une seconde résolution sur le Liban. Déjà avant l'adoption de la résolution 1701, Philippe Douste-Blazy affirmait lors d'une interview à la BBC que la France ne voulait pas que ses militaires aillent désarmer le Hezbollah³⁴³. Il précise :

« Nous n'avons pas voulu que la force multinationale soit commandée par l'OTAN, comme cela avait été demandé au départ par certains. Nous préférons que ce soit une force multinationale sous mandat de l'ONU.³⁴⁴ »

Ainsi, bien que le Hezbollah remporta, à l'issue de cette guerre, une victoire à la Pyrrhus³⁴⁵, la France se distingua des pays occidentaux en condamnant la disproportionnalité de la réponse israélienne, tout autant qu'en affirmant la nécessité d'une réponse politique – et non pas militaire, comme ce fut le cas en Irak trois ans plus tôt³⁴⁶. La « coopération³⁴⁷ » avec le Hezbollah au sujet de la FINUL relève par exemple d'une stratégie de protection de ses intérêts nationaux (ici, les soldats français). Ainsi, Jacques Chirac, le « dernier gaulliste³⁴⁸ » selon l'expression de Hubert Védrine, a fait preuve de *realpolitik* et d'impartialité durant la guerre des 33 jours.

³⁴⁰ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 310.

³⁴¹ En effet, le souvenir de l'attentat du Drakkar et des assassinats des observateurs est encore frais dans la mémoire de l'armée française.

³⁴² Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 310.

³⁴³ Situation au Proche-Orient, Entretien du Ministre des Affaires étrangères M. Philippe Douste-Blazy avec « BBC », Paris, 3 août 2006. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1684264656410, consulté le 12/05/2023.

³⁴⁴ *Ibid.*

³⁴⁵ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023. En effet, si le Hezbollah a réussi à établir une véritable force de dissuasion vis-à-vis d'Israël, le Liban a payé un lourd tribut. La guerre fut extrêmement coûteuse pour l'économie libanaise, notamment en raison des nombreuses destructions des infrastructures.

³⁴⁶ La comparaison est régulièrement établie par les autorités françaises durant la guerre de 2006, notamment dans le but de discréditer les solutions proposées par Washington. Ainsi, le ministre Philippe Douste-Blazy affirme le 3 août au micro de la BBC : « Nous ne voulons pas vivre une situation à l'irakienne ».

³⁴⁷ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, op. cit., p. 310.

³⁴⁸ Dominique de VILLEPIN, *Mémoires de paix pour temps de guerre*, Paris, Grasset, 2016, p. 18.

B. L'adaptation française aux nouvelles configurations politiques libanaises

Sur la scène politique libanaise, le Hezbollah sort renforcé de la guerre des 33 Jours. S'ouvre alors une période où le parti apparaît comme le faiseur de rois de la politique libanaise, joignant ou non, les coalitions gouvernementales et n'hésitant pas à agiter le spectre d'un blocage gouvernemental si la prééminence de la Résistance n'est pas respectée. La France, elle, installe dans la durée son ouverture politique au Hezbollah – aux antipodes de l'ostracisme américain. Si les divergences ne faiblissent pas quant à la branche armée et l'enquête sur l'assassinat de Hariri, Paris justifie son positionnement par le poids désormais considérable du Hezbollah dans la vie politique libanaise.

Le temps des blocages et l'ouverture assumée de la France

Une fois la guerre des 33 jours achevée, le pays du Cèdre découvre le temps des blocages. Dès novembre 2006, des ministres chiites (notamment affiliés au Hezbollah) démissionnent du gouvernement en protestation, officieusement³⁴⁹, à la création d'un tribunal international jugeant les assassins de Rafic Hariri. La crise se cristallise le 24 novembre 2007, lorsque le mandat du président Émile Lahoud arrive à son terme et qu'aucun successeur n'a été choisi pour le remplacer au palais de Baabda. Le 7 mai 2008, alors que la situation politique est paralysée et que l'animosité interconfessionnelle domine une grande partie du discours politique³⁵⁰, la guerre éclate entre les factions du 14 mars (au gouvernement) et celles liées à l'Alliance du 8 mars – dont le Hezbollah est le chef de file. Les combats s'arrêtent finalement le 14 mai et les dirigeants libanais rivaux signent à la fin mai les accords de Doha où il est décidé d'élire Michel Sleiman (initialement candidat du mouvement du 8 Mars) président de la République tout autant que la formation d'un gouvernement d'union nationale réparti entre la majorité et l'opposition.

³⁴⁹ Officiellement, ces démissions interviennent en raison du refus de la majorité de passer à un gouvernement d'union nationale (Aurélié DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 343).

³⁵⁰ *Ibid.*

Cet épisode de début de guerre civile³⁵¹ – pour la première fois depuis 1990 – est concomitant à une ouverture de Paris à l’opposition et *a fortiori* au Hezbollah, mais surtout à un désengagement français du Liban. Cette modification de la teneur du soutien français³⁵² se traduit par un changement de poste à l’Ambassade de France à Beyrouth. Bernard Émié, qui était activement engagé dans le soutien à la coalition du 14 Mars quitte Beyrouth en juillet 2007 et est remplacé par André Parant, plus discret – synonyme d’une diminution de l’engagement diplomatique français au Liban³⁵³. Le Quai d’Orsay s’implique tout de même dans la crise présidentielle puis dans le conflit de mai 2008 où il propose sa médiation. La diplomatie française abandonne finalement face à la persistance des obstacles communautaires et baisse l’intensité de son activisme diplomatique au pays du Cèdre. Paris ne change cependant pas sa politique de distinction et continue de parler à la branche politique du Hezbollah, toujours de manière assumée. Ainsi, Bernard Kouchner affirme dans un entretien au journal libanais *L’Orient-Le Jour*, le 12 mai 2009 :

« *J’ai des rapports avec le Hezbollah. Ils sont membres du gouvernement. Je les ai invités en France. C’est avec eux que je parle aussi. [...] Pour nous, il n’y a pas de problème.*³⁵⁴ »

Ainsi, on décèle dans la vision française une nécessité, à l’aune du nouveau poids politique du Hezbollah, de discuter avec le groupe. Ce pragmatisme permet à Paris de rester actif – bien que moins dynamique – au Liban. Selon le Quai d’Orsay, une intégration en douceur à la vie politique et gouvernementale du Liban est la meilleure solution afin d’arriver à une stabilisation proprement libanaise et de préserver le pays de toute ingérence déstabilisatrice aux yeux de Paris – celle de la Syrie au premier chef³⁵⁵.

³⁵¹ La semaine de conflit aura fait plus d’une soixantaine de morts (Robert F. WORTH, « Deal for Lebanese factions leaves Hezbollah stronger », *The New York Times*, 22 mai 2008).

³⁵² Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p. 351.

³⁵³ *Ibid.*, p. 352.

³⁵⁴ *L’Orient-Le Jour*, 12 mai 2009.

³⁵⁵ Joseph BAHOUT, « Convergences et divergences franco-américaines au Liban », in Franck MERMIER et Elizabeth PICARD (dir.), *op. cit.*, pp. 184-191.

La question du TSL et les divergences franco-hezbollahi

Sur le plan politique, les relations entre Paris et le Hezbollah furent calmes durant la décennie 2010, étant donné que le premier s'est accoutumé à la présence hezbollahi dans les gouvernements successifs, *a contrario* de Washington. Le Quai d'Orsay ne remet d'ailleurs pas en cause les accords entre le Mouvement du 14 Mars (notamment durant les mandats de Saad Hariri entre 2009 et 2011 puis entre 2016 et 2020) et le Hezbollah : afin d'obtenir l'aval du parti (qui dispose d'une minorité de blocage), les déclarations gouvernementales légitiment l'action (et les armes) de la Résistance islamique au Liban et évoquent le droit du Liban à se défendre « par le biais de tous les moyens légitimes et permis³⁵⁶ ».

Les périodes de tensions, sporadiques, se cristallisent autour du Tribunal spécial des Nations unies pour le Liban créé en 2009 ou autour de la question du désarmement et de la labellisation (*cf. infra*). Concernant le TSL, dès le début des années 2010, Hassan Nasrallah déclare les résultats de l'enquête (incriminant des hauts responsables du Hezbollah) « nul et non avendus³⁵⁷ ». Alors que Paris fut une ardente défenseuse de l'adoption de la résolution 1757 en 2007 qui autorise la formation du TSL, Hassan Nasrallah critique à plusieurs reprises ce tribunal, jugé comme un complot étranger contre son parti³⁵⁸. Le verdict du TSL, finalement rendu en août 2020 déclare Salim Ayache, Hassan Habib Merhi et Hussein Hassan Oneïssi – tous trois membres présumés du Hezbollah – coupables de l'assassinat de Rafic Hariri. Alors que Hassan Nasrallah annonce ne pas le reconnaître, la France « salue la décision du TSL³⁵⁹ ».

La stratégie française depuis l'explosion du port de Beyrouth

Lors des élections législatives de mai 2018 (les premières depuis celles de 2009), le Hezbollah obtient 13 sièges et renforce sa prépondérance dans la vie politique libanaise, intégrant à nouveau le gouvernement à des postes clés. Cependant, les Libanais, excédés par la crise économique, descendent dans la rue en octobre 2019 et provoquent la démission du

³⁵⁶ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 358.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 374.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Liban – Verdict du TSL sur l'assassinat de Rafic Hariri, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 16 juin 2020. Communiqué accessible en ligne : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/liban/evenements/article/liban-verdict-du-tribunal-special-pour-le-liban-sur-l-assassinat-de-rafiq-267330>, consulté le 15/05/2023.

gouvernement de Saad Hariri. Le gouvernement suivant, celui de Hassan Diab, est formé en janvier 2020 et est parfois surnommé, notamment dans les médias, comme le « gouvernement du Hezbollah³⁶⁰ ». La France reconnaît et encourage le nouveau gouvernement à relever économiquement un pays au bord du gouffre. Cependant, le 4 août 2020, deux explosions provoquées par du nitrate d'ammonium ravagent le port de Beyrouth et font 215 morts et 6 500 blessés³⁶¹. La France se mobilise alors activement : le président Macron se déplace deux fois au Liban durant les deux mois suivant l'explosion, trois conférences internationales de soutien au Liban sont organisées à Paris. Si Washington et Londres accusent rapidement le Hezbollah d'avoir stocké du nitrate d'ammonium dans plusieurs pays européens, établissant *de facto* un lien avec l'explosion du 4 août à Beyrouth³⁶², la France reste impartiale. En effet, alors que le coordinateur américain pour le contre-terrorisme Nathan Sales affirme que des caches de nitrate d'ammonium se trouvent en France³⁶³, Paris déclare, à plusieurs reprises, qu'il n'y a pas de preuve de l'existence de stocks d'explosifs du Hezbollah en France³⁶⁴. De plus, la France n'a, à aucun moment, rompu son contact avec le groupe : ainsi, le président Macron a longuement discuté lors de sa visite à Beyrouth le 6 août 2020 avec le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, le député Mohammed Raad³⁶⁵. Ce dialogue ne signifie cependant pas que les échanges entre les deux acteurs ne sont pas tendus³⁶⁶.

Depuis les manifestations de 2019 et l'explosion du port en 2020, la diplomatie française critique avant tout l'immobilisme généralisé de la classe politique libanaise et n'accable pas uniquement le Hezbollah. De surcroît, alors que le processus de l'élection présidentielle est bloqué depuis le 29 septembre 2022 en raison d'un quorum de participation non-atteint durant chacune des onze sessions électorale organisée au Parlement –provoquant

³⁶⁰ Question d'un journaliste lors d'une déclaration à la presse de M. Jean-Yves le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, au Collège Carmel Saint Joseph, Beyrouth, 24 juillet 2020. Accessible en ligne : <https://www.vie-publique.fr/discours/204089-declaration-la-presse-de-m-jean-yves-le-drian-ministre-de-leurope-e>, consulté le 15/05/2023.

³⁶¹ « Liban : deux ans après les explosions du port de Beyrouth, l'enquête toujours enlisée », *France24*, 4 août 2022.

³⁶² « Washington accuse le Hezbollah d'avoir stocké du nitrate d'ammonium en Europe », *Le Figaro*, 18 septembre 2020.

³⁶³ *Ibid.*

³⁶⁴ Point de presse du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris, 18 septembre 2020.

³⁶⁵ Mohammad Raad est né en 1955 à Beyrouth et est un cadre du Hezbollah depuis sa création. Il est par ailleurs le seul député du parti à occuper son siège de député au Parlement depuis 1992. Il est ainsi depuis 2000 président du bloc parlementaire du Hezbollah, aussi nommé Bloc de la fidélité à la Résistance.

³⁶⁶ En effet, les échanges entre Emmanuel Macron et Mohammad Raad auraient été francs et durs, le président français rappelant la responsabilité du Hezbollah dans la crise politique libanaise actuelle (Georges MALBRUNOT, « Liban : le pas de deux d'Emmanuel Macron avec le Hezbollah », *Le Figaro*, 1 septembre 2020).

de ce fait une vacance du pouvoir –, la France est critiquée au pays du Cèdre par le camp anti-Hezbollah³⁶⁷. En effet, les héritiers de l'Alliance du 14 Mars critiquent l'approche élyséenne de l'élection présidentielle, qui soutiendrait officieusement le candidat du Hezbollah Sleiman Frangié³⁶⁸. Bien que Paris affirme régulièrement son respect de la souveraineté libanaise³⁶⁹, l'implication excessive française dans le dossier est blâmée par plusieurs dirigeants libanais tels que Samy Gemayel³⁷⁰, Walid Joumblatt³⁷¹ ou Samir Geagea³⁷². Cet activisme diplomatique « en coulisse » du Quai d'Orsay sous couvert de non-intervention pourrait relever d'une nouvelle stratégie pour se maintenir et rester influent au pays du Cèdre. Ici, la stratégie précédemment évoquée de l'anticipation de gains futurs pour Paris en cas d'accroissement du poids politique du Hezbollah est une hypothèse. Cependant, la validation d'une telle hypothèse nécessiterait du recul historique.

C. Les débats autour de la labellisation et la position différentielle française

La décennie 2010 est marquée, dans les relations entre le Liban et l'Occident, par la prédominance de la question de la labellisation du Hezbollah. Face à la pression américaine, l'Union européenne tergiverse sur le sujet, tout comme la France. Paris voit sa vision bicéphale du groupe concrétisée au sein de l'Union européenne en 2013, bien que la véridicité d'une telle distinction reste sujette à débat dans les faits. Une telle dichotomie relève d'une logique plus globale pour la diplomatie française : celle de préserver ses intérêts nationaux au Liban.

³⁶⁷ Yara ABI AKL, « La France plus que jamais la cible du camp anti-Hezbollah », *L'Orient-Le Jour*, 25 avril 2023.

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ « La France n'a pas de candidat au Liban » affirmait la porte-parole du Quai d'Orsay Anne-Claire Legndre lors d'un point de presse, Paris, 20 avril 2023.

³⁷⁰ Samy Gemayel, né en 1980, est le petit-fils de Pierre Gemayel (fondateur des Kataëb) et le fils d'Amine Gemayel (président de la république de 1982 à 1988). Il est un député des Phalanges libanaises (chrétien).

³⁷¹ Walid Joumblatt, né en 1949, est le chef politique de la communauté druze. Il est, à ce titre, président du Parti socialiste progressiste (PSP). Il est le fils de Kamal Joumblatt, fondateur du PSP et assassiné en 1977.

³⁷² Samir Geagea, né en 1952, est le chef des Forces libanaises (ancienne milice chrétienne reconvertie en parti politique à la fin de la guerre du Liban).

La distinction groupe armé/parti politique comme fondement de la politique française

Lorsque qu'émerge, à la fin des années 1990, la question relative à la labellisation du Hezbollah comme groupe terroriste, la position française diverge des Américains : Paris affirme l'existence de deux branches (une militaire et l'autre politique) ; alors que Washington déclare sans ambages l'ensemble du groupe comme terroriste en 1997 (*cf. chapitre 2*). À partir de 2005, la France fait le choix, pragmatique, d'échanger librement avec le groupe. Paris revendique avec brio son impartialité et ne peut dès lors se priver de discuter avec un poids lourd de la politique libanaise. La volonté française d'interagir avec l'intégralité des forces politiques du pays implique la prise en compte de l'ensemble des composants du spectre politique libanais. Un fonctionnaire du Quai d'Orsay justifie la realpolitik française :

« Ne pas traiter avec la branche politique nous amputerait d'une dimension lourde et importante dans la compréhension du dispositif politique général. La prépondérance du Hezbollah ne peut pas être écartée si l'on veut avoir une bonne lecture de l'intégralité, mais aussi si l'on veut avoir des interactions qui aient un impact sur les évolutions politiques du Liban.³⁷³ »

Ainsi, faire l'économie d'une relation avec la branche politique empêcherait Paris de conserver son influence au pays du Cèdre. Cependant, échanger avec le Hezbollah ne signifie pas le soutenir sur la scène nationale – ou régionale :

« [La politique française à l'égard du Hezbollah] ne vaut absolument pas adoubement ou approbation de ce que peut faire la branche armée, qui est par ailleurs sous sanction.³⁷⁴ »

La vision bicéphale française fut notamment mise en exergue en 2013, lorsque l'Union européenne déclara l'aile militaire comme groupe terroriste. Malgré la pression constante de Washington et les multiples campagnes internationales de Tel-Aviv, l'Union européenne – la France en tête – refusait avant 2012 une telle démarche, arguant que depuis la fin de l'affaire des otages au tout début des années 1990, le casier du Hezbollah en matière de terrorisme était

³⁷³ Entretien avec un fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères, 9 mars 2023.

³⁷⁴ *Ibid.*

resté stable³⁷⁵. Ce refus est également lié à la situation de la FINUL : si l'Union européenne condamnait officiellement le Hezbollah, ses soldats engagés au sein de la force intérimaire auraient été mis en péril. Le renversement de la position européenne fut provoqué par un attentat-suicide à Bourgas (Bulgarie) le 18 juillet 2012, tuant sept touristes israéliens. En février 2013, après une enquête de la justice bulgare, Sofia accuse l'aile militaire du Hezbollah comme étant responsable de l'attentat. Immédiatement, l'Union européenne évoque la possibilité d'ajouter ladite branche à sa liste des organisations terroristes. Au départ, Paris et Berlin s'opposent à une telle initiative. Cependant, après un volte-face du Ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius³⁷⁶ notamment inhérent aux combattants hezbollahi présent en Syrie aux côtés des troupes loyalistes dans la bataille de Qusayr, l'aile militaire du groupe est placée sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne le 22 juillet 2013. La France tient cependant à ne pas se compromettre au Liban : c'est pourquoi elle empêche l'inscription du groupe dans son entièreté sur la liste. Paris justifia cette position par son influence au pays du Cèdre, mais aussi par la présence de 850 casques bleus français au Sud-Liban³⁷⁷.

Quelle véracité empirique de la différenciation française ?

L'utilité d'une telle démarche pour la France ayant été prouvée, il convient désormais d'étudier la véridicité de cette distinction entre groupe armé et parti politique. La diplomatie française peut-elle, sur le terrain, respecter son choix de traiter *uniquement* avec la branche politique du parti de Dieu ? Selon le chercheur Karim Émile Bitar, une telle distinction est purement théorique, car une « osmose complète³⁷⁸ » s'opère en réalité au sein du Hezbollah :

« Le Hezbollah est en effet à la fois un mouvement politique et militaire. Là où les choses deviennent plus compliquées à justifier, c'est que toutes les études ont

³⁷⁵ Une exception doit cependant être faite pour l'attentat de juillet 1994 contre la Mutuelle juive à Buenos Aires (85 morts et 300 blessés), qui serait une réponse du groupe à l'assassinat en 1992 du secrétaire général du parti al-Mûsawî (Aurélié DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 403).

³⁷⁶ Ce dernier déclare le 22 mai, lors d'un voyage officiel à Amman, que la France « proposera d'inscrire la branche militaire du Hezbollah sur la liste des entités terroristes de l'Union européenne » (Point de presse du ministre des affaires étrangères, après la réunion ministérielle des Amis du peuple syrien, Amman, 22 mai 2013).

³⁷⁷ « Attentat en Bulgarie : le débat sur l'inscription du Hezbollah sur une liste noire est relancé », *RFI*, 16 février 2013.

³⁷⁸ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

montré que ces deux branches du Hezbollah ont la même chaîne de commandement. C'est une seule personne, en l'occurrence Hassan Nasrallah, entouré par certains organes comme le Majlis al-choura³⁷⁹, qui a la décision finale.³⁸⁰ »

On peut qualifier cette distinction de spécieuse³⁸¹ puisque Hassan Nasrallah est la figure d'autorité au sein des deux branches. Ce distinguo subtil se réalise donc au nom de la realpolitik française afin d'éviter les « opportunités manquées³⁸² ». Cette position permet *in fine* à la diplomatie française de faire preuve de sévérité à l'égard du groupe lorsqu'il en est nécessaire. Ainsi, lors d'une conférence de presse le 27 septembre 2020, le président Macron déclara :

« Le Hezbollah ne peut en même temps être une armée en guerre contre Israël, une milice déchainée contre les civils en Syrie, et un parti respectable au Liban. Il ne doit pas se croire plus fort qu'il ne l'est, et c'est à lui de démontrer qu'il respecte les Libanais dans leur ensemble.³⁸³ »

Suite à ces propos, Hassan Nasrallah dénonce le « ton condescendant³⁸⁴ » du président français, bien qu'il salue « toujours l'initiative française » et affirme que le Parti est « toujours prêt au dialogue avec les Français³⁸⁵ ». C'est bien grâce à cette logique de différenciation que la France peut se permettre de telles interventions sur la scène libanaise. Paris, en prenant en compte dans ses calculs stratégiques le Hezbollah, oblige ce dernier à se responsabiliser, tout autant qu'à se libaniser. Ainsi, la France exige du groupe qu'il réponde aux attentes

³⁷⁹ Le Majlis al-choura (signifie « conseil consultatif ») est l'autorité dirigeante générale du Hezbollah. Celle-ci exerce l'ensemble du pouvoir de décision et dirige plusieurs conseils fonctionnels subordonnés. Ce conseil consultatif détermine la vision et les politiques générales du Parti. C'est une « structure de direction unifiée qui supervise les éléments complémentaires et partiellement cloisonnés de l'organisation » (Casey ADDIS et Christopher BLANCHARD, « Hezbollah: Background and Issues for Congress », *Congressional Research Service*, 2011).

³⁸⁰ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

³⁸¹ *Ibid.*

³⁸² Pierre Grosser affirme à ce sujet que « la négociation et la non-négociation [que l'on peut remplacer par la reconnaissance et le non-reconnaissance] deviennent des bifurcations majeures » dans de potentiels futurs « escalades, [...] guerres, [...] systèmes durables de conflictualité » (Pierre GROSSER, « Négociateur ou ne pas négociateur » in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, op. cit., pp. 37-59).

³⁸³ Conférence de presse de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la situation au Liban, Paris, le 27 septembre 2020. Accessible en ligne : <https://www.vie-publique.fr/discours/276559-emmanuel-macron-27092020-liban>, consulté le 16/05/2023.

³⁸⁴ Jenny SALEH, « Au Liban, le Hezbollah sur la défensive après la charge d'Emmanuel Macron », *La Croix*, 30 septembre 2020.

³⁸⁵ *Ibid.*

économiques, sociales et politiques exprimées par la population depuis octobre 2019, tout autant que le Quai d'Orsay continue de réclamer, à intervalles réguliers, le désarmement du groupe³⁸⁶.

Une position unique en Occident comme stratégie de préservation des intérêts nationaux

La vision bicéphale française offre des avantages sur la scène politique libanaise, mais également par rapport aux acteurs étrangers présents au Liban. En effet, la France est le seul acteur n'ayant pas ostracisé le Hezbollah, au nom de la *realpolitik*. Cette position, bien que souffrant des pressions américaines et israéliennes, donne à sa diplomatie une spécificité : celle de pouvoir se revendiquer comme interlocuteur auprès de *tous* les acteurs. Les propos de Hassan Nasrallah évoqués ci-dessus sont – en partie – conciliants envers la France, justement car cette dernière n'est pas aussi radicale que les États-Unis vis-à-vis du Parti. Un fonctionnaire du Quai d'Orsay résume l'avantage stratégique que permet cette posture :

« C'est ce qui fait notre particularité par rapport à un certain nombre d'acteurs ou de partenaires dans la région ou dans le monde. Nous ne sommes pas les seuls à avoir ce lien, évidemment, mais la France fait partie des rares acteurs à interagir avec la branche politique.³⁸⁷ ».

Ainsi, Paris se situe dans l'entre-deux (la France suit ses alliés occidentaux et surtout européens en nommant la branche militaire comme groupe terroriste ; mais elle garde un contact permanent avec la branche politique) et fait preuve d'opportunisme en jouant sur la sémantique. La politique française refuse d'attribuer l'étiquette de terroriste à l'entièreté du groupe puisque ladite étiquette serait un facteur d'exclusion et d'impossibilité de dialogue³⁸⁸. En effet, le terme « terroriste » est « une étiquette discursive avec des implications

³⁸⁶ Voir par exemple « Lutte contre le terrorisme – Inscription du parti Hezbollah sur la liste des organisations terroristes – Réponse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à une question écrite à l'Assemblée nationale », Paris, 11 février 2020.

³⁸⁷ Entretien avec un fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères, 9 mars 2023.

³⁸⁸ Sur ce sujet, voir notamment Sophie HASPELAGH, « Infréquentables terroristes ? Le 'cessez-le-feu' linguistique en Colombie (2010-2012) », in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, op. cit., pp. 195-216.

normatives³⁸⁹ » qui supprime automatiquement l'option de la négociation³⁹⁰. Une telle décision provoque également un raidissement du groupe nouvellement « terroriste », puisque ce dernier se sent insulté³⁹¹. Ce comportement est manifeste lorsque l'on observe la rhétorique vitriolique de Hassan Nasrallah à l'égard des États-Unis, principalement autour de la notion du « grand Satan ». En évitant cet écueil de l'absence de dialogue, la France évite également la diabolisation de la part du Hezbollah et de ses médias, pourtant instrument phare de la rhétorique hezbollahi vis-à-vis de l'Occident. Mais Paris renforce surtout sa réputation de médiateur et d'interlocuteur auprès de tous les acteurs.

In fine, la relation franco-hezbollahi, souvent décriée dans les médias, s'est matérialisée depuis 2005 par un pragmatisme extrême français. En effet, Paris n'hésite pas à faire preuve de contradiction ou encore à schématiser à l'extrême la bicéphalie du parti, afin de rester influente sur la scène politique libanaise. Une critique vive et régulière de la branche militaire et de la nécessité de son désarmement laisse les mains libres, malgré les critiques atlantistes, à Paris pour échanger avec la branche politique – si tant est que les deux branches soient réellement distinctes. Cette stratégie est d'autant plus efficace puisqu'elle se distingue largement des autres pays occidentaux, au premier rang duquel se trouvent les États-Unis.

³⁸⁹ Judith RENNER et Alexander SPENCER, *Reconciliation after terrorism: strategy, possibility or absurdity?*, Abingdon, Routledge, 2012, p. 7.

³⁹⁰ Sophie HASPELAGH, « Infréquentables terroristes ? », *op. cit.*, p.201.

³⁹¹ Guy Olivier FAURE, « Demonization and Negotiation », *The processes of international negotiation program network newsletter*, n°28, 2007, p. 7.

Partie 2. Les relations entre la France et le Hezbollah à l'aune de la situation régionale

IV. Une relation otage des vicissitudes entre Paris, Téhéran et Damas ?

« Si vous voulez résoudre une situation au Liban, il vous faut trois clés. La première vous emmène dans l'antichambre du Hezbollah ; la seconde vous ouvre la porte de Damas ; la troisième, enfin, vous mène à Téhéran où toutes les décisions importantes sont prises³⁹² ». Ces propos de l'ancien ambassadeur au Liban Daniel Jouanneau permettent de rendre compte de l'influence de Damas et de Téhéran dans la résolution de crise au Liban. Ainsi, après avoir analysé les relations France-Hezbollah dans une perspective strictement nationale, il est nécessaire de s'intéresser à l'influence des acteurs régionaux dans la conduite de cette relation. En effet, le Hezbollah, qui reste avant tout un groupe non-étatique, a des liens récurrents et stratégiques avec l'Iran et la Syrie – bien que ces liens soient fondamentalement différents entre les deux pays. La présence du Hezbollah au Liban fut un moyen pour Téhéran et Damas, selon les périodes et les situations, d'influer directement sur leur relation avec la France.

A. Quelle influence iranienne dans les rapports France-Hezbollah ?

Le lien entre Téhéran et le Hezbollah, omniprésent – voire surreprésenté – dans les médias, trouve sa source dans la fondation du groupe en 1982. Les relations sont effectivement profondes, avec une dimension culturelle, politique, religieuse, juridique (*wilayat al-faqih*) et stratégique. Il semble ainsi impérieux de s'intéresser aux vicissitudes des relations franco-iraniennes afin d'approfondir l'analyse sur la relation France-Hezbollah : le mouvement sinusoïdal des relations entre Paris et le Hezbollah suit-il à la lettre celui des relations entre Paris et Téhéran ? Enfin, il s'agira d'analyser la libanisation du Hezbollah depuis son entrée

³⁹² Entretien avec Daniel Jouanneau, 4 février 2023.

sur la scène politique et les répercussions de cette tendance islamo-nationaliste sur ses relations avec la France.

Le rôle de Téhéran dans la fondation du Hezbollah vu par la diplomatie française

Lorsque la Résistance islamique au Liban est fondée à Baalbek en juillet 1982, entre 500 et 2000 gardiens de la Révolution viennent au Liban former les combattants (*cf. chapitre 1*). Cette aide polymorphe (ressources humaines, matérielles et financières) iranienne permet l'émergence concrète du mouvement de résistance³⁹³. Ali Akbar Mohtachami, ancien ambassadeur d'Iran en Syrie et membre fondateur du Hezbollah, évoque ce dernier comme « l'enfant spirituel de l'Imam Khomeini et de la révolution islamique³⁹⁴ ». Les similarités du drapeau hezbollahi avec celui des *Pasdaran* iraniens sont par ailleurs irréfragables³⁹⁵. Ce « lien organique³⁹⁶ » entre l'Iran et le Hezbollah n'est donc plus à démontrer³⁹⁷, tant sur le plan idéologique que financier et géopolitique.

Les archives diplomatiques françaises révèlent que la France, elle aussi, perçoit le Hezbollah des premières années comme une simple extension libanaise de Gardiens de la Révolution. Les membres du mouvement sont même désignés dans la grande majorité des télégrammes diplomatiques comme « les intégristes pro-iraniens ». Le lien est rapidement matérialisé : l'Ambassade de France évoque à plusieurs reprises les allers-retours des hauts dignitaires du Hezbollah entre Beyrouth et Téhéran³⁹⁸ ; une note de 1986 affirme que « le conseil consultatif du Hezbollah élabore sa politique en coordination avec l'Iran³⁹⁹ » ; enfin,

³⁹³ Didier LEROY, *op. cit.*, p. 60.

³⁹⁴ Sabrina MERVIN, « Le lien iranien », in Sabrina MERVIN (dir.), *Le Hezbollah*, *op. cit.*, 2008, pp. 75-87.

³⁹⁵ Voir annexe n°8 : Drapeaux du Hezbollah et des Pasdaran iraniens.

³⁹⁶ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

³⁹⁷ A ce sujet, voir les nombreux ouvrages traitant de l'exportation de la révolution iranienne par Téhéran, où le Hezbollah apparaît, d'une manière souvent réductrice, comme un simple relais iranien au Liban : Bernard HOURCADE, « Iran-Liban : une relation stratégique ? », *Confluences Méditerranée*, n°76, pp. 89-99 ; Bernard HOURCADE, *Géopolitique de l'Iran*, Paris, Armand Colin ; Antoine-Louis de PRÉMONVILLE DE MAISONTHOU, *Géopolitique de l'Iran : de l'empire confiné au retour de la puissance*, Paris, PUF, 2017.

³⁹⁸ Par exemple, le 30 septembre 1985, un télégramme diplomatique est envoyé du poste de Téhéran à celui de Beyrouth pour évoquer la « visite en Iran du cheikh Chaaban et de membres du Hezbollah libanais » attestant « la continuité de la politique iranienne au Liban » (MEAE-La Courneuve, 2160-INVA5, « Visite en Iran du Cheikh Chaaban et de membres du Hezbollah libanais », Téhéran, 30 décembre 1985.)

³⁹⁹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP42, « Note de synthèse. Le Hezbollah : organisation et activités », Paris, 9 avril 1986.

lorsque la France prend conscience à la fin des années 1980 de la nécessité de se renseigner davantage sur le groupe suite aux multiples attentats et prise d'otages, un organigramme des relations entre le Hezbollah et les organes du régime de Khomeiny est réalisé. On y découvre des liens évidents (entre les *Pasdarans* et le « conseil des sages » du Hezbollah) et d'autres moins (par exemple entre l'attaché culturel iranien au Liban et le conseil consultatif du groupe). La particularité du groupe, qui n'est pas encore un parti politique est, selon les diplomates français, d'être lié – tant financièrement qu'idéologiquement – à l'Iran tout en gardant les mains libres dans la mise en œuvre de sa politique. L'Iran décide, le Hezbollah exécute :

« Khomeiny ne donne pas d'instructions précises mais communique des directives vagues ou indique des objectifs en laissant à ses représentants le soin d'interpréter les premières et de choisir les moyens pour atteindre les seconds⁴⁰⁰ ».

Le lien entre le Hezbollah et l'Iran est exacerbé durant la crise des otages à partir du milieu des années 1980. Ainsi, un télégramme diplomatique du 11 mars 1986 affirme à propos des quatre journalistes enlevés quelques jours plus tôt :

« Derrière tout cela, c'est l'ambassade d'Iran à Beyrouth qui tire les ficelles. [...] L'Iran contrôle l'opération en sous-main. [...] Dans la conversation courante à propos des otages, les habitants chiïtes de Beyrouth-Ouest parlent des 'Iraniens' pour désigner les membres du Hezbollah⁴⁰¹ ».

Ainsi, la diplomatie française prend rapidement conscience de l'influence substantielle de Téhéran sur les agissements du Hezbollah au Liban, notamment à l'aune des actions du groupe visant les intérêts français. Durant les premières années d'existence du groupe, ses relations avec la France sont donc à observer à travers le prisme des relations franco-iraniennes.

⁴⁰⁰ MEAE-La Courneuve, 2160-INI.24, « Note sur le Hezbollah », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 4 novembre 1986.

⁴⁰¹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP54, « TD. Objet : audience du président de la République Gemayel », Beyrouth, 11 mars 1986.

Le poids des tensions franco-iraniennes sclérosant la relation

Dès le début des années 1980, alors que le Hezbollah n'a pas révélé son existence au monde, la présence française est menacée au Liban. Rapidement, le lien est fait avec la relation conflictuelle entre Paris et Téhéran depuis l'avènement de la Révolution islamique en février 1979. L'enquête du SDECE sur l'assassinat de l'ambassadeur français à Beyrouth Louis Delamare en 1981 évoque déjà le contexte de relations tendues entre la France et l'Iran comme potentiel motif⁴⁰² – bien que la piste syrienne des « chevaliers rouges » soit jugée davantage plausible (*cf. chapitre 1*).

Deux pierres d'achoppement entre Paris et Téhéran annihilent tout espoir d'une relation apaisée entre la France et le Hezbollah : l'affaire Eurodif ainsi que le soutien français à Saddam Hussein dans la guerre Iran-Irak (1980-1988).

Encadré n°7 : Affaire Eurodif

Dans sa quête de l'arme nucléaire, l'Iran de Mohammad-Reza Shah souhaite bénéficier du savoir-faire français. Ainsi, Téhéran s'intéresse dans les années 1970 à l'entreprise française Eurodif, spécialisée dans l'enrichissement de l'uranium. En décembre 1974, lors d'un voyage à Téhéran, le Premier ministre Jacques Chirac obtient un prêt d'un milliard de dollars en l'échange de la construction d'une usine Eurodif. L'Iran devient alors actionnaire d'Eurodif et pourra bénéficier de 10% de l'uranium produit sur le site.

Cependant, lorsque l'ayatollah Khomeini revient de son exil à Neauphle-le-Château et prend le pouvoir en 1979, Paris refuse de livrer les 10% d'uranium enrichi et de rembourser le milliard investi par Téhéran. Cette affaire devient le cœur des tensions franco-iraniennes durant la première moitié des années 1980, et est finalement résolue – en partie – lorsque la France accepte le remboursement de 330 millions de dollars le 22 novembre 1986.

⁴⁰² Safoura TORK LADANI, *L'Histoire des relations entre l'Iran et la France*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 254.

Cette affaire « politico-juridico-diplomatique⁴⁰³ » pousse le Hezbollah, sur demande de Téhéran⁴⁰⁴, à multiplier les actes hostiles à l'égard des intérêts français au Liban. La guerre Iran-Irak entre 1980 et 1988 jalonne également l'inimitié hezbollahi envers Paris. En effet, lorsque l'Irak attaque l'Iran en septembre 1980, les deux adversaires sollicitent le matériel militaire français. Paris tergiverse et se positionne finalement en faveur de Bagdad : en 1981, la France bloque trois vedettes lance-missiles dans le port de Cherbourg que Téhéran avait pourtant déjà payé⁴⁰⁵. Paris n'adopte pas la neutralité choisie par certains de ses voisins européens et perpétue son soutien à l'Irak de Saddam Hussein. Ainsi, le Ministère de la Défense honore les commandes d'armements passées par l'Irak et non pas celles passées par l'Iran et « bascul[e] dans le camp des ennemis de la République islamique d'Iran⁴⁰⁶ ». La situation se polarise davantage lorsque le 10 octobre 1983, alors même que François Mitterrand souhaitait se montrer soucieux de maintenir « l'équilibre multiséculaire entre Arabes et Persans⁴⁰⁷ », la France prête cinq avions d'attaque Super Étendard à l'Irak dans le cadre de l'opération *Sugar*. Cette initiative fut interprétée par les autorités iraniennes comme un acte de belligérance de la part de Paris. Quelques jours plus tard, à Beyrouth, 58 soldats français meurent lors de l'attentat du Drakkar revendiqué par le Jihad islamique. La corrélation entre ces deux événements fut rapidement établie⁴⁰⁸, le Quai d'Orsay comprenant que sa politique à l'égard de Téhéran avait un impact direct sur la présence française au Liban⁴⁰⁹.

En 1986, en pleine crise des otages français à Beyrouth, le poids de Téhéran fut encore davantage manifeste. En mars, alors la première cohabitation de la V^{ème} République débute à peine, quatre journalistes français sont enlevés à Beyrouth. Le nouveau Ministre de l'Intérieur Charles Pasqua lie directement la question des otages à celle du soutien français à l'Irak et

⁴⁰³ Laurence BADEL, *Diplomatie et grands contrats : L'État français et les marchés extérieurs au XX^{ème} siècle*, Paris, Éditions la Sorbonne, 2010, p. 389.

⁴⁰⁴ Safoura TORK LADANI, *op. cit.*, p. 257.

⁴⁰⁵ Safoura TORK LADANI, *op. cit.*, p. 251.

⁴⁰⁶ Florence HELLOT-BELLIER, *France-Iran : quatre cents ans de dialogue*, Paris, Association pour l'avancement des études iraniennes, 2007, p.715.

⁴⁰⁷ Déclaration de François Mitterrand à Assouan en novembre 1982, cité dans Hubert VÉDRINE, *Les Mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, p. 319. François Mitterrand craignait tout de même une victoire iranienne : en effet, celles-ci causerait des dommages irréparables aux intérêts français dans la région, perturbant *de facto* l'équilibre des forces au Moyen-Orient.

⁴⁰⁸ Stéphane MALSAGNE, *Sous l'œil de la diplomatie française*, *op. cit.*, p. 231.

⁴⁰⁹ Safoura TORK LADANI, *op. cit.*, p. 257.

affirme que la solution du problème se trouve à Téhéran⁴¹⁰. L'ambassadeur de France à Tunis Éric Rouleau rejoint alors Pierre Lafrance, chargé d'affaires à Téhéran⁴¹¹, pour résoudre la crise des otages au Liban⁴¹². Les revendications de l'Iran sont nombreuses et sont résumées par François Mitterrand lui-même, lors d'une conversation avec son conseiller spécial Jacques Attali :

« Nous avons négocié la libération des otages avec la Syrie et l'Iran. De plus en plus deux questions sont apparues comme primordiales : l'armement livré par la France et la libération des cinq hommes accusés de la tentative d'assassinat de Chapour Bakhtiar. [...] J'ai dit que j'étais prêt à faire un geste pour un condamné, Naccache, et à faire usage de mon droit de grâce⁴¹³ ».

A ces revendications premières s'ajoutent la volonté iranienne d'une réorientation de la politique extérieure de la France au Moyen-Orient (notamment vis-à-vis du Liban et de l'Irak) ainsi que départ des *Moudjahidin du peuple*⁴¹⁴ de la France. Il est donc clair que la libération des otages au Liban devient indissociable de la normalisation des relations franco-iraniennes. Dans ce jeu, le Hezbollah – et ses groupes affiliés, notamment le Jihad islamique – est utilisé par Téhéran afin d'accroître la pression sur Paris. Cette diplomatie des otages sous-traitée au Hezbollah semble efficace, puisque la France rembourse en 1986 une partie du prêt lié à l'affaire Eurodif et en 1990, Anis Naccache et les quatre terroristes complices sont graciés par François Mitterrand. C'est d'ailleurs 'Ali-Akbar Velayati, ministre des Affaires étrangères iranien, qui reconnaît lui-même le triangle Hezbollah-Iran-France dans la crise des otages : en 1986, lors de la libération de deux otages français, il apprécie « le rôle vital et constructif de l'Iran parce que Paris a modifié sa politique à l'égard de la République islamique⁴¹⁵ ». Finalement, le rôle cardinal de l'Iran dans les rapports franco-hezbollahi au Liban ne fait plus de doute lorsque le 4 mai 1988 les derniers otages français encore détenus au Liban sont

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 260.

⁴¹¹ Julia FICATIER, « Pierre Lafrance, diplomate nourri par l'Orient », *La Croix*, 24 septembre 2009.

⁴¹² Safoura TORK LADANI, *op. cit.*, p. 260.

⁴¹³ Jacques ATTALI, *Verbatim, 1981-1988. Tome I*, Paris, Fayard, 1993, p. 791.

⁴¹⁴ L'Organisation des Moudjahidin du peuple iranien est un mouvement de résistance au régime de la République islamique d'Iran. Nombreux de ces opposants de longue date du régime théologique iranien se sont réfugiés durant les années 1980 à Paris. Voir notamment Julien CHAUVIERRE, « Les Moudjahidin du peuple », *Outre-Terre*, n°28, 2011, pp. 301-315.

⁴¹⁵ Florence HELLOT-BELLIER, *op. cit.*, p. 722.

libérés : le Premier ministre Jacques Chirac remercie d'abord les autorités iraniennes (bien que les relations franco-iraniennes soient, à ce moment, rompues⁴¹⁶) ensuite le président syrien et enfin les autorités du Liban.

Ainsi, les tensions franco-iraniennes, de nature protéiforme, ont fortement influé sur les agissements du Hezbollah vis-à-vis des intérêts français au Liban. Cette influence fut claire et reconnue par tous les acteurs durant la décennie 1980 où le Hezbollah « a servi d'homme de main, de paravent et d'intermédiaire à l'Iran, évitant à Téhéran de se retrouver en première ligne et lui autorisant une grande souplesse dans les négociations⁴¹⁷ ». Cette influence perdit ensuite de sa vigueur à l'aune de la libanisation du Hezbollah (*cf. infra*), bien qu'il ne disparut pas totalement, en témoigne le récit de l'ancien ministre des Affaires étrangères Hervé de Charette à propos de la médiation française durant l'opération Raisins de la Colère en 1996⁴¹⁸. Ce dernier, en pleine négociation avec toutes les parties, déclara à 'Ali-Akbar Velayati :

« Nous considérons que l'Iran est le maître des événements en ce qui concerne le Hezbollah et nous attendons que l'Iran s'investisse dans l'arrêt des activités militaires de cette organisation⁴¹⁹ ».

Selon le diplomate Denis Bauchard, qui fit d'ailleurs partie de la navette diplomatique française, la rencontre entre Hervé de Charette et 'Ali-Akbar Velayati en pleine guerre, franche et directe, a permis de contribuer à apaiser les tensions au Liban⁴²⁰. Ces propos sont d'ailleurs corroborés par Hervé de Charette lui-même, qui affirme que la France a convaincu l'Iran (agissant comme un intermédiaire), qui lui-même a convaincu le Hezbollah de renoncer à toute attaque contre le territoire israélien et sa population civile⁴²¹.

Ces dernières années, le poids iranien sur le fonctionnement du Hezbollah s'est davantage ressenti sur la scène régionale. En effet, le Hezbollah exporte ses combattants

⁴¹⁶ Entre le 17 juillet 1987 et le 16 juin 1988, les relations entre la France et la République islamique d'Iran furent rompues, notamment en raison de l'affaire Gordji. Ce dernier était l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris. Le 23 mai 1987, il fut accusé à Paris de collusion avec des terroristes. L'Iran réagit immédiatement en accusant le consul de France à Téhéran Paul Marie Torri de collusion et d'espionnage avec Israël. Ces deux événements concomitants provoquent la rupture des relations diplomatiques quelques semaines plus tard.

⁴¹⁷ Walid CHARARA et Frédéric DOMONT, *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 2004, p. 127.

⁴¹⁸ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 108.

⁴²⁰ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

⁴²¹ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 119.

depuis 2011 en Syrie (*cf. infra*), mais il est également actif aux côtés des Houthis au Yémen dans la guerre civile depuis 2014. Ici, le groupe agit comme un véritable bras armé et instrument d'ingérence de l'Iran. Les combattants hezbollahi forment militairement les Houthis et remplacent les *Pasdarans* iraniens qui souhaitent rester discrets quant à leur implication au Yémen⁴²². La France, quant à elle, soutient – notamment à travers des exportations d'armement massives⁴²³ – la coalition menée par l'Arabie saoudite depuis mars 2015. Bien que les implications soient minimales des deux côtés (Hezbollah et France), la situation yéménite est une pierre d'achoppement supplémentaire liée à l'Iran.

De manière plus globale, Joseph Alagha estime que l'animosité du Hezbollah à l'égard de la France a « complètement disparu principalement en raison de l'amélioration de ses relations avec l'Iran dans les années 1990⁴²⁴ ». Ce n'est pas le cas avec les États-Unis, envers lesquels l'hostilité et la position idéologique du Hezbollah sont restées les mêmes puisque les relations entre Téhéran et Washington ne se sont pas améliorées⁴²⁵.

La libanisation du Hezbollah

Si les premières années d'existence du groupe furent marquées par un attachement presque aveugle aux directives de Téhéran, le Hezbollah s'est libanisé depuis son entrée dans la vie politique en 1992. En effet, de manière concomitante à la baisse de l'hostilité vis-à-vis de la France (la dernière libération d'un otage français date elle aussi de 1992), le groupe est devenu un mouvement islamo-nationaliste⁴²⁶. À titre d'exemple, le groupe remplace au début des années 1990 le terme de « Révolution islamique au Liban⁴²⁷ » par celui de « Résistance islamique au Liban⁴²⁸ », affirmant *de facto* son recentrement sur des priorités davantage

⁴²² Bien que les Iraniens n'aient jamais caché son appui politique pour les rebelles houthistes, ils ont toujours démenti toute implication militaire dans le conflit. Des officiers membres du Hezbollah sont, quant à eux, présents au Yémen aux côtés des houthistes. Cette influence est cependant à relativiser : ils seraient, bien que les estimations divergent, une centaine seulement et ne combattraient pas (*L'Orient-Le Jour*, 16 novembre 2017).

⁴²³ La France, troisième exportateur mondial d'armement, a pour principaux clients l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (les deux sont dans les cinq premiers clients sur la période 2012-2021), les deux principaux pays ayant lancé l'intervention militaire de la coalition au Yémen en 2015.

⁴²⁴ Joseph ALAGHA, *The shifts in Hizbullah's ideology*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2006, p. 53.

⁴²⁵ *Ibid.*

⁴²⁶ Walid CHARARA et Frédéric DOMONT, *op. cit.*, p. 260.

⁴²⁷ *Al-Thawra al-islâmiyya fî Lubnân*

⁴²⁸ *Al-Muqâwama al-islâmiyya fî Lubnân*

libano-centrées⁴²⁹. Aurélie Daher affirme d'ailleurs que la création du Hezbollah, bien qu'elle fut permise financièrement par l'Iran et l'envoi de *Pasdarans* pour former les futurs combattants, correspond plus à une demande libanaise qu'à une tentative d'exportation de la révolution de la part de Téhéran⁴³⁰. Au fil des années, le Hezbollah a été témoin et acteur de nombreuses transformations et mutations intervenues sur les scènes libanaise, régionale et internationale. Ces transformations ont eu une incidence sur le mouvement, qui a relégué l'aspect religieux au second plan, plaçant *de facto* la lutte contre l'occupation comme priorité unique et absolue. Dans cette logique, le Hezbollah a constamment réadapté et reconsidéré ses alliances et ses comportements politiques, sur les plans intérieurs et extérieurs, en fonction de la Résistance⁴³¹.

La libanisation du groupe s'explique donc par un recentrement sur le combat national, le religieux devenant davantage une source d'inspiration plus qu'un cheval de bataille. Olivier Roy livre une définition de l'islamo-nationalisme qui exprime avec précision le glissement du répertoire d'action du Hezbollah :

« Les mouvements islamistes contemporains expriment des réalités avant tout nationales, quand ils ne sont pas l'expression d'un certain nationalisme. Ils ont des stratégies fort variées qui dépendent plus du contexte politique de leurs pays respectifs que de divergences idéologiques. Le jeu politique national s'impose⁴³² ».

La théorie des changements du Hezbollah, développée par Joseph Alagha est ici pertinente. En effet, ce dernier affirme que le processus de libanisation – ou *infatih*⁴³³ (« ouverture ») – est indissociable d'un rejet de toute influence extérieure et d'une

⁴²⁹ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p. 86.

⁴³⁰ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah*, *op. cit.*, p. 89.

⁴³¹ Walid CHARARA et Frédéric DOMONT, *op. cit.*, p. 260.

⁴³² Olivier ROY, « Islamisme et nationalisme », *Pouvoirs*, n°104, p. 52.

⁴³³ Ici, le terme d'ouverture signifie que le Hezbollah délaisse l'Iran et son statut de mouvement social sectaire fermé pour un statut d'acteur national ouvert à toutes les communautés, qui décide de s'engager dans la vie politique intérieure libanaise et de respecter les règles du jeu politique libanais (Joseph ALAGHA, *Hizbullah's identity construction*, *op. cit.*, p. 39).

appréhension communautariste fromagiste⁴³⁴ du pouvoir⁴³⁵. L'entrée en politique du mouvement s'explique donc par cette volonté de remplir le rôle pour lequel il a été créé, c'est-à-dire la résistance du territoire libanais et la défense de ses intérêts (notamment son opposition vigoureuse au désarmement). Par ailleurs, son choix de s'inscrire politiquement au cœur du processus de reconstruction nationale, malgré les critiques et les réserves portant sur ses fondements (notamment sur les accords de Taëf), témoigne de cette volonté nouvelle de se consacrer davantage à ses priorités nationales.

Enfin, l'autonomisation de la relation Hezbollah-France s'explique également par des bouleversements géopolitiques sur la scène régionale à la fin des années 1980. En effet, lorsque Téhéran accepte le cessez-le-feu avec Bagdad en août 1988, la stratégie d'exportation de la révolution islamique sonne le glas. Celle-ci constituait le fondement de la politique étrangère de l'Iran depuis 1979 – du moins sur le plan régional. Cependant, depuis 1988, la nouvelle politique étrangère iranienne est davantage guidée par des considérations nationales que par les seuls principes révolutionnaires islamiques⁴³⁶. Dès lors, bien que le soutien iranien ne faiblisse pas, le Hezbollah gagne en indépendance. Téhéran laisse une plus grande disposition à l'accommodement et aux compromis⁴³⁷. Ainsi, le président Rafsandjani (1989-1997) affirme que le Hezbollah « doit devenir un parti comme les autres », puis ce dernier perd le soutien du « maillon présidentiel⁴³⁸ » sous la présidence de Khatami (1997-2005). Tout cela permet à Hassan Nasrallah de s'ouvrir davantage à la France.

⁴³⁴ Le fromagisme désigne le système clientéliste des *zaims* (chefs communautaires) qui se partagent entre eux les richesses du pays. Ce système fut principalement dénoncé par l'ancien président Fouad Chéhab (1958-1964). Ces *zaims* refusent l'instauration d'un étatisme fort puisqu'ils se répartissent le butin entre eux, tirant profit d'un État faible et d'un système clientéliste fort (Sarah EL-RICHANI, « Le paysage médiatique libanais : une liberté et un pluralisme paradoxaux in Abdelfettah BENCHENNA et Dominique MARCHETTI, *La culture et ses dépendances*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2020).

⁴³⁵ Joseph ALAGHA, *The shifts in Hizbullah's ideology*, *op. cit.*, p. 194.

⁴³⁶ Walid CHARARA et Frédéric DOMONT, *op. cit.*, p. 133.

⁴³⁷ *Ibid.*

⁴³⁸ Vito ROMANI, « Le Hezbollah, un instrument de la politique étrangère iranienne ? », in Bernard ROUGIER (dir.), « Les diplomaties contestataires au Moyen-Orient », *Les cahiers de l'Orient*, n°87, 2007, p. 87.

La subsistance de logiques extrinsèques à Téhéran dans la relation France-Hezbollah : une relation pour et en elle même

Ce gain d'autonomie politique du Hezbollah à l'égard de Téhéran permet d'analyser les relations du parti avec Paris sous un autre prisme. En effet, modérément avant 1992 puis vigoureusement après l'entrée du Hezbollah en politique, la France a privilégié les sujets libano-centrés pour échanger à propos du Hezbollah. La diplomatie française n'a jamais considéré le Liban comme une 32^{ème} province iranienne et a justement vu la libanisation du Hezbollah comme une avancée vers la souveraineté du pays du Cèdre. Si les premiers contacts entre le Hezbollah et la France se produisirent grâce à l'intermédiaire de Téhéran, la France discute désormais avec les députés hezbollahi sur l'avenir du pays sans évoquer l'influence iranienne⁴³⁹. Cette libanisation des rapports franco-hezbollahi, au grand bonheur de Paris donc, est à lier avec la volonté du mouvement de s'ériger comme un acteur à part entière du paysage politique libanais. En effet, les divers procédés du Hezbollah pour se rapprocher de la France (la « lettre à un mai français » de Hassan Nasrallah par exemple) sont à analyser dans une logique de quête de légitimité internationale afin de s'imposer, *in fine*, sur la scène nationale. En s'érigeant comme un interlocuteur quasi-étatique auprès des autorités françaises, le Hezbollah renforce sa légitimité – puisque, justement, la France accepte de discuter avec lui et ne le « considère pas uniquement comme une émanation de l'Iran⁴⁴⁰ ». Ainsi, la France, souvent considérée comme un acteur impartial dans la région (par rapport aux États-Unis ou à Israël), apparaît comme l'État occidental adéquat dans la stratégie hezbollahi.

L'influence de Téhéran dans les relations France-Hezbollah est indéniable au commencement du groupe – c'est-à-dire durant la période des attentats et des otages. Ici, le Hezbollah, en raison de sa puissante force de frappe envers les intérêts français au Liban, apparaissait comme un *moyen* utilisé par l'Iran afin d'influer sur les nombreuses pierres d'achoppement qui opposaient Paris et Téhéran depuis la Révolution islamique de 1979. Cette

⁴³⁹ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

⁴⁴⁰ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

instrumentalisation du parti s'est cependant amoindrie à la suite du processus de libanisation du Hezbollah. Le développement d'un agenda politique libano-centré (bien que Téhéran soutienne toujours le groupe avec vigueur, notamment financièrement) a permis l'apaisement des relations avec la France. Des logiques extrinsèques à Téhéran ont donc vu le jour, notamment à l'initiative du Hezbollah qui cherche en la France un soutien politique afin d'accroître sa légitimité nationale et internationale. La relation est donc devenue – en partie, du moins – une *finalité* en elle-même

B. L'ombre de Damas

Les relations syro-hezbollahi sont, quant à elles, des relations stratégiques depuis la création du parti. La nature du lien est en effet moins historique, religieuse⁴⁴¹ et culturelle qu'avec l'Iran et beaucoup plus tributaire de la situation libanaise, syrienne ou régionale. Le Hezbollah fut largement instrumentalisé par la Syrie durant ses années de présence militaire au Liban (1976-2005). De ce fait, il fut un élément de poids dans les négociations entre Paris et Damas. Enfin, l'implication du parti dans la guerre civile syrienne a rebattu les cartes puisqu'elle a exacerbé les tensions et les divergences du parti avec la France.

L'occupation syrienne au Liban et l'instrumentalisation du Hezbollah

Lorsque 8 000 soldats syriens entrent au Liban le 1^{er} juin 1976, les chiites libanais n'ont pas encore pris part à la guerre civile (*cf. chapitre 1*). À partir de la création du Parti de Dieu, une relation complexe, animée par des stratégies hégémoniques tantôt convergentes tantôt concurrentielles, s'installe entre le Hezbollah et la Syrie⁴⁴². Sous Hafez al-Assad (1971-2000), la Syrie joue des rivalités et des divisions entre communautés, voire au sein d'une même communauté (entre AMAL et le Hezbollah entre 1988 et 1990 par exemple), suivant avec

⁴⁴¹ Bien que l'imam chiite du Liban Moussa al-Sadr (à l'initiative de l'éveil politique de la communauté chiite libanaise dans les années 1970) permit en 1973 à Hafez al-Assad de consolider son pouvoir. En effet, le premier président alaouite d'une Syrie majoritairement sunnite, fut mis en danger par des révoltes dans le pays contestant le fait que la Constitution qu'il était question d'amender ne mentionnait pas l'islam comme religion d'État. Afin d'obtenir une couverture religieuse, Moussa al-Sadr émit une *fatwa* attestant que « les alaouites sont bien une branche de l'islam », ces derniers étant également reconnus comme membres de la communauté chiite (Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 106).

⁴⁴² Olfa LAMLOUM, « La Syrie et le Hezbollah : partenaires sous contrainte ? », in Sabrina MERVIN (dir.), *Le Hezbollah, op. cit.*, 2008, pp. 93-101.

dogmatisme la maxime « diviser pour mieux gagner ». Pour Damas, le Liban est une région de la Grande Syrie⁴⁴³ que la France a artificiellement détaché de la Syrie afin d'éviter aux maronites de représenter une minorité dans une Syrie à majorité musulmane. De cette velléité syrienne de contrôler le Liban, matérialisée à partir de 1976 et son occupation militaire, est née l'instrumentalisation par Damas du Hezbollah contre diverses factions ou puissances étrangères (y compris la France). Les actions hezbollahi ajoutèrent en effet de la complexité au conflit libanais, ce qui permit à la Syrie de se maintenir au pays du Cèdre et de diriger *de facto* sa politique en plaçant un président sous son joug.

Lors de l'invasion israélienne du Liban en juin 1982, alors que se manifestent les premiers signes d'apparition du Hezbollah dans la Bekaa, Damas se montre bienveillante⁴⁴⁴. Hafez al-Assad autorise la venue des *Pasdarans* iraniens pour former les futurs combattants hezbollahi, tout autant qu'il ne s'oppose pas à l'installation d'un centre d'entraînement militaire dans le village d'Al-Zabadani à la frontière syro-libanaise⁴⁴⁵. Le groupe passe alors de l'amateurisme initial à un certain professionnalisme dans le combat pour la Résistance durant trois années de clandestinité⁴⁴⁶. Néanmoins, Damas, toujours fidèle à son jeu de balancier afin de se placer au-dessus du combat confessionnel et des factions rivales, ne permet pas au groupe d'investir la totalité de Beyrouth ou du Sud-Liban. La situation de chaos ambiant à Beyrouth permet au régime syrien de rester maître du jeu, en arbitre des compétiteurs locaux. Dans la capitale, « Damas veille scrupuleusement à ce que chaque milice se cantonne à sa zone d'influence⁴⁴⁷ ».

Ces alliances de circonstance, sporadiques, entre la Syrie et le Hezbollah ont cependant des limites : le 24 février 1987 éclate un affrontement sanglant entre les deux protagonistes. Ce jour-là, l'armée syrienne redéploie ses 8 000 soldats à Beyrouth-Ouest et investit la caserne de Fathallah à Basta, pourtant principal quartier général du Hezbollah à

⁴⁴³ La Grande Syrie désignait, sous l'empire ottoman, les territoires actuels de la Syrie, du Liban, de la Jordanie et d'Israël. Les frontières furent modifiées à la chute de l'empire ottoman, remplacé par les puissances européennes.

⁴⁴⁴ Olfa LAMLOUM, *op. cit.*, p. 95

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ Aurélie DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 106.

⁴⁴⁷ MEAE-La Courneuve, 0047SUP42, « Impression du Liban sur le Proche et Moyen-Orient », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 4 septembre 1987.

Beyrouth, et tue 27 membres du mouvement⁴⁴⁸. Le rapport de force est clairement à l'avantage de Damas et le Hezbollah ne riposte pas. De même, lors de la guerre beyrouthine qui oppose AMAL au Hezbollah entre 1988 et 1990, la Syrie soutient le premier au détriment du second⁴⁴⁹. Téhéran intervient finalement en faveur du Hezbollah et les deux grands patronnent un accord, mettant ainsi fin à cette guerre fratricide dans laquelle 2 000 soldats auraient perdu la vie⁴⁵⁰.

Lorsque la *pax syriana* débute à la suite de la signature des accords de Taëf en octobre 1989, Damas participe au désarmement de toutes les milices, sauf de celle du Hezbollah⁴⁵¹. En échange, le Parti reconnaît la tutelle syrienne sur le Liban. Damas contient alors les velléités hezbollahi, parfois en faisant usage de la force⁴⁵², la plupart du temps parce que les intérêts de la Syrie et du Hezbollah concordent sur la scène libanaise⁴⁵³. Lorsque survient la révolution du Cèdre (*cf. encadré n°5*) et se présage le retrait syrien après 29 années de présence militaire, le Hezbollah organise une manifestation géante le 8 mars 2005 en témoignage de reconnaissance pour l'aide du régime syrien à la Résistance. Lors de la cérémonie d'adieu organisée pour le départ des troupes syriennes à Anjar, Hassan Nasrallah offre même une Kalachnikov à Rostom Ghazali, le chef des services secrets syriens⁴⁵⁴. Le départ syrien ne provoque cependant pas la fin d'une « entente stratégique soudée par les destins mêlés entre les deux parties⁴⁵⁵ », en témoigne l'implication du Hezbollah dans la guerre civile syrienne depuis 2011 (*cf. infra*).

Une convergence syro-hezbollahi des intérêts anti-français durant les années 1980 ?

En se plaçant au-dessus de la mêlée des factions libanaises, Damas régule le potentiel d'action du Hezbollah. Durant les premières années du groupe, le régime syrien est toutefois

⁴⁴⁸ Olfa LAMLOUM, *op. cit.*, p. 96.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 98.

⁴⁵⁰ Georges CORM, *Le Proche-Orient éclaté. 1956-2007*, Paris, Gallimard, 2007, p. 345.

⁴⁵¹ Olfa LAMLOUM, *op. cit.*, p. 97.

⁴⁵² Par exemple, en septembre 1993, alors que les accords d'Oslo entre le Premier ministre israélien Yitshak Rabin et le président de l'OLP Yasser Arafat viennent d'être signés sous l'égide américain et l'assentiment de Damas, le Hezbollah organise une manifestation de protestation aux accords. Les soldats syriens tuent l'embryon dans l'œuf puisqu'ils répriment dans le sang la manifestation, faisant 14 morts et une quarantaine de blessés (Aurélié DAHER, *Le Hezbollah, op. cit.*, p. 260).

⁴⁵³ Olfa LAMLOUM, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 101.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 95.

tolérant quant aux actions du groupe, notamment celles visant les intérêts occidentaux au Liban. En effet, une autorisation tacite de Damas permet au groupe de mettre en place ses premières structures et, surtout, de mener ses premières actions. C'est notamment à Beyrouth-ouest et sud que le Hezbollah a les mains libres. Inévitablement, les tensions s'accroissent et l'animosité du groupe envers la France se cristallise lors de l'attentat du Drakkar en octobre 1983.

À cette époque, les intérêts syriens et hezbollahi se recourent au Liban : tous deux souhaitent le départ des Occidentaux. Aux attentats s'ajoutent les prises d'otage : en 1985 (20 enlèvements) et 1986 (14), les prises d'otages atteignent une fréquence inédite, alors que la Syrie tente concomitamment d'imposer définitivement son influence au Liban⁴⁵⁶. Damas estime qu'une présence moindre des Occidentaux faciliterait son autorité au pays du Cèdre. Ainsi, bien que l'implication syrienne dans ces attentats et prises d'otages à répétition n'ait jamais été prouvée, un « consentement bienveillant⁴⁵⁷ » des troupes syriennes à l'égard du Hezbollah semble être une explication rationnelle, à l'aune de leurs intérêts réciproques à la fin des années 1980.

L'apport des archives diplomatiques françaises permet de confirmer une telle hypothèse. En effet, plusieurs notes affirment « l'approbation tacite de Damas⁴⁵⁸ » vis-à-vis de l'implantation du Hezbollah dans Beyrouth et au Sud-Liban. Les diplomates du Quai d'Orsay en poste à Beyrouth sont conscients du risque que cela représente pour les intérêts français au Liban. Ainsi, dans une note datée d'octobre 1988, l'ambassadeur de France à Beyrouth Paul Blanc (1987-1989) écrit :

« Le Hezbollah s'en est nommé pris à la France. [...] Ces propos sont une menace supplémentaire de recours à la violence terroriste dont les termes du passage qui nous vise dans la conférence de presse laissent penser qu'elle pourrait, avec probablement la bénédiction au moins implicite de la Syrie, se

⁴⁵⁶ Yann BOUYRAT, « La guerre du Liban : conflit politique ou guerre de religion ? », Conférence, Nantes, 18 avril 2016.

⁴⁵⁷ MEAE-La Courneuve, 0047SUP42, « Impression du Liban sur le Proche et Moyen-Orient », Centre d'analyse et de prévision, Paris, 4 septembre 1987

⁴⁵⁸ *Ibid.*

*tourner contre des Français soit à Beyrouth, soit dans le sud où notre contingent de la FINUL reste une cible de choix.*⁴⁵⁹ »

La tolérance de Hafez el-Assad⁴⁶⁰ à l'égard du Hezbollah est donc redoutée par la France. Le président syrien, quant à lui, agit dans une logique purement pragmatique : si les Occidentaux quittent le Liban, Damas deviendrait maître incontesté du jeu libanais. Le Hezbollah est un moyen pour Damas d'accentuer le chaos à Beyrouth. Ce spectre est à nouveau agité et craint par Paris lors des discussions autour du retrait israélien du Sud-Liban en 2000. En effet, alors qu'un accord syro-libano-israélien était espéré par la partie française, les discussions achoppent en raison de la volonté israélienne de conserver une fine bande de territoire au-dessus du lac de Tibériade – revendication insoutenable pour Damas, lui coupant un accès primordial à l'eau. Devant l'impasse de la situation, la France joue l'apaisement, sachant que :

« Perdant la carte de la négociation, les Syriens peuvent, 'comme ils ont su le faire dans le passé, s'engager dans des actions de harcèlement (attentat du Drakkar)'.⁴⁶¹ »

Paris est donc conscient de la dimension instrumentale du Hezbollah pour le régime syrien et craint la capacité de ce dernier à exhorter les ardeurs anti-occidentales de divers groupes libanais – y compris le Hezbollah. Enfin, la relation entre le Hezbollah et la Syrie fut, plus tard, un moyen pour la diplomatie française d'influencer le Hezbollah par le prisme de la relation franco-syrienne.

Le Hezbollah, élément de la « diplomatie de levier⁴⁶² » entre la France et la Syrie

Pour des raisons historiques, idéologiques et stratégiques, la relation entre la France et la Syrie est étroitement liée à la présence française au pays du Cèdre. Le Liban joue en effet un rôle central dans la diplomatie franco-syrienne, tantôt objet de concorde, tantôt source de désaccords. Par exemple, Hafez el-Assad déclarait en 1989 : « Nous appartenons à une seule et

⁴⁵⁹ MEAE-La Courneuve, 0047SUP42, « TD Beyrouth 1709 », Beyrouth, 11 octobre 1988.

⁴⁶⁰ Olfa LAMLOUM, *op. cit.*, p. 95.

⁴⁶¹ Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres, op. cit.*, p. 230.

⁴⁶² *Ibid.* p. 17.

même nation divisée par le colonialisme français⁴⁶³ ». Cette relation fut qualifiée par la chercheuse Manon-Nour Tannous de « diplomatie de levier » pour désigner une relation dans laquelle « le canal bilatéral est utilisé afin d’agir sur des dossiers non bilatéraux⁴⁶⁴ ». La relation est instrumentalisée par un des deux acteurs – ou les deux – afin de maximiser les intérêts nationaux sur un sujet-tiers.

La présence syrienne au Liban fut, à ce titre, régulièrement instrumentalisée par Damas ou Paris lors des discussions bilatérales, notamment concernant le Hezbollah. Cette diplomatie de levier permet, à certains moments, de consolider les liens entre Paris et Damas. Par exemple, la *shuttle diplomacy* française lors de l’opération Raisins de la Colère (1996) fut « un succès fondateur pour la relation franco-syrienne⁴⁶⁵ ». Hafez el-Assad exigea que la France soit co-présidente du groupe de surveillance né de l’arrangement trouvé entre le Liban et Israël (grâce à la médiation française), malgré les pressions contraires exercées par les États-Unis⁴⁶⁶. La résolution de cette crise renforça à la fois la France sur le plan international et la Syrie sur la scène régionale (notamment quant à sa présence au Liban) et intérieure⁴⁶⁷. Ainsi, la relation bilatérale sert avant tout aux deux acteurs sur le dossier libanais. Pour Paris, l’utilité première de tenir des relations avec Damas est de mieux contrôler la situation libanaise⁴⁶⁸.

Il semble pertinent d’appliquer ce prisme à l’analyse du triangle Paris-Damas-Hezbollah. Il en ressort que, durant les années 1990 et 2000, la France a instrumentalisé sa relation avec le régime syrien afin d’influencer le comportement du Hezbollah sur la scène libanaise. Ici, le levier est bien la relation franco-syrienne, puisque le Hezbollah est la *finalité* de Paris. Au contraire, le Hezbollah est un *moyen* instrumentalisé par Damas dans ses discussions avec la France. La relation bilatérale comme levier est donc, ici, unilatérale : Paris *utilise* la Syrie afin

⁴⁶³ MEAE-La Courneuve, « Orientations de la politique syrienne – discours du président Assad », 10 mars 1989, Damas, in Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres, op. cit.*, p. 113.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 202.

⁴⁶⁶ En effet, Hervé de Charette affirme dans son ouvrage relatant la médiation française durant l’opération Raisins de la Colère (1996) que le secrétaire d’État américain Warren Christopher s’opposait avec acharnement à la présence française au sein du comité de surveillance. Durant l’intégralité de la médiation française, la diplomatie américaine refusa les projets français, exigeant que Paris soit écarté du processus. C’est finalement Hafez el-Assad qui tranche le nœud gordien en réclamant la présence française au sein du groupe de surveillance afin de contrebalancer la puissance américaine, toujours plus proche de Tel-Aviv (Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère, op. cit.*).

⁴⁶⁷ Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres, op. cit.*, p. 202.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 212.

de modifier le comportement du Parti de Dieu. L'apport archivistique de Manon-Nour Tannous sur les relations franco-syriennes au tournant des années 2000 est fondamental pour corroborer notre analyse. Deux stratégies sont mises en œuvre par Paris pour que Damas fasse *in fine* pression sur le Hezbollah lors des périodes de tension : l'incitation et la menace.

Ces deux stratégies de rhétorique françaises sont utilisées par Paris à l'égard de Damas dans une temporalité clivée : elles sont mises en œuvre par la diplomatie française de manière simultanée afin d'être efficaces et de poursuivre un objectif stratégique sur le long terme (l'infléchissement du comportement du Hezbollah), plutôt que de maintenir une double temporalité selon les réactions de Damas. Cette politique française de la « carotte *et* du bâton » fonctionne de la façon suivante :

D'une part, la France use d'une rhétorique persuasive afin que Damas intervienne auprès du Hezbollah. Paris suppose, à de multiples reprises, le poids de Damas et fait miroiter des gains géopolitiques à ce dernier si ce dernier use de son influence envers le groupe. Ainsi, Paris affirme à plusieurs reprises aux autorités syriennes que si Damas usait de son influence afin d'infléchir le comportement du Hezbollah, le régime syrien sortirait gagnant de l'opération. Cette stratégie française est particulièrement prégnante durant le retrait israélien du Liban en mai 2000, alors que Paris s'inquiète d'une exacerbation des tensions suivant le retrait⁴⁶⁹. De même, la France encourage toute prise d'initiative « visible » qui irait dans le sens d'un apaisement des tensions au Liban. Pour ce faire, Paris met en avant les gains que pourrait obtenir Damas si elle adoptait une attitude responsable au Liban, en évoquant notamment la reprise des négociations sur le plateau du Golan⁴⁷⁰. La politique syrienne au Sud-Liban est ainsi un moyen pour Damas de se rendre crédible auprès de la communauté internationale⁴⁷¹. Cela passe nécessairement par le fait de tempérer les ardeurs hezbollahi au Liban. La France incite donc Hafez puis Bachar al-Assad à jouer de son influence auprès du parti, notamment en laissant entrevoir les gains qu'un tel comportement apporterait à la Syrie (par exemple l'accroissement d'une aide internationale pour le pays⁴⁷²).

⁴⁶⁹ Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres*, *op. cit.*, p. 233.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² *Ibid.*

D'autre part, la diplomatie française fait pression sur Damas, de manière souvent implicite, pour que la Syrie pèse de son poids sur le groupe chiite. Une épée de Damoclès est en permanence placée sur la tête de Damas en dressant le parallèle suivant : une dégradation de la situation au Liban serait automatiquement imputée à la Syrie. Damas serait donc rendue responsable de toute évolution défavorable en raison de l'influence qu'elle possède sur le Hezbollah⁴⁷³. En procédant ainsi, Paris tente de responsabiliser la Syrie en faisant planer le risque d'une condamnation internationale si les événements ne se déroulaient pas de manière pacifique. Bien que les Syriens protestent régulièrement en relativisant leur influence auprès du Hezbollah, arguant que le groupe possède son propre agenda politique⁴⁷⁴, Paris ne laisse pas le choix à Damas, en présentant le parti comme une épine dans le pied du régime syrien, qu'il doit, de ce fait, se forcer à contrôler ses agissements⁴⁷⁵.

Ce double mécanisme de la contrainte et de l'incitation à l'égard de la Syrie a pour conséquence de responsabiliser Damas dans ses affaires au Liban, notamment quant à son influence auprès du Hezbollah. La stratégie française devint cependant caduque à partir du retrait syrien du Liban en 2005, Damas perdant considérablement de son influence sur la politique libanaise après la victoire de l'Alliance du 14 Mars. La guerre civile syrienne fut, six ans plus tard, un nouveau théâtre de conflictualité entre un pouvoir syrien déliquéscent faisant appel à son allié hezbollahi et une France soutenant les rebelles.

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 307.

⁴⁷⁵ *Ibid.*

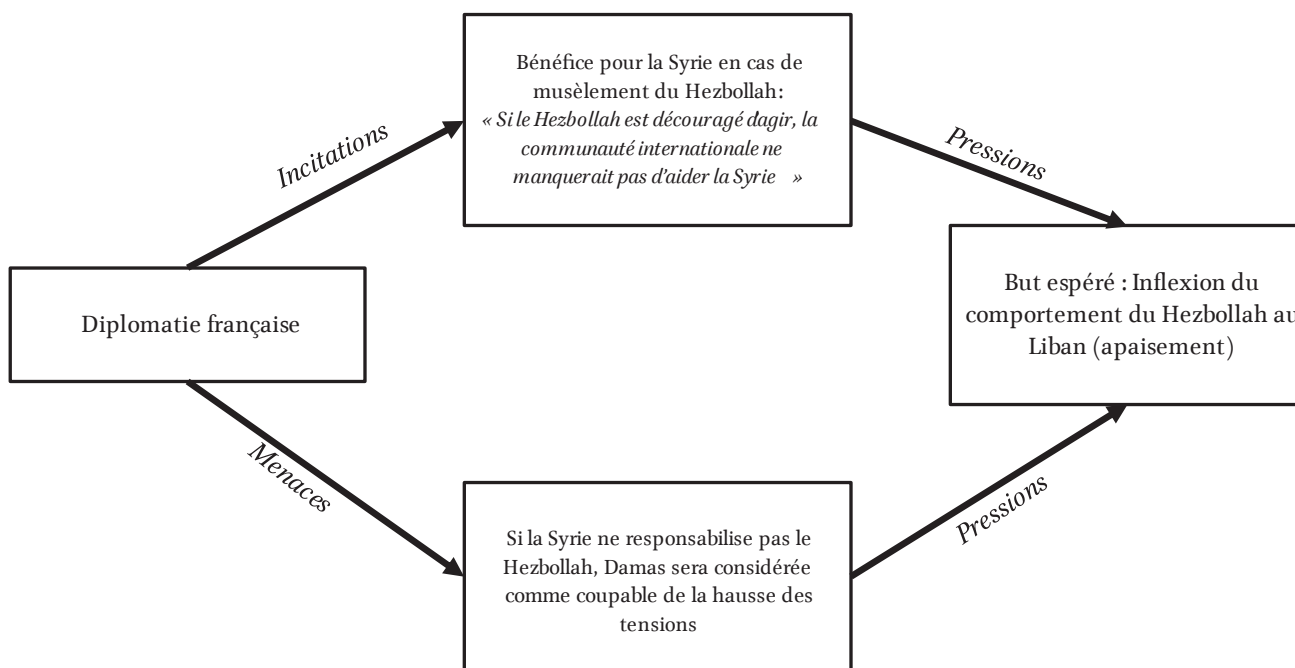


Figure 2. Double stratégie française de levier dans sa relation avec Damas pour infléchir le comportement du Hezbollah⁴⁷⁶.

La guerre civile syrienne : nouveau point de rupture entre le Hezbollah et la France

Lorsque la guerre civile syrienne éclate en mars 2011, le Parti de Dieu ne tarde pas à, d'une part, afficher publiquement le soutien à la répression lancée par Bachar al-Assad et, d'autre part, d'envoyer des membres de ses services de renseignement afin d'apporter un appui opérationnel et de formation auprès des troupes loyalistes⁴⁷⁷. Après deux ans de soupçons occidentaux⁴⁷⁸, Hassan Nasrallah affirme finalement le 30 avril 2013, pour la première fois, que des troupes hezbollahi sont présentes sur le sol syrien pour se battre aux côtés des troupes loyaliste. Il déclare que les combattants ne partiront pas tant que Bachar al-

⁴⁷⁶ Figure réalisée par l'auteur à partir des données et de l'analyse de Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres*, op. cit.

⁴⁷⁷ Matthieu CIMINO, « Le Hezbollah et la guerre en Syrie », *Politique étrangère*, 2016/2 (Été), pp. 115-127.

⁴⁷⁸ Par exemple, lors d'une audition de l'ambassadeur de France en Syrie devant la commission des Affaires étrangères et de la défense du Sénat en novembre 2011, Éric Chevallier affirme que le Hezbollah « demeure un soutien fort du régime syrien » (Paris, 30 novembre 2011). Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1684693880629, consulté le 20/05/2023.

Assad n'aura pas repris le contrôle de son territoire⁴⁷⁹. L'implication des combattants du Hezbollah auprès des troupes loyalistes est déterminante avant l'intervention russe en 2015 puisque « le groupe permet, par son expertise militaire, à Bachar al-Assad de ne pas se laisser déborder par les rebelles syriens⁴⁸⁰ ».

Si l'intervention hezbollahi en Syrie a déjà été, dans une certaine mesure, analysée par des travaux académiques et des ouvrages sur la guerre syrienne⁴⁸¹, il s'agit ici d'étudier la position française quant à ladite intervention et ses répercussions sur la relation entre Paris et le Hezbollah. Dès le début de l'intervention hezbollahi, la diplomatie française y a vu un argument supplémentaire pour justifier sa dichotomie entre le groupe armé intervenant auprès des troupes loyalistes syriennes et le parti politique. Alors que le parti politique est considéré par le Quai d'Orsay comme une composante essentielle de la scène politique libanaise (avec des considérations libano-centrées) ; le groupe armé, quant à lui, est réduit dans le discours français à n'être qu'un bras armé de Téhéran. Ce découplage – plus tard appelé « politique de dissociation » – opéré par les autorités françaises entre la situation libanaise (parti politique) et la situation syrienne (groupe armé) permet à Paris de dénoncer avec vigueur l'« Axe de la Résistance⁴⁸² » à partir de 2013.

C'est d'ailleurs à cette période que la France retire son veto dans les discussions européennes pour désigner le Hezbollah comme groupe terroriste⁴⁸³. Lors d'une question d'actualité au Sénat le 23 mai 2013, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius déclare :

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 115.

⁴⁸⁰ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁴⁸¹ Voir notamment Michel DUCLOS, *La longue nuit syrienne*, Paris, L'Observatoire, 2019 ; Aurélie DAHER, « L'intervention de la Résistance islamique en Syrie : causes, formes et répercussions en termes de mobilisation », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016, pp. 129-142 ; Matthieu CIMINO, « Le Hezbollah et la guerre en Syrie », *Politique étrangère*, 2016/2 (Été), pp. 115-127 ; ou encore Joseph DAHER, « Les conséquences de l'intervention militaire du Hezbollah en Syrie sur la population libanaise chiite et les rapports avec Israël », *Fondation pour la recherche stratégique*, septembre 2017.

⁴⁸² L'Axe de la Résistance (*jabhat al-muqawama*), aussi appelé l'Axe du refus (*jabhat al-mumana'a*) est une alliance militaire (non-officielle) anti-occidentale, anti-israélienne et anti-saoudienne liant le gouvernement syrien de Bachar al-Assad, l'Iran, le Hezbollah et certaines factions palestiniennes comme le Hamas. La milice chiite irakienne Hachd al-Chaabi ainsi que les Houthis au Yémen sont aussi considérés comme étant membres de cette alliance informelle (Didier LEROY, « L'axe de la résistance dans le feu syrien : perspective du Hezbollah », *Confluences Méditerranée*, n°89, 2014, pp. 105-118).

⁴⁸³ Bien que la justification principale de cette mesure fut l'attentat de Bourgas en Bulgarie en juillet 2012 (cf. chapitre 3). L'implication du Hezbollah dans la guerre syrienne fut tout de même une charge supplémentaire plaidant pour l'inscription du groupe armé sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne (« c'est l'un des arguments qui justifie à nos yeux notre soutien [...] au classement de la branche militaire du Hezbollah sur la liste des groupes terroristes de l'Union européenne », Point de presse, Paris, 25 juin 2013).

« Au cours des dernières semaines, la branche armée du Hezbollah – c'est-à-dire les Iraniens – est de plus en plus présente notamment dans l'assaut contre la ville d'Al Qusair. C'est la raison pour laquelle [...] la France a proposé avec d'autres pays européens que la branche armée du Hezbollah soit inscrite parmi les organisations terroristes.⁴⁸⁴ »

Enfin, on assiste à une inversion du schéma français vu précédemment dans le cadre du levier syrien pendant les années 2000. En effet, la diplomatie française, ne reconnaissant plus le régime de Bachar al-Assad, fait désormais pression sur le Hezbollah, au Liban, afin de l'inciter à se retirer militairement de la Syrie. Paris demande régulièrement au groupe de choisir entre son implication militaire en Syrie ou son ambition politique au Liban – écorchant par la même occasion le distinguo qu'il s'évertue à construire depuis les années 1990. Le président Macron illustra cette stratégie vis-à-vis du Hezbollah lorsqu'il déclara, le 27 septembre 2020, que « Le Hezbollah ne peut en même temps être [...] une milice déchaînée contre les civils en Syrie et un parti respectable au Liban⁴⁸⁵ ».

In fine, tant Téhéran que Damas ont, dans des buts différents, usé de leur influence sur le Hezbollah depuis sa création afin d'orienter leur relation avec la France selon leurs intérêts nationaux. Pour l'Iran, cela fut surtout manifeste durant les années 1980, années paroxystiques des tensions franco-iraniennes. Le Hezbollah s'est ensuite libanisé, ce qui a contribué à baisser les tensions avec la diplomatie française. Le parti fut également un outil pour le régime des Assad en Syrie afin de maintenir sa domination sur le pays durant la guerre du Liban puis la *pax syriana*. En faisant monter les communautés les unes contre les autres, ainsi qu'en laissant le Hezbollah agir contre les intérêts français au pays du Cèdre, la Syrie s'est placée au-dessus de la mêlée. En échange, Paris a fait pression à de multiples reprises sur Damas afin qu'il infléchisse la politique du parti et contribue à stabiliser le Liban.

⁴⁸⁴ « Syrie – Réponse du ministre des Affaires étrangères, M. Laurent Fabius, à une question d'actualité au Sénat », Paris, 23 mai 2013.

⁴⁸⁵ Conférence de presse de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la situation au Liban, Paris, le 27 septembre 2020.

V. La politique arabe de la France et le Hezbollah

Ce chapitre d'ouverture a pour ambition d'inscrire les rapports entre la France et le Hezbollah dans une perspective plus globale – celle de la politique étrangère française dans le monde arabe. En effet, les vicissitudes de la diplomatie française à l'égard du Hezbollah sont le miroir d'une politique française mouvante dans cette région, au gré des alternances politiques et des évolutions doctrinales structurelles du Quai d'Orsay. Si la doctrine gaullio-mitterrandiste érigeait en valeur cardinale les relations avec le monde arabe, le virage néoconservateur, à partir du mandat de Nicolas Sarkozy, impulsa un alignement rigoureux sur la position américaine – et donc pro-israélienne. Finalement, ces deux courants doctrinaux se sont affrontés dans des logiques internes au Quai d'Orsay, afin d'influencer la politique arabe⁴⁸⁶ française.

A. La doctrine gaullio-mitterrandiste ou le tropisme arabe ? (1958-2007)

La politique étrangère française de la V^{ème} République dans le monde arabe est fortement influencée par la pensée du général de Gaulle. Se développa alors une doctrine, le gaullio-mitterrandisme, qu'il convient d'étudier, tant dans sa théorie que dans sa pratique. Enfin, sa mise en œuvre au Proche et Moyen-Orient présente des limites qu'il est nécessaire d'aborder.

Principes fondamentaux

La V^{ème} République, promulguée le 4 octobre 1958, confère au président de la République une influence accrue dans la mise en œuvre de la politique étrangère⁴⁸⁷. En rupture avec les des deux républiques précédentes, la politique étrangère fait désormais partie du « domaine réservé » du président de la République⁴⁸⁸. Charles de Gaulle développe alors

⁴⁸⁶ Par politique arabe, nous entendons la partie de la politique française qui est relative aux relations avec les pays du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient. Une politique proarabe, quant à elle, signifie une politique complaisante envers les États arabes au détriment d'Israël.

⁴⁸⁷ Maurice VAÏSSE, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris Fayard, 2009, p. 16.

⁴⁸⁸ Cette notion de « domaine réservé » est issue de la pratique constitutionnelle. Elle fut employée pour la première fois en novembre 1959 par le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, lors du congrès de l'UNR à Bordeaux, pour « éviter que ne s'étalent les divergences qui commençaient à poindre au sein du mouvement gaulliste à propos de la résolution du conflit algérien » (Laurent LOMBART, *Le président de la Vème République française sur la scène internationale. De Charles de Gaulle à Jacques Chirac*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2008, p. 269). La pratique s'appuie cependant sur les articles 52, 5 et 15 de la Constitution.

une politique étrangère fondée sur deux idées phares : l'indépendance et la grandeur de la France⁴⁸⁹. De cette pensée générale découlent quatre principes fondamentaux : la quête systématique de l'indépendance à l'égard des États-Unis au sein du camp occidental ; une attention portée au monde arabe ; la nécessité de garder une relation privilégiée avec les anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest ; enfin, la croyance dans la langue française comme outil de l'influence diplomatique⁴⁹⁰. Ainsi, la France du général de Gaulle entend mener une politique étrangère « indépendante, équilibrée et médiatrice, ouverte au monde musulman⁴⁹¹ ». Cette quête permanente d'indépendance stratégique passe nécessairement par un fort activisme (diplomatique, militaire, économique, culturel), afin de promouvoir les intérêts français. L'objectif est d'être considéré « comme un interlocuteur influent qui permet de ménager un espace de respiration face aux pressions des États-Unis⁴⁹² ».

La France entend « parler avec tout le monde⁴⁹³ » et jouer les *honest brokers*⁴⁹⁴ (« honnêtes courtiers »). Ce positionnement est particulièrement visible à l'égard du Hezbollah. En effet, alors que les États-Unis et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni souhaitent une ostracisation complète du mouvement depuis sa création, la France a construit, artificiellement⁴⁹⁵, le distinguo entre groupe armé et parti, afin de préserver une politique arabe indépendante. De surcroît, le gaullo-mitterrandisme est mis en exergue lors des crises et conflits entre Israël et le Liban – si ce n'est le Hezbollah. En 1996 avec force ou en 2006 avec pusillanimité, la France a développé une politique de médiation et d'impartialité entre les protagonistes, *a contrario* du tropisme israélien de Washington (*cf. chapitre 3*).

Ces principes fondamentaux du gaullo-mitterrandisme se sont matérialisés dans la politique étrangère française de Charles de Gaulle jusqu'aux deux mandats de Jacques Chirac. Naturellement, la politique arabe prit une place considérable dans cette politique étrangère –

⁴⁸⁹ Charles de Gaulle écrivait dans ses mémoires « La France ne peut être la France sans la grandeur » (*Mémoires de guerre – L'appel : 1940-1942*, Paris, Plon, 1954).

⁴⁹⁰ Maurice VAÏSSE, *La puissance ou l'influence*, *op. cit.*, pp. 17-20.

⁴⁹¹ Denis BAUCHARD, « La France au Moyen-Orient : du volontarisme gaullien à la 'disruption' macronienne », *in* Bertrand BADIE et Dominique VIDAL, *La France, une puissance contrariée*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 196-202.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 197.

⁴⁹³ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

⁴⁹⁴ Denis BAUCHARD, « La France au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 197.

⁴⁹⁵ Voir chapitre 3.

ancrant de ce fait les termes de « tropisme arabe » ou de « politique pro-arabe » (à relativiser) dans la grammaire diplomatique française.

De Charles de Gaulle à Jacques Chirac : l'âge d'or de la politique arabe de la diplomatie française

La politique arabe de la France s'accélère réellement à partir de la Guerre des Six Jours en 1967. En effet, Charles de Gaulle se distingue vigoureusement de la position américaine : selon la vision gaullienne, « Israël a exagéré et a eu tort d'attaquer⁴⁹⁶ ». Plus généralement, le président français critique l'acquisition illégale des territoires et « l'occupation [israélienne] dont tout indique qu'elle tend à l'annexion⁴⁹⁷ ». La centralité de la question palestinienne dans la politique arabe de Charles de Gaulle se perpétue durant la présidence Pompidou (1969-1974) – celle de la « continuité⁴⁹⁸ ». Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) ne rompt pas avec cette ligne « pro-arabe » de la diplomatie française et amplifie même cette dernière en accentuant les initiatives en faveur des Palestiniens. Il exige ainsi le droit à l'autodétermination et à une patrie pour ces derniers en mars 1980 à Amman, matérialisée plus tard par la Déclaration de Venise du 13 juin 1980⁴⁹⁹.

La première alternance de la V^{ème} République porte le socialiste François Mitterrand au pouvoir (1981-1995) et inquiète, au départ, le Quai d'Orsay, en raison de ses critiques virulentes aux politiques arabes menées par ses prédécesseurs⁵⁰⁰. Néanmoins, la multiplication d'événements tragiques au Moyen-Orient – parfois en lien avec la France – durant ses deux mandats l'oblige à s'impliquer davantage dans la zone. Par exemple, la guerre civile au Liban, la fondation du Hezbollah lors de l'opération Litani en 1982 et, plus instamment encore, la question des otages français, sont des dossiers plus que vitaux pour

⁴⁹⁶ Henry LAURENS, « La diplomatie française dans le conflit israélo-arabe (1967-1970) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°96, 2009, pp. 3-11.

⁴⁹⁷ Lettre de Charles de Gaulle à David Ben Gourion du 30 décembre 1967, cité in Samy COHEN, *De Gaulle, les gaullistes et Israël*, Paris, Alain Moreau, 1974, p. 345.

⁴⁹⁸ Ignace DALLE, « Les relations entre la France et le monde arabe », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016, pp. 13-28.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 19.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p. 20.

l'Élysée⁵⁰¹. Considéré initialement par ses détracteurs comme « l'ami d'Israël⁵⁰² », François Mitterrand participe finalement à la continuation de la vision gaullienne des relations franco-arabes. L'irruption de menaces plurielles et protéiformes envers les intérêts français, notamment au Liban et en lien avec les actions du Hezbollah, n'entrave pas le soutien français à l'autodétermination des Palestiniens. Malgré des débuts plus qu'épineux entre le Hezbollah et la France (*cf. chapitre 1*), Paris encouragea la mue politique du groupe à partir de 1992. Selon le diplomate français Denis Bauchard, c'est la vision gaullo-mitterrandiste de la diplomatie française, en s'autorisant à dialoguer avec l'intégralité des acteurs, qui permit le maintien de la relation avec le Hezbollah⁵⁰³. De surcroît, ces événements libanais encouragèrent la diplomatie française à prendre langue avec Téhéran, afin d'apaiser les nombreux points d'achoppement entre les deux pays (*cf. chapitre 4*).

Les deux mandats de Jacques Chirac (1995-2007) peuvent être considérés à bien des égards comme l'apogée d'une politique arabe réaliste et ambitieuse française. Le président Chirac, « gaulliste wilsonien⁵⁰⁴ », a en effet permis un renouvellement de la politique arabe. Ses nombreuses amitiés avec des dirigeants de la zone (Rafic Hariri, Hosni Moubarak, tardivement Yasser Arafat ou encore le roi Hassan II⁵⁰⁵), ses brouilles avec Israël⁵⁰⁶, ainsi que sa connaissance aigüe sur les multiples dossiers de la région⁵⁰⁷ ont permis de moderniser la politique étrangère française dans la zone. Son discours à l'université du Caire le 8 avril 1996 fixe le cadre d'une relation dynamique avec le monde arabe. Pour la première fois, un président français détaille son programme d'action diplomatique à l'égard des pays arabes⁵⁰⁸. Jacques Chirac affirme alors que « la politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère⁵⁰⁹ », en pleine cohérence avec la doctrine gaullo-

⁵⁰¹ Jean-Pierre FILIU, *Mitterrand et la Palestine : l'ami d'Israël qui sauva par trois fois Yasser Arafat*, Paris, Fayard, 2005, p. 102.

⁵⁰² Ignace DALLE, « Les relations entre la France et le monde arabe », *op. cit.*, p. 19.

⁵⁰³ Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

⁵⁰⁴ Pierre HASSNER, cité in Maurice VAÏSSE, *La puissance ou l'influence*, *op. cit.*

⁵⁰⁵ A ce titre, voir notamment Eric AESCHIMANN et Christophe BOLTANSKI, *Chirac d'Arabie*, Paris, Grasset, 2006.

⁵⁰⁶ Notamment son altercation avec la sécurité israélienne lors de sa visite de la vieille ville de Jérusalem le 22 octobre 1996 ; puis sa brouille avec le Premier ministre Ariel Sharon, après que celui-ci eut appelé en juillet 2004 les juifs de France à quitter un pays « antisémite » pour aller en Israël.

⁵⁰⁷ Ignace DALLE, « Les relations entre la France et le monde arabe », *op. cit.*, p. 23.

⁵⁰⁸ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 27.

⁵⁰⁹ Discours de M. Jacques Chirac sur la coopération culturelle, économique et technologique avec l'Égypte, sur la politique arabe de la France, sur la consolidation de la paix et le développement économique du Proche-Orient, Le Caire, 8 avril 1996.

mitterrandiste. Il affirme vouloir lui donner « un élan nouveau dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le Général de Gaulle⁵¹⁰ ». En réaffirmant son soutien au droit du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi qu'au droit d'Israël à vivre en sécurité, la France entend reprendre l'initiative politique dans cette zone, contestant *de facto* le *leadership* américain. Naturellement, ce discours heurte les sensibilités, tant américaines qu'israéliennes, qui considèrent la France comme pro-arabe⁵¹¹.

Deux jours plus tard, lorsque Tsahal lance l'opération Raisins de la Colère (*cf. encadré n°2*), la France applique avec courage et vigueur les dispositions énoncées par Jacques Chirac au Caire. Paris n'a, par ailleurs, jamais hésité à condamner ce qu'elle nommait « l'occupation du Sud-Liban par Israël », à l'inverse de Washington. Cette expression est omniprésente (71 occurrences) dans les déclarations publiques du Quai d'Orsay entre 1982 et 2000⁵¹².

Plus globalement, la politique d'indépendance française, bien qu'elle ait suscité des tensions avec Washington, a permis à Paris de gagner « respect et crédibilité⁵¹³ » tant à l'international qu'auprès de divers acteurs régionaux étatiques comme non-étatiques – dont le Hezbollah, en témoigne ses opérations de charme à l'égard de la France à partir du début des années 2000 (*cf. chapitre 3*). L'opposition à la guerre américaine en Irak en 2003, véritable apothéose du gaullo-mitterrandisme, confirme la rhétorique gaullo-mitterrandiste de Jacques Chirac, et confère à la France une aura indéniable dans plusieurs pays du monde arabe.

Les limites empiriques du gaullo-mitterrandisme au Proche et Moyen-Orient

Trois limites semblent cependant noircir quelque peu le tableau d'une politique étrangère indépendante, équilibrée et médiatrice au Proche et Moyen-Orient durant les décennies du gaullo-mitterrandisme. Tout d'abord, la diplomatie française dans la zone reste dépendante des intérêts et des volontés des États-Unis. La France n'a en effet plus la capacité de faire la course en solitaire et est souvent contrainte de se ranger du côté des Américains

[En ligne] <https://www.vie-publique.fr/discours/158982-discours-de-m-jacques-chirac-president-de-la-republique-sur-la-cooper>, consulté le 22/05/2023.

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ Hervé DE CHARETTE, *Opération Raisins de la colère*, *op. cit.*, p. 29.

⁵¹² Base documentaire du MEAE.

⁵¹³ Denis BAUCHARD, « La France au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 198.

dans les problématiques majeures de la région – la guerre en Irak en 2003 étant, ici, le dernier soubresaut d'une indépendance française en évanescence. La politique étrangère française au Moyen-Orient est donc beaucoup plus indépendante dans sa conception théorique et ses discours que dans les faits, en raison de la position unipolaire américaine. Victor Manceron résume cette idée d'une politique française « en creux » de la présence américaine dans la zone, occupant les interstices laissés volontairement vides par Washington⁵¹⁴ :

« Les ambitions françaises en pays arabes sont fixées dans les limites que les Américains veulent bien leur donner : aucune incursion dans les questions de défense, des actions limitées dans le domaine du politique et de l'économique, dans la mesure où les intérêts américains ne sont pas concernés, carte blanche pour la francophonie et le culturel en général⁵¹⁵ ».

Cette limite, non négligeable, permet d'adopter une lecture alternative à propos de l'activisme français lors de l'Opération Raisins de la Colère en 1996 : en effet, c'est « l'inaction (volontaire) américaine qui a permis à la France d'occuper le devant de la scène⁵¹⁶ ». Il ne s'agit cependant pas d'une servilité de la France à l'égard des États-Unis, en témoigne sa posture vis-à-vis du Hezbollah analysée dans ce travail. En effet, malgré les nombreuses pressions américaines pour d'ostraciser le groupe, Paris a développé une politique indépendante et singulière à propos du groupe chiite.

De surcroît, une limite considérable à cette politique arabe est inhérente à la diversité propre au monde arabe. Ainsi, certains responsables politiques français mettent en exergue l'impossibilité d'avoir *une* politique arabe, étant donné les grandes divisions qui traversent la région :

« Je ne sais même pas ce que c'est que la politique arabe. Il y a trente-six politiques arabes. Vous ne pouvez pas avoir la même politique arabe avec l'Irak, le Maroc, le Liban et l'Égypte. Il y a toutes sortes de situations.⁵¹⁷ »

⁵¹⁴ Claude GÉRARD, « Les relations franco-libanaises sous la présidence Jacques Chirac », *Politique Étrangère*, 2008/4, pp. 885-897.

⁵¹⁵ Victor MANCERON, « La nouvelle politique arabe de Jacques Chirac ou l'art du paradoxe », *Revue internationale et stratégique*, n°25, 1997, P.111 cité in Claude GÉRARD, *op. cit.*, p. 887.

⁵¹⁶ Claude GÉRARD, *op. cit.*, p. 890.

⁵¹⁷ « Entretien du Ministre des Affaires étrangères M. Hubert Védrine avec Radio J », Paris, 7 avril 2002. Accessible sur la base documentaire du MEAE : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/utill/documents/accede_document.php?1684849782836

Ainsi, satisfaire certains États arabes revient à en mécontenter d'autres⁵¹⁸. Par exemple, le soutien inconditionnel de la France pour un Liban souverain équivaut, *de facto*, à rompre avec Damas. De même, le fait que Paris accepte de dialoguer avec le Hezbollah heurte plusieurs pays arabes antirévolutionnaires, au premier rang duquel se trouve l'Arabie saoudite.

Enfin, une dernière limite réside dans les premières divergences qui apparaissent au Quai d'Orsay à la fin des années 1990 à propos de la politique étrangère française dans le monde arabe. Ces discordances convergent autour de la révolution néoconservatrice déjà à l'œuvre aux États-Unis depuis l'arrivée de George W. Bush au pouvoir en 2001⁵¹⁹. Le néoconservatisme⁵²⁰, véritable schisme idéologique aux antipodes de la vision gaulliste, réfute la *realpolitik* en relations internationales, et porte donc une attention toute particulière à Israël : en tant que seule incarnation de la démocratie occidentale au Moyen-Orient, elle doit être protégée à tout prix face aux régimes arabes, « considérés comme des tyrannies et des réservoirs de menace islamiste⁵²¹ ». Les prémices du néoconservatisme sont par exemple manifestes lors de l'incident de Jérusalem avec le Premier ministre Lionel Jospin (*cf. encadré n°3*). En effet, la déclaration polémique de Lionel Jospin sur le Hezbollah provoque une véritable crise diplomatique avec le Liban, mais amène surtout un débat nouveau sur l'orientation de politique arabe de la France dans la sphère publique. Jacques Chirac, quant à lui, réaffirme son « domaine réservé » en rappelant à son Premier ministre l'importance de la « constance de la politique étrangère de la France et l'équilibre qui inspire l'action de notre pays au Proche-Orient, action qui demeure inchangée⁵²² ».

,consulté le 23/05/2023.

⁵¹⁸ Frédéric CHARILLON, *La politique étrangère de la France*, Paris, La documentation française, 2011, p. 114.

⁵¹⁹ Marc ENDELWELD, « Emmanuel Macron et l'État profond. Qui pilote vraiment le Quai d'Orsay ? », *Le Monde diplomatique*, n°798, septembre 2020, pp. 20-21.

⁵²⁰ Né à gauche dans les années 1970 avant de muter à droite, le courant néoconservateur américain considère que les États-Unis doivent recourir à la force pour combattre les États voyous (*rogue states*) qui représentent une menace pour les valeurs de la démocratie occidentale. Le néoconservatisme réfute la *realpolitik* de Henry Kissinger (tout autant que l'antimilitarisme), se fonde dans la doctrine Bush, et prône la guerre préventive et le renversement des régimes hostiles pour promouvoir une démocratie occidentale inspirée par le modèle américain. Voir notamment Michel GUELDRY, « Qu'est-ce que le néoconservatisme », *Outre-Terre*, n°13, 2004, pp. 57-76 ; pour le néoconservatisme français, voir Marc ENDELWELD, *op. cit.*

⁵²¹ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 163.

⁵²² Communiqué de la présidence de la République suite aux positions exprimées par M. Jospin sur l'action du Hezbollah contre Israël au Sud Liban, Paris, 26 février 2000.

Le refus, en février 2003, du président Jacques Chirac et de son ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, d'intervenir militairement en Irak polarise davantage le Quai d'Orsay. En effet, plusieurs responsables – dont le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy – partagent les craintes américaines sur l'existence d'armes de destruction massive en Irak et penchent pour la solution interventionniste de Washington. Ces premières poussées discordantes au sein même du Quai d'Orsay portent les germes de la pensée néoconservatrice en France, qui s'impose finalement avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée en 2007.

B. Le virage néoconservateur ou le recul du monde arabe (2007-2017)

Après plusieurs décennies de domination sans partage du gaullo-mitterrandisme dans la pensée diplomatique française, on assiste à une rupture théorique et pratique au tournant des années 2000, confirmée par l'arrivée au pouvoir de l'atlantiste Nicolas Sarkozy en 2007.

La rupture sarkozyste et les causes du changement de paradigme (2007-2012)

Auparavant larvée, l'influence néoconservatrice sur la politique étrangère française s'érige en modèle dominant à partir de 2007. Les thèses néoconservatrices américaines atteignent massivement le Quai d'Orsay avec l'aide de Thérèse Delpech, directrice des affaires stratégiques au Commissariat à l'énergie atomique de 1997 à 2012⁵²³. En affirmant le fatalisme d'une catastrophe nucléaire si d'autres États acquièrent la bombe⁵²⁴, Thérèse Delpech convainc de nombreux hauts fonctionnaires – dont des diplomates influents tels que Gérard Araud ou encore Michel Mirrailet⁵²⁵. Gérard Araud, ancien ambassadeur de France en Israël (2003-2006) et futur ambassadeur aux États-Unis (2014-2019) tenait par exemple « des discours d'une grande fermeté sur le Hamas et le Hezbollah⁵²⁶ » lorsqu'il était directeur des affaires stratégiques. Deux facteurs ont contribué à l'émergence du néoconservatisme en

⁵²³ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, op. cit., 163.

⁵²⁴ Benoît PÉLOPIDAS, « Du fatalisme en matière de prolifération nucléaire. Retour sur une représentation opiniâtre », *Swiss Political Science Review*, n°15, 2009, pp. 181-316.

⁵²⁵ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, op. cit., 164.

⁵²⁶ Yves Aubin de la MESSUZIERE, cité in Marc ENDELWELD, op. cit.

France : d'une part l'évolution du débat de politique étrangère dans la sphère politique, d'autre part les changements doctrinaux dans la formation des élites.

L'élection à la présidence de la République de Nicolas Sarkozy en mai 2007 est un véritable hiatus dans la politique arabe de la France. Ce dernier fut l'un des rares hommes politiques français à avoir pris position en faveur de la guerre en Irak en 2003⁵²⁷. Une fois au pouvoir, la ligne atlantiste – et donc pro-israélienne – du nouveau président ne se fait pas attendre. En effet, lors de sa première Conférence des Ambassadeurs et des Ambassadrices en août 2007, il débute son discours en déclarant : « Je vous le dit clairement, je suis l'ami d'Israël⁵²⁸ ». Il nomme Bernard Kouchner à la tête du Quai d'Orsay, afin de prioriser la promotion des droits de l'Homme et la doctrine de la « responsabilité de protéger » (*R2P* en anglais), intimement liée au droit d'ingérence humanitaire. Cette doctrine contribue à ancrer dans le débat politico-médiatique une relation explicite entre l'usage de la force et la défense des valeurs démocratiques. Avant tout, Sarkozy se rapproche et s'aligne sur les États-Unis : c'est ainsi qu'il rompt avec l'exception française au sein de l'OTAN en réintégrant le commandement militaire intégré (bien que Jacques Chirac avait également tenté, sans succès, une telle manœuvre en 1995⁵²⁹). La pensée néoconservatrice, qui « se place le plus possible dans la roue des Américains⁵³⁰ », intègre progressivement le Quai d'Orsay. L'évolution est visible dans la sémantique du ministère : les diplomates remplacent, dans leurs multiples notes, le vocable neutre d'« allié occidental » par celui de « famille occidentale »⁵³¹.

Ensuite, l'éducation et la formation sont également à la genèse du changement de paradigme. La fin de la guerre froide provoque une reconstruction de l'étude des relations internationales dans le champ universitaire français. Les écoles s'internationalisent, notamment Sciences Po – passage « déterminant pour réussir le concours du Quai d'Orsay⁵³² » – qui, sous l'impulsion de son directeur Richard Descoings, instaure une année d'études obligatoire à l'étranger à partir de 1996. Cela permet aux futurs diplomates d'étudier d'autres

⁵²⁷ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁵²⁸ Denis BAUCHARD, « La France au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 198.

⁵²⁹ Maurice VAÏSSE, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique Étrangère*, 2009/4, pp. 861-872.

⁵³⁰ François NICOUILLAUD, « Voyage dans la négociation nucléaire avec l'Iran », in Paul DAHAN (dir.), *Diplomates. Dans le secret de la négociation*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 132.

⁵³¹ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*, 166.

⁵³² *Ibid.*, p. 45.

points de vue sur les relations internationales – notamment américains⁵³³. A cette dynamique mondialisée de l'éducation s'ajoute une internationalisation de l'enseignement à Sciences Po, comme l'ont montré Jonas Hagmann et Thomas Biersteker⁵³⁴. Alors que les dix meilleures écoles américaines de relations internationales ne fournissent pratiquement aucune référence non-américaine aux étudiants, Sciences Po dispose, en 2013, du corpus de littérature le plus diversifié et le plus internationalisé⁵³⁵. La pensée gaullo-miterrandiste, bien qu'encore représentée par certains enseignants dans l'école (Hubert Védrine ou encore Bertrand Badie), perd de l'influence face à d'autres enseignants tels que Thérèse Delpech⁵³⁶.

La montée en puissance du mouvement néoconservateur entraîne des conséquences directes sur les luttes d'influences au sein du Quai d'Orsay. En effet, ce renversement se traduit par des changements de statut et de stature au Quai d'Orsay : la direction Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO), autrefois toute-puissante, perd de son prestige face aux directions thématiques et stratégiques, notamment la sous-direction du désarmement et de la non-prolifération nucléaires⁵³⁷. Christian Lequesne, dans son *Ethnographie du Quai d'Orsay*, corrobore la thèse du renversement, passant du tropisme arabe à la suprématie de la peur nucléaire :

« *La noblesse du Quai, c'était les arabisants. Maintenant, ce sont les énarques qui font carrière*⁵³⁸ »

La perte de poids de la direction ANMO sur la politique du Quai d'Orsay se ressent à travers la politique française à l'égard du Hezbollah, comme de nombreux acteurs étatiques arabes. Ces derniers souffrent de ce changement de paradigme, Israël gagnant en importance dans la rhétorique sarkozyste. Étant donné le nouvel alignement sans faille sur les États-Unis, la France ne développe plus, à partir de 2007, une politique indépendante et tournée vers le

⁵³³ Richard DESCOINGS, *Sciences Po. De la Courneuve à Shanghai*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

⁵³⁴ Jonas HAGMANN et Thomas BIERSTEKER, « Beyond the published discipline : Toward a critical pedagogy of International studies », *European Journal of International Relations*, n°20, 2014, pp. 291-315.

⁵³⁵ *Ibid.*

⁵³⁶ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*, 167.

⁵³⁷ Ces logiques concurrentielles entre la direction ANMO et la direction des affaires stratégiques du Quai d'Orsay furent notamment analysées par Florent Pouponneau dans son travail sur la crise du nucléaire iranien : Florent POUPONNEAU, « Lutttes nationales et politique étrangère. Analyse d'un changement de la « position de la France » dans la crise du nucléaire iranien », *Gouvernement et action publique*, n°3, 2013, pp. 461-486. Voir également du même auteur *La politique française de non-prolifération nucléaire. De la division du travail diplomatique*, Bruxelles, Peter Lang, 2015.

⁵³⁸ Christian LEQUESNE, cité in Marc ENDELWELD, *op. cit.*

monde arabe⁵³⁹. Si la France sarkozyste maintient la dichotomie groupe armé/parti politique, elle devient intransigeante sur le désarmement du groupe, ou encore sur la question du Tribunal spécial pour le Liban. L'activisme diplomatique français pour l'adoption de la résolution 1757, votée quelques jours après l'élection de Nicolas Sarkozy en est une illustration (*cf. chapitre 3*). Ce recul de l'intérêt français pour le monde arabe se prolonge et s'accroît lors de la présidence de François Hollande.

La confirmation sous François Hollande (2012-2017)

François Hollande, qui arrive à l'Élysée en mai 2012, poursuit la politique étrangère de son prédécesseur. Naturellement, le Quai d'Orsay ne rompt pas avec le virage néoconservateur en marche depuis le début des années 2000. Ignace Dalle résume la position de François Hollande en l'assimilant directement à celle de Nicolas Sarkozy :

« Nicolas Sarkozy et François Hollande se rangent [...] clairement dans le camp américain, accordant à la relation avec Israël une importance d'autant plus grande qu'ils connaissent mal le monde arabe.⁵⁴⁰ »

Le Hezbollah devient le reflet de cette inflexion pro-américaine. En effet, à mesure que les diplomates « occidentalistes⁵⁴¹ » obtiennent des postes à responsabilités au Quai d'Orsay sous les présidences Sarkozy puis Hollande⁵⁴², le débat sur la labellisation du Hezbollah prend davantage de place dans la sphère publique. Les deux explications – géopolitiques – fournies précédemment, quant à l'inscription du groupe sur la liste des entités terroristes de l'Union européenne en 2013 (respectivement l'attentat de Bourgas en Bulgarie en juillet 2012 et l'implication du groupe en Syrie aux côtés de Bachar al-Assad⁵⁴³), furent celles présentées par le Quai d'Orsay à la presse et l'opinion publique. Cependant, il semble crédible de voir dans la

⁵³⁹ Ignace DALLE, « Les relations entre la France et le monde arabe », *op. cit.*, p. 24.

⁵⁴⁰ *Ibid.*

⁵⁴¹ Terme utilisé par Christian LEQUESNE pour désigner les diplomates embrassant la pensée néoconservatrice (Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*, 162).

⁵⁴² Par exemple, Gérard Araud est nommé en 2014 ambassadeur de France aux États-Unis ; Jacques Audibert, après avoir été directeur général des affaires politiques et de sécurité entre 2009 et 2014, est nommé conseiller diplomatique du président de la République – poste éminemment clé dans la conduite de la politique extérieure (Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*, 168).

⁵⁴³ Voir chapitres 3 et 4.

levée du veto français⁵⁴⁴ une évolution de fond relative à la pensée doctrinale des directions les plus puissantes du Quai d'Orsay – notamment la direction des Affaires stratégiques. Cette labellisation était exigée depuis de nombreuses années par Washington et Tel Aviv. Dès lors, un tel revirement dans la stratégie française peut également être analysé à travers un prisme plus sociologique et structurel, comme le résultat concret du poids grandissant des néoconservateurs au sein du ministère des Affaires étrangères.

Plus globalement, la politique arabe de la France s'aligne sur celle des États-Unis, notamment à propos de l'Axe de la Résistance à partir de 2013 (*cf. chapitre 4*). La France participe à la campagne de diabolisation de cet Axe, aux côtés des États-Unis et du Royaume-Uni⁵⁴⁵.

Dès lors, la France arrête de « parler avec tout le monde et d'être un entre-deux, un médiateur qui facilitait la résolution des problèmes de façon équitable⁵⁴⁶ ». Cet abandon de la *realpolitik* française provoque indéniablement une perte d'influence auprès des pays arabes. Cette perte d'indépendance stratégique – et donc d'impartialité – se conjugue naturellement à la dégradation de l'image de la France auprès des opinions publiques de ces mêmes pays :

« L'image de la France dans la région était extrêmement positive en 2003, mais différentes affaires (caricatures, conception intransigeante de la laïcité à la française, retour d'une ligne plus néoconservatrice au Quai d'Orsay) sont venues ternir l'image de la France dans la plupart des pays arabes.⁵⁴⁷ »

Ainsi, le virage néoconservateur du Quai d'Orsay à partir de 2007 métamorphosa l'essence de la politique arabe de la diplomatie française, en l'orientant résolument vers les positions américaines et israéliennes, parfois subrepticement (positionnement ambigu et changeant quant au renversement de Ben Ali en Tunisie en 2011⁵⁴⁸), parfois avec force

⁵⁴⁴ En effet, la France était, durant les années 2000, l'un des plus fervents opposants à la labellisation du Hezbollah comme groupe terroriste.

⁵⁴⁵ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁵⁴⁶ Jean-Michel QUATREPOINT, cité in Ignace DALLE, « Les relations entre la France et le monde arabe », *op. cit.*, p. 28.

⁵⁴⁷ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁵⁴⁸ La ministre des Affaires étrangères de l'époque, Michèle Alliot-Marie, apporte initialement son soutien au dictateur tunisien Zine el-Abidine Ben Ali, en pleine révolution populaire au début des Printemps arabes. En effet, deux jours avant la chute de son régime, la ministre propose à la Tunisie et à l'Algérie une coopération accrue en matière de sécurité. Elle est alors accusée de complaisance envers un président tunisien en déchéance. Les ministres Bruno Le Maire et Frédéric Mitterrand apportent également leur soutien au régime de Ben Ali. Finalement, la France fait volte-face et encourage le soulèvement populaire. A la même date, fin janvier 2011, « les membres du Congrès américain [se lèvent] pour ovationner le peuple tunisien

(alignement parfait, voire plus sévère que Washington⁵⁴⁹, concernant la Syrie). Cependant, la France garda sa spécificité sur certains sujets régionaux – par exemple la distinction entre groupe armé et parti politique à l'égard du Hezbollah. Une telle dichotomie s'explique par l'affleurement, depuis la décennie 2010, de concurrences et de conflits au sein du Quai d'Orsay, au sujet de à l'orientation de la politique étrangère française vis-à-vis du monde arabe.

C. La bataille contemporaine des « cartes mentales⁵⁵⁰ » dans la politique étrangère française

Le début du XXI^{ème} siècle voit s'affronter deux pensées antagonistes au Quai d'Orsay. Ces deux visions s'opposent notamment sur la position que la France devrait tenir au sein du monde arabe. Dès lors, il semble nécessaire d'analyser les divergences internes dans la fabrication de la politique étrangère française, puis de rendre compte de la synthèse macronienne à l'œuvre depuis 2017.

Fiction de l'État unitaire et conflits à propos du monde arabe

À l'aune des deux lignes concurrentes traversant le Quai d'Orsay depuis les années 2000, il convient d'établir une première précision quant aux processus décisionnels au sein d'un État. En effet, les logiques concurrentielles sont intrinsèques à un État entre différents ministères (ministère des Affaires étrangères, ministère de la Défense, cellule diplomatique de l'Élysée), mais également au sein d'un même ministère (au Quai d'Orsay, entre les différentes directions en administration centrale, en ambassades, etc.). Ces divergences idéologiques – matérialisées ci-dessus par la dichotomie entre gaullo-mitterrandisme et néoconservatisme – remettent en cause le concept d'État comme acteur unitaire, élément

[et le] désir de liberté des Tunisiens » (Lofti BEN REJEB, « La politique américaine envers la Tunisie : quelle nouvelle approche depuis la révolution », *Politique américaine*, n°22, 2013, pp. 41-71).

⁵⁴⁹ L'affaire de la « ligne rouge » syrienne entre les États-Unis et la France est un exemple d'une position davantage interventionniste de Paris. En effet, alors que Paris et Washington s'étaient accordés en 2012 sur la nécessité d'une réaction militaire en cas d'attaques à l'arme chimique de la part du régime de Bachar al-Assad – la fameuse « ligne rouge » –, Barack Obama choisit finalement de ne pas ordonner de frappes contre le régime syrien en août 2013, malgré les preuves d'une telle attaque dans la banlieue de Damas (massacre de la Ghouta le 21 août 2013, plusieurs centaines de morts). François Hollande, pourtant déterminé à intervenir militairement, se retrouve isolé, et décide finalement de ne pas lancer l'attaque prévue (Gérard DAVET, « Le jour où... Obama a laissé tomber Hollande », *Le Monde*, 24 août 2016).

⁵⁵⁰ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, op. cit., p. 155.

cardinal de la vision aronienne des relations internationales. Raymond Aron évoque en effet « l'unité de la politique, englobant paix et guerre, diplomatie et stratégie⁵⁵¹ », en harmonie avec les penseurs réalistes. Ces derniers, partisans de la *state-centric assumption*⁵⁵², estiment à ce titre que la politique étrangère d'un État est indivisible (unicité) et personnifiée par le chef de l'État (unité).

L'analyse précédente, relative aux tensions internes au sein du Quai d'Orsay, contredit cette vision simplificatrice de l'État concernant la conduite de sa politique étrangère. Il y aurait bien une guerre des « cartes mentales », selon l'expression de Christian Lequesne, afin d'évoquer les représentations subjectives des diplomates français :

« Les diplomates français sont porteurs de systèmes de croyance collectifs, appelés cartes mentales, qui sont à la fois différents et en concurrence dans la fabrication de la politique étrangère.⁵⁵³ »

Il ne faut cependant pas négliger une deuxième dimension, substantielle dans la conduite de la politique étrangère : celle de la rationalité opérationnelle⁵⁵⁴. Celle-ci oblige le diplomate à faire des compromis en vue de régler des problèmes – et donc, parfois, de se rapprocher de Washington pour les tenants de la doxa gaullienne. L'élément subjectif (cartes mentales) est donc contrebalancé par l'élément rationnel.

La théorie du « two-level games⁵⁵⁵ », déjà exposée précédemment dans ce travail⁵⁵⁶, permet de rendre compte des luttes internes pour influencer la politique extérieure. On comprend dès lors la fiction de l'État unitaire, bien qu'une seule position française soit exposée *in fine* par le Quai d'Orsay lors des déclarations publiques. Cette théorie fut corroborée, concrètement, avec l'exemple de l'incident de Jérusalem (*cf. encadré n°3*) dans notre travail, mais également par Florent Pouponneau dans son analyse de l'évolution de la position du Quai d'Orsay sur la question des sanctions contre l'Iran⁵⁵⁷. En effet, ce dernier a montré que la

⁵⁵¹ Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962 (éd. 2004), p. 56.

⁵⁵² Dario BATTISTELLA, Jérémie CORNUT et Élie BARANETS, « La politique étrangère », in Dario BATTISTELLA, Jérémie CORNUT et Élie BARANETS, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019, pp. 381-418.

⁵⁵³ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*, p. 155.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁵⁵⁵ Robert D. PUTNAM, *op. cit.*, pp. 427-460.

⁵⁵⁶ Cf. chapitre 1 pour l'échec de l'opération Brochet et chapitre 2 pour l'incident de Jérusalem avec Lionel Jospin.

⁵⁵⁷ Florent POUPONNEAU, « Luttes nationales et politique étrangère », *op. cit.*, p. 464.

sous-direction du désarmement et de la non-prolifération nucléaires (affiliée à la direction des affaires stratégiques), composée d'« ayatollahs du nucléaire⁵⁵⁸ », est entrée en conflit avec les diplomates de la sous-direction en charge des relations bilatérales avec l'Iran (au sein de la direction ANMO), accusé d'être des « Munichois⁵⁵⁹ ». L'arrivée de Nicolas Sarkozy au pouvoir constitue le catalyseur du bousculement des « vieilles habitudes gaullistes [vers une] proximité avec le gouvernement américain⁵⁶⁰ », bien que « l'état des rapports de force [était] déjà déséquilibré au sein de l'espace bureaucratique⁵⁶¹ ». Surtout, l'auteur évoque un « intérêt national multidimensionnel⁵⁶² », en raison des clivages internes qui contrastent fortement avec les déclarations publiques, présentant *la* (et l'unique) position française.

Bien qu'il nous soit impossible, à ce stade, de mener la même enquête concernant la position française à l'égard du Hezbollah en raison des contraintes temporelles et matérielles⁵⁶³ qu'elle nécessite, il semble pertinent de supposer que ces deux mêmes lignes se sont également opposées (probablement dans une intensité moindre), afin d'orienter la ligne gouvernementale. Une enquête de terrain, si ce n'est une ethnographie⁵⁶⁴, pourrait confirmer ou infirmer l'hypothèse d'un clivage au sein du Quai d'Orsay entre la doxa gaullienne promouvant un Liban et un Proche-Orient apaisés en cas de meilleures relations avec le groupe chiite ; ou au contraire un positionnement aligné sur les États-Unis, c'est-à-dire une totale ostracisation en raison de la dangerosité de laisser proliférer le Hezbollah et plus généralement l'Axe de la Résistance – suivant la célèbre théorie américaine des dominos. Karim Émile Bitar évoque d'ailleurs cette similitude des divergences entre la question du nucléaire iranien et du Hezbollah :

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 468.

⁵⁵⁹ *Ibid.* De manière générale, l'analogie aux négociations directes entre Chamberlain et Hitler en 1938 ainsi qu'aux accords de Munich est récurrente chez les néoconservateurs afin de « délégitimer toute négociation directe avec un interlocuteur qui pourrait être un équivalent, même partiel d'Hitler » et de mettre en lumière les « illusions de la détente et des négociations avec les 'diaboles' ». Munich et ses conséquences désastreuses sur la paix européenne est un exemple régulièrement adopté afin d'étayer l'argument selon lequel négocier serait une erreur, et même contre-productif. Voir à ce sujet Pierre GROSSER, « Négocier ou ne pas négocier » in Manon-Nour TANNOUS (dir.), *Fréquenter les infrequentables*, *op. cit.*, pp. 37-59.

⁵⁶⁰ Florent POUPONNEAU, « Lutttes nationales et politique étrangère », *op. cit.*, p. 468.

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² *Ibid.*, p. 466.

⁵⁶³ Florent Pouponneau a en effet réalisé « une quarantaine d'entretiens avec des personnes aux positions contrastées participant ou ayant participé à la formulation de l'action publique » (*Ibid.*).

⁵⁶⁴ Christian LEQUESNE, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, *op. cit.*

« Les deux mêmes lignes [en parlant de la ligne atlantiste et de la ligne favorable à la négociation avec Téhéran] se retrouvent sur le Hezbollah : d'un côté on a une méfiance française vis-à-vis des dérives du Hezbollah et de ses aventures dans la région ; de l'autre côté, on a des négociations en cours entre les États-Unis et l'Iran auxquels la France fait également partie dans le cadre du P3+3, qui pourraient s'élargir au Hezbollah⁵⁶⁵ ».

Ces divergences entre gaullo-mitterrandisme et néoconservatisme entravèrent le développement d'une politique arabe réaliste, unifiée et ambitieuse. Une nouvelle rupture se dégage cependant à la suite de l'élection d'Emmanuel Macron en mai 2017.

La synthèse macronienne (2017-)

Emmanuel Macron a rapidement affirmé son ambition de « rompre avec la dérive néoconservatrice et de revenir à la ligne gaullo-mitterrandiste⁵⁶⁶ ». À ce titre, il réalisa son premier discours de politique étrangère – bien qu'encore en campagne – à l'École Supérieure des Affaires de Beyrouth⁵⁶⁷. Sa volonté d'adopter une politique plus réaliste par rapport à la guerre en Syrie se démarqua de ses deux prédécesseurs, tout autant que son envie de rompre avec un « interventionnisme débridé et un certain néoconservatisme⁵⁶⁸ », qui auraient marqué les présidences de Nicolas Sarkozy et de François Hollande.

Une fois élu, le président Macron développe une politique étrangère « disruptive ambiguë⁵⁶⁹ ». En effet, il met l'accent sur l'indépendance et l'importance de « dialoguer avec tous⁵⁷⁰ », propre au gaullo-mitterrandisme. De ce fait, il renoue avec une politique active auprès des pays arabes. Le Liban devient à nouveau la priorité française, notamment suite à l'explosion du port de Beyrouth, bien qu'il ne se positionne pas vis-à-vis du conflit israélo-palestinien, adoptant une attitude de retrait concernant la Palestine⁵⁷¹. Ses deux déplacements en août et septembre 2020 au Liban confirment la priorité français pour le pays

⁵⁶⁵ Entretien avec Karim Émile Bitar, 18 avril 2023.

⁵⁶⁶ *Ibid.*

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ *Ibid.*

⁵⁶⁹ Denis BAUCHARD, « La France au Moyen-Orient », *op. cit.*, p. 199.

⁵⁷⁰ *Ibid.*

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 201.

du Cèdre. C'est bien dans cette stratégie de reconquête, en raison d'une perte – relative, certes – d'influence, que s'inscrit la rencontre, le 6 août 2020, d'Emmanuel Macron avec le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, le député Mohammed Raad⁵⁷². Ainsi, le président français entend promouvoir la souveraineté du Liban par une reconnaissance formelle de tous les partis politiques influents dans le pays – dont le Hezbollah fait partie.

Le retour de la *realpolitik* macronienne vis-à-vis du Hezbollah⁵⁷³ est le reflet d'une inflexion plus générale de la politique étrangère française à l'égard du monde arabe. Malgré les diverses périodes de tensions avec les opinions publiques de la zone⁵⁷⁴, Emmanuel Macron met un point d'honneur au volontarisme français – particularité historique de la France au Proche-Orient.

In fine, l'affirmation selon laquelle la politique française à l'égard du Hezbollah évolue au gré de la politique arabe, plus globale, de la France a valeur de truisme. En effet, le Hezbollah fut fondé durant les années phares du gaullo-mitterrandisme. De ce fait, bien que la décennie 1980 fut marquée par une violente inimitié entre les deux protagonistes, la France encouragea la mue politique du parti dès 1992. Le monde arabe – et *a fortiori* le Liban en raison d'évidents liens historiques et culturels – resta au cœur de la doctrine diplomatique française. La France, marquée à cette période par un fort penchant pour la *realpolitik* (en témoigne l'Opération Raisins de la Colère en 1996), se distingua de ses voisins atlantistes et considéra, progressivement, le Hezbollah comme un acteur légitime sur la scène politique libanaise. Cependant, l'arrivée de Nicolas Sarkozy au pouvoir en 2007 provoqua un renversement idéologique, déjà sous-jacent depuis quelques années au Quai d'Orsay. La politique étrangère

⁵⁷² Entretien avec Denis Bauchard, 14 avril 2023.

⁵⁷³ Nous pouvons parler d'un « retour » de la *realpolitik* française vis-à-vis du Hezbollah depuis la présidence Macron étant donné la rencontre de ce dernier avec Mohammed Raad (ce qui n'était pas le cas sous Nicolas Sarkozy et François Hollande), mais également à l'aune du supposé soutien français à la candidature de Sleimane Frangié, candidat désigné du Hezbollah, pour les élections présidentielles à venir. Le Quai d'Orsay, s'il dément soutenir un candidat et appelle avant tout à la fin de la vacance présidentielle, est régulièrement critiqué par les dirigeants de l'opposition au Hezbollah tels que Samir Geagea (chef des Forces libanaises qui a accusé la France de défendre des « intérêts communs avec le Hezbollah »), Walid Joulblatt (PSP) ou encore Samy Gamayel (Phalanges libanaises). Voir chapitre 3, ainsi que Helène SALLON, « Sleiman Frangié, candidat controversé de la France à la présidence libanaise », *Le Monde*, 11 mai 2023.

⁵⁷⁴ Par exemple, en 2020, plusieurs pays musulmans ont appelé au boycott des produits français à la suite des propos d'Emmanuel Macron concernant les caricatures du Prophète Mahomet (la représentation du Prophète est interdite par l'islam sunnite). Le président français avait affirmé ne pas vouloir renoncer aux caricatures au nom de la laïcité, ce qui suscita l'émoi de nombreux peuples du monde arabe.

française, gagnée par les néoconservateurs, s’aligna sur Washington. Paris perdit alors sa réputation d’acteur impartial, pourtant admirée par les populations de la région. L’arrivée d’Emmanuel Macron en 2017 mit un coup d’arrêt au tropisme atlantiste : ce dernier réorienta la diplomatie française vers le monde arabe, le pays du Cèdre et le Hezbollah. L’activisme du président français depuis l’explosion du port de Beyrouth en est la meilleure illustration – d’autant plus qu’il contraste avec les passivités américaine et saoudienne sur le dossier libanais⁵⁷⁵.

⁵⁷⁵ Hélène SALLON, « Sleiman Frangié, candidat controversé de la France à la présidence libanaise », *op. cit.*

Conclusion

L'objectif de ce travail a été d'analyser l'évolution de la politique étrangère française à l'égard du Hezbollah depuis la création du parti en 1982. Il s'agissait d'explorer les stratégies d'adaptation françaises face à la montée en puissance du mouvement au Liban, mais également de déterminer comment la France a perçu une telle évolution et quels bénéfices elle a pu en tirer. Il en résulte deux conclusions principales.

D'une part, le Hezbollah a toujours été un acteur auquel la France a dû tenir compte dans l'équation libanaise, que la France le veuille ou non. Durant la décennie 1980, le groupe fut une menace pour les intérêts français au Liban (multiplication des attentats, des prises d'otage) qui obligea la France à se désengager militairement du pays. Après 1992 et son institutionnalisation, le Hezbollah est, au fil des années, devenu un acteur incontournable sur la scène politique – un acteur que la France ne pouvait négliger à l'aune de sa volonté de stabiliser le Liban. Ainsi, s'il a initialement joué les trouble-fête, remettant en cause une présence historique et protéiforme française au pays du Cèdre, le Hezbollah a ensuite multiplié les opérations de charme à l'égard de la France. Pendant les années 1980, le Hezbollah fut avant tout un levier pour les régimes iranien et syrien afin d'influer sur leur relation respective avec Paris et maximiser leurs intérêts nationaux. La libanisation – partielle, certes – du parti a eu lieu de manière concomitante à son institutionnalisation politique : dès lors, la France n'était plus un ennemi qu'il fallait absolument chasser du Liban, mais parfois un partenaire de circonstance pour lutter face aux ambitions hégémoniques des États-Unis dans la région. La diplomatie française s'est adaptée à ce changement de conduite du parti en s'ouvrant au groupe, notamment à travers la mise en place du *distinguo* branche armée/parti politique, élément singulièrement primordial pour Paris. Cependant, plusieurs pierres d'achoppement idéologiques, culturelles ainsi que des divergences internes (notamment la montée en puissance de la pensée néoconservatrice au Quai d'Orsay) ont freiné ce rapprochement. Entre confrontation, engagement et ouverture, une relation complexe s'est donc tissée entre la France et le Hezbollah.

D'autre part, le Hezbollah fut, depuis son entrée en politique, un moyen pour Paris de faire preuve de *realpolitik* et donc de préserver ses intérêts nationaux au pays du Cèdre. En effet, la France a usé de diverses stratégies adaptatives afin de perpétuer sa spécificité au Liban : dialoguer avec tous les acteurs en présence. Cette stratégie est intimement liée à la doctrine gaullo-mitterrandisme qui promeut une indépendance stratégique face aux États-Unis ainsi qu'une politique dynamique et ouverte à l'égard du monde arabe. Dès lors, Paris a participé au processus de légitimation du groupe de sa pleine volonté. En effet, passés les premiers évènements tragiques (grandement liés aux tensions franco-iraniennes), la diplomatie française a pleinement contribué à considérer le Hezbollah comme un groupe libanais comme les autres. Cela fut, d'une part, permis par la dichotomie groupe armé/parti politique opérée par les autorités françaises depuis les années 1990 ; d'autre part, la France a tendu la main au groupe à de nombreuses reprises⁵⁷⁶. Par exemple, lorsque Jacques Chirac invita Hassan Nasrallah au Sommet pour la francophonie à Beyrouth en octobre 2002 en qualifiant le groupe de « composant important de la société libanaise ». De même, le gouvernement français invita certains représentants de l'organisation à participer au Dialogue National Libanais durant l'été 2007 à Saint-Cloud sur une initiative du ministre des Affaires étrangères français Bernard Kouchner⁵⁷⁷. Ce fut la première fois où des membres du Hezbollah furent invités sur le sol français en tant que représentants d'une entité politique légitime et égale aux autres partis libanais. Ainsi, la prédominance des questions libano-centrées dans la relation entre la France et le Hezbollah, notamment à partir des années 2000 est à analyser dans une démarche réciproque de libanisation de la question libanaise – autant paradoxal que cela puisse paraître pour la partie française.

Le Hezbollah tire également des bénéfices d'une telle politique française, puisqu'elle gagne en légitimité internationale et s'impose comme un interlocuteur obligé de toute résolution de crise dans le pays du Cèdre. Ainsi, nous avons constaté dans ce travail que lors de certaines crises (guerres de 1996 et 2006 par exemple), les intérêts hezbollahi et français, bien que fondamentalement différents, ont fait converger leurs actions dans un sens commun.

⁵⁷⁶ Joshua GROSS, « Talking with terrorists : terrorist groups and the challenge of legitimization », *Journal of Public & International Affairs*, 2020, pp. 93-114.

⁵⁷⁷ *Ibid.*

La France renforce sa présence en se démarquant des Occidentaux (et de ce fait maximise ses intérêts nationaux), alors que le Hezbollah gagne en popularité auprès de la population libanaise – et donc en légitimité politique.

Cette stratégie française est inhérente à la volonté de Paris de se distinguer des États-Unis. La politique française à l'égard du Hezbollah s'inscrit en effet dans le cadre d'une politique arabe souveraine et dynamique. Les États-Unis, meilleurs alliés d'Israël, ont affiché avec permanence leur volonté d'ostraciser le groupe des scènes politique et militaire du Liban. La France, en jouant dans un entre-deux (fermeté à l'égard de la branche armée, notamment pour le désarmement, mais ouverture assumée envers le parti politique), conserve sa place dans l'arène libanaise puisqu'elle ne se met à dos ni les partis politiques ni la population – grandement anti-américaine dans la région. Ainsi, l'instauration puis la perpétuation d'un dialogue avec le Hezbollah relève, depuis les années 1990 d'une stratégie amplificatrice de puissance pour la France. En ayant des contacts avec un acteur que d'autres qualifient d'infréquentable, la diplomatie française élargit son spectre diplomatique des interlocuteurs et confirme son statut d'acteur impartial.

Alors que la crise économique et financière traversant actuellement le Liban serait l'une des trois crises les plus sévères depuis le XIX^{ème} siècle⁵⁷⁸, le Hezbollah n'a jamais été aussi puissant (il est actuellement le premier parti au Parlement⁵⁷⁹) et la diplomatie française renoue avec un fort activisme dans le pays. La relation France-Hezbollah semble ainsi entrer dans une dimension supérieure. Néanmoins, tant que le groupe continuera d'agir militairement (tant au Liban⁵⁸⁰ qu'en Syrie aux côtés de Bachar al-Assad) et que la France n'obtiendra pas le désarmement du parti, lesdites relations resteront dans un carcan. À l'aune de la récente recrudescence des tensions israélo-palestiniennes et de l'instabilité libanaise, il

⁵⁷⁸ « Le Liban s'enfonce dans l'une des crises mondiales les plus graves, sur fond d'inaction délibérée », *La Banque mondiale*, 1 juin 2021. [En ligne], [⁵⁷⁹ Hélène SALLON, « Sleiman Frangié, candidat controversé de la France à la présidence libanaise », *op. cit.*](https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/05/01/lebanon-sinking-into-one-of-the-most-severe-global-crises-episodes#:~:text=Selon%20la%20derni%C3%A8re%20%C3%A9dition%20du,le%20milieu%20du%20XIXe%20si%C3%A8cle, consulté le 27/05/2023.</p></div><div data-bbox=)

⁵⁸⁰ « Israël : une trentaine de roquettes tirées depuis le Liban, Benjamin Netanyahu promet une riposte militaire », *FranceInfo*, 6 avril 2023. [En ligne], https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/israel-intercepte-une-roquette-tiree-du-liban-et-riposte-avec-des-frappes_5755952.html, consulté le 27/05/2023.

semble peu probable de voir le Hezbollah rendre les armes et terminer sa transition politique initiée il y a plus de vingt ans. La Résistance armée, à la genèse du groupe en 1982, est la raison d'être du groupe : « Le Hezbollah n'est pas un parti avec une aile militaire, c'est la résistance avec une aile politique⁵⁸¹ ». Il semble ainsi probable de voir l'engrenage actuel se perpétuer : d'une part, le Hezbollah continuera de combattre, sporadiquement, l'armée israélienne et de défendre le Sud-Liban d'une potentielle nouvelle invasion ; d'autre part, le groupe sera partie prenante des gouvernements, disposant d'une force de blocage pour tout sujet qu'il juge important, renforçant *de facto* l'immobilisme politique libanais.

Un tel travail analysant les relations entre un État et un groupe non-étatique, peu commun dans la littérature scientifique des relations internationales, a permis d'étudier les dynamiques sous-jacentes du choix des interlocuteurs en diplomatie. Dans le cas de la France, il a été prouvé que l'intégration d'un nouvel interlocuteur, ici le Hezbollah, a revêtu d'intérêts stratégiques propres. Cependant, ces gains d'intérêts ne sont pas intervenus en opposition au pouvoir en place (c'est-à-dire au gouvernement libanais), mais plutôt dans une logique de distinction face aux autres acteurs étatiques présents au Liban. Dans un schéma connexe, il semblerait intéressant d'analyser l'ouverture, l'institution puis l'intégration d'un nouvel interlocuteur dans le but de délégitimer un acteur étatique sur son propre territoire. Nous pensons à l'opposition syrienne depuis le début de la guerre civile en 2011. En effet, la France a reconnu la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution (CNFOR), bien que toute juste naissante, comme « seule représentante du peuple syrien⁵⁸² ». Elle a ensuite aidé financièrement cette coalition⁵⁸³, et accueilli un ambassadeur du CNFOR en France. À l'aune de ce constat, une analyse du rôle de l'opposition syrienne dans les stratégies diplomatiques françaises pour délégitimer le régime de Bachar al-Assad serait éclairante.

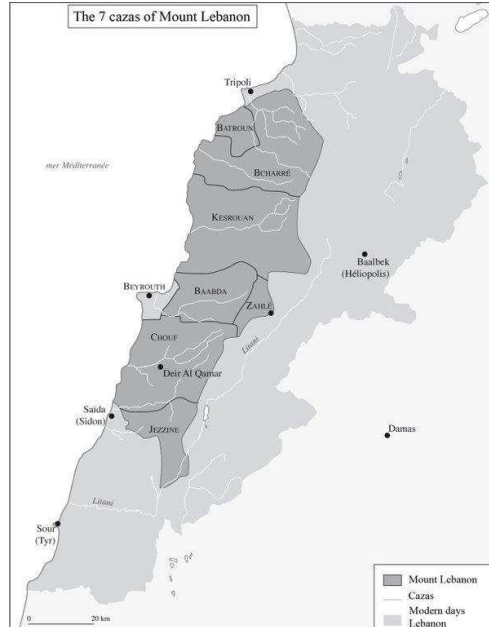
⁵⁸¹ Amal Saad GHORAYEB, « Le Hezbollah : résistance, idéologie et politique », *op. cit.*, p. 46.

⁵⁸² « La France reconnaît l'opposition syrienne unifiée comme 'seule représentante du peuple' », *Le Monde*, 13 novembre 2012. [En ligne], https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/11/13/la-france-reconnait-l-opposition-syrienne-unifiee-comme-seule-representante-du-peuple_1790027_3218.html, consulté le 28/05/2023.

⁵⁸³ « La France alloue 1,2 million d'euros à la coalition de l'opposition syrienne », *Le Monde*, 26 novembre 2012. [En ligne], https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/11/26/la-france-alloue-1-2-million-d-euros-a-la-coalition-de-l-opposition-syrienne_1796216_3218.html, consulté le 28/05/2023.

Annexes

Annexe 1: Carte du Mont-Liban par rapport à l'État du Grand-Liban créé en 1920



Source : Laboratoire ESO Le Mans, CNRS, 2012. [En ligne], http://hemed.univ-lemans.fr/cours201/en/co/grain3_3_3.html, consulté le 29/05/2023.

Annexe 2: Carte administrative du Liban



Source : France Diplomatie, Présentation du Liban, 2023. [En ligne], <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/liban/presentation-du-liban/>, consulté le 29/05/2023.

Annexe 3 : Le « Manifeste » du Hezbollah, lu par le Sayyed Ibrahim al Amin le 16 février 1985 dans la banlieue sud de Beyrouth. Officiellement nommé « Lettre ouverte aux opprimés au Liban et dans le monde » (extraits choisis par l'auteur, apparaissent en gras les passages mentionnant la France).

« Notre identité

Qui sommes-nous et quelle est notre identité ?

Nous sommes les fils de l'Oumma du Hezbollah dont Dieu a rendu victorieuse l'avant-garde en Iran où elle a réussi à rétablir les bases d'un État islamique central dans le monde. Nous obéissons aux ordres d'une seule direction, sage et juste, celle du *Fakih* tuteur, réunissant en lui toutes les conditions requises : l'imam, l'ayatollah grandissime, Rouhallah Moussawi Khomeini, que Dieu le garde !

En vertu de ce qui précède, nous ne sommes pas, au Liban, un parti organisé et clos. Nous ne formons pas, non plus, un cadre politique étreint. [...] Nos comportements nous sont dictés par une obligation légale principale. Ils sont établis à la lumière d'une conception politique d'ensemble arrêtée par le jurisconsulte tuteur en commandement (*wilayat al fakih al kaed*).

[...]

Nul ne peut imaginer l'importance de notre potentiel militaire car notre appareil militaire n'est pas séparé de l'ensemble du corps [social]. Chacun de nous est un soldat de combat. Lorsque se présente la nécessité du Jihad, chacun de nous assume sa mission dans la lutte selon ce qui lui est assigné légalement (*chari*) dans le cadre de la mission menée sous la tutelle du jurisconsulte en commandement.

Notre combat

A travers ses agents locaux, l'Amérique a tenté de faire croire au peuple que ceux qui sont venus au bout de son arrogance au Liban, qui l'ont forcée à se retirer humiliée et déçue, qui ont écrasé son complot à l'encontre des opprimés (*mustad'afin*) dans ce pays, n'étaient qu'une poignée de terroristes fanatiques dont le seul objectif est de dynamiter les débits de boissons et de détruire les machines à sous. [...] Nous luttons contre l'abomination et nous l'attaquons à ses racines mêmes, à ses racines premières, qui sont l'Amérique. Toutes les tentatives faites pour nous entraîner vers des pratiques marginales ne vaudront pas, surtout quand elles sont mesurées à notre détermination à affronter l'Amérique.

[...]

Notre peuple ne put souffrir tant de trahisons. Il décida de s'opposer aux imams de l'infidélité : l'Amérique, la France et Israël. Il les punit une première fois le 18 avril puis le 23 octobre 1983. Notre peuple avait commencé une véritable guerre contre les forces d'occupation israélienne au cours de laquelle il parvint à détruire deux de leurs quartiers généraux. La résistance islamique populaire et militaire alla croissant jusqu'à obliger l'ennemi à prendre la décision de fuir (*farär*) par étapes. Une telle décision était la première de son genre que prenait Israël durant toute l'histoire de ce qu'il est convenu d'appeler le conflit israélo-arabe.

Nos objectifs

Nous l'annonçons en toute vérité : **Les fils de la Oumma du Hezbollah savent bien qui sont leurs ennemis principaux dans cette région. Ce sont Israël, l'Amérique, la France et les Kataëb.** Les fils de notre Oumma sont à présent en état de confrontation croissante avec eux et ce, jusqu'à la réalisation des objectifs suivants :

[...]

L'expulsion de l'Amérique, de la France et de leurs alliés définitivement du Liban et la cessation de toute influence de n'importe quel Etat colonialiste dans ce pays. »

Source : Mohammad-Reza DJALILI, *Diplomatie islamique. Stratégie internationale du khomeynisme*, Genève, Graduate Institute Publications, 1989, pp. 219-222.

Annexe 4 : Chronologie des attentats les plus marquants perpétrés par le Hezbollah ou par des organisations sœurs (notamment le Jihad islamique) contre la France au Liban durant les années 1980.

Date	Description de l'attentat
23 octobre 1983	Attentat contre l'immeuble Drakkar du contingent français de la Force multinationale de Beyrouth (58 soldats français tués).
6 novembre 1983	Un attentat vise le deuxième conseiller Gilles Vidal devant l'Ambassade de France.
4 septembre 1984	Tirs à l'arme automatique contre la chancellerie de France à Beyrouth Ouest.
11 octobre 1984	Tirs à l'arme automatique contre un poste de garde de la chancellerie de France à Beyrouth Ouest.
12 octobre 1984	Attentat à la voiture piégée déjoué par l'armée libanaise à proximité de l'ambassade de France.
28 décembre 1984	Attentat contre deux établissements français de Beyrouth Est (Air France et Fransabank).
4 septembre 1986	Trois parachutistes français de la FINUL sont tués près du village de Jouaya (Liban-Sud) par une bombe télécommandée.
13 septembre 1986	Un casque bleu français est tué et cinq autres sont blessés par l'explosion d'une charge télécommandée sur un route du sud du Liban au passage de leur véhicule blindé.
18 septembre 1986	L'attaché militaire français, le colonel Goutierre, est tué à Beyrouth-Est devant l'ambassade.

Source : Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères (tableau récapitulatif réalisée par l'auteur).

Annexe 5 : Résolution 1559, adoptée par le Conseil de sécurité le 2 septembre 2004.

Le Conseil de sécurité,

Rappelant toutes ses résolutions antérieures sur le Liban, en particulier les résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du 19 mars 1978, 520 (1982) du 17 septembre 1982 et 1553 (2004) du 29 juillet 2004, ainsi que les déclarations de son président sur la situation au Liban, en particulier celle du 18 juin 2000 (S/PRST/2000/21),

Réaffirmant qu'il appuie vigoureusement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues,

Notant que le Liban est déterminé à assurer le retrait de son territoire de toutes les forces non libanaises,

Gravement préoccupé par la persistance de la présence au Liban de milices armées, qui empêche le Gouvernement libanais d'exercer pleinement sa souveraineté sur tout le territoire du pays,

Réaffirmant combien il importe que le contrôle exercé par le Gouvernement libanais s'étende à la totalité du territoire du pays,

Ayant à l'esprit l'approche d'élections présidentielles au Liban et soulignant qu'il importe qu'elles soient libres et régulières et se déroulent conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère,

1. *Demande à nouveau* que soient strictement respectées la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance politique du Liban, placé sous l'autorité exclusive du Gouvernement libanais s'exerçant sur l'ensemble du territoire libanais;

2. *Demande instamment* à toutes les forces étrangères qui y sont encore de se retirer du Liban;

3. *Demande* que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées;

4. *Soutient* l'extension du contrôle exercé par le Gouvernement libanais à l'ensemble du territoire du pays;

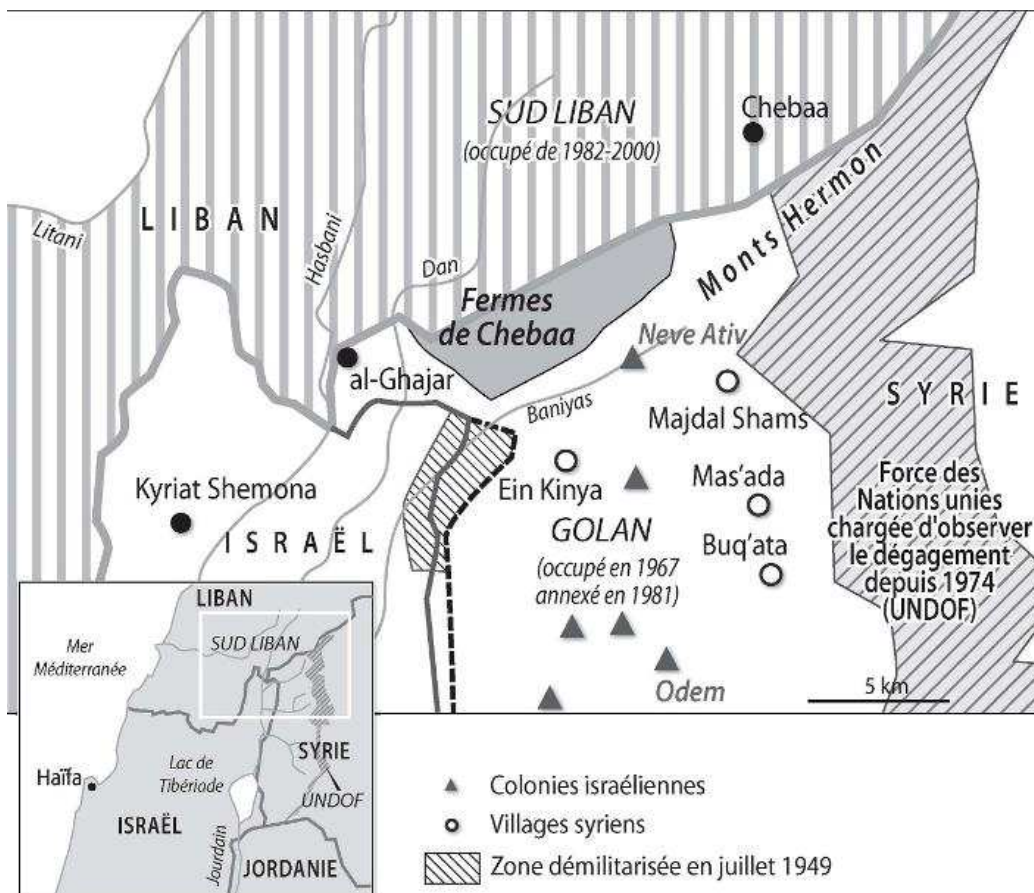
5. *Se déclare favorable* à ce que les prochaines élections présidentielles au Liban se déroulent selon un processus électoral libre et régulier, conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère;

6. *Demande instamment* à toutes les parties concernées de coopérer avec lui pleinement et sans attendre afin que la présente résolution et toutes les résolutions relatives au plein rétablissement de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance politique du Liban soient appliquées intégralement;

7. *Prie* le Secrétaire général de lui faire rapport dans les 30 jours sur la manière dont les parties auront mis en œuvre la présente résolution et décide de demeurer activement saisi de la question.

Source : Conseil de Sécurité des Nations Unies, Résolution 1559 du 2 septembre 2004. [En ligne], <https://digitallibrary.un.org/record/529421>, consulté le 29/05/2023.

Annexe 6 : Carte des litiges autour des fermes de Chebaa



Source : Manon-Nour TANNOUS, *Chirac, Assad et les autres. Les relations franco-syriennes depuis 1946*, Paris, PUF, 2017, p. 235.

Annexe 7: « Lettre à un ami français », Hassan Nasrallah, *Le Figaro*, 15 avril 2005 (extraits choisis par l'auteur)

« Cher ami,

A l'heure où je rédige ce texte, mon pays, le Liban, traverse une période trouble en raison d'une conjonction de développements locaux et internationaux qui nécessitent le rassemblement de tous les Libanais et la solidarité de leurs amis dans le monde, France en tête, pays auquel nous unissent des liens multiples, culturels et historiques, des intérêts communs, une convergence de vues sur nombre de problématiques civilisationnelles et politiques contemporaines et le même espoir d'un monde dans lequel règnent la justice et la paix.

[...]

La résistance, de son côté, adopte une posture défensive, respectueuse des frontières internationales, et agit dans le cadre de la stratégie de l'État libanais en parfaite coordination avec l'armée nationale pour dissuader toutes agressions israéliennes dont les conséquences seraient désastreuses pour notre pays et notre peuple. Les armes de la résistance constituent une force de dissuasion stratégique pour le Liban qu'il ne peut abandonner sous les menaces.

[...] C'est bien pour cette raison que la diplomatie israélienne sillonne le monde pour imposer l'inscription du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes et délégitimer sa résistance avec le soutien explicite des États-Unis, premier État à satisfaire cette exigence suivie de quelques-uns de ses supplétifs, et des lobbies pro-israéliens qui ont mobilisé leurs moyens financiers et médiatiques à cette fin. Dans ce contexte, la résolution 1559 du Conseil de sécurité, fruit d'un grand compromis entre la France et les États-Unis au détriment de notre petit pays, est intervenue au moment même où ce dernier était confronté à une situation complexe qui a atteint son paroxysme avec la prorogation du mandat du président libanais, Émile Lahoud, pour trois années supplémentaires.

Le premier point de cette résolution internationale exige le départ des troupes étrangères – comprendre syriennes – du Liban. J'intitule ce point : la partie française de la résolution.

Le second point réclame notamment la dissolution des milices libanaises et leur désarmement, et c'est la résistance libanaise qui est visée. J'intitule ce point : la partie américaine de la résolution.

[...]

Nous devons aujourd'hui rechercher une porte de sortie à l'impasse actuelle et je renouvelle ici mon appel aux forces politiques libanaises à un dialogue sérieux afin d'explorer ensemble les voies de la construction d'un avenir meilleur pour nos générations futures sur la base des constantes que sont l'attachement à l'unité nationale, au vivre ensemble entre musulmans et chrétiens, au refus du retour à la guerre civile et le respect de la liberté et de la démocratie, la nécessaire adoption d'un système électoral juste, l'édification d'un État de droit et le refus de

toute ingérence étrangère dans nos affaires. La France, pays pour lequel nous avons au Hezbollah une grande amitié et une profonde gratitude pour son rôle essentiel dans la conclusion des accords d'avril et dans l'une des principales opérations d'échanges de prisonniers ayant permis la libération de nombreux détenus des geôles israéliennes et avec lequel tous les Libanais partagent les valeurs de tolérance, de paix et de démocratie, est invitée en tant qu'amie du Liban à encourager le dialogue national et la réconciliation interne. Sa participation à l'élaboration de la résolution 1559 a interloqué de nombreux Libanais qui n'aiment pas voir la France aux prises avec une hégémonie américaine déchaînée et agressive même s'ils sont conscients que la préservation des intérêts nationaux dans un contexte mondial complexe et en pleine mutation est une tâche ardue.

[...]

Veillez croire, cher ami, en l'assurance de mon amitié sincère.

Hassan Nasrallah »

Source : Bric LE GOUVELLO DE LA PORTE, « Les stratégies d'information et de communication du Hezbollah libanais », mémoire de Master 2, sous la direction de François-Bernard HUYGHE, Université Toulon-Var et École de guerre économique, 2007, pp. 134-137.

Annexe 8 : Drapeaux du Hezbollah (à gauche) et des Pasdaran (à droite)



Source : <https://www.idf.il/fr/minisites/hezbollah/hezbollah-un-parti-politique-ou-une-organisation-terroriste/>, consulté le 29/05/2023.

Sources et bibliographie

Ouvrages

- ALAGHA Joseph, *The shifts in Hizbullah's ideology*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2006, 381 p.
- ALAGHA Joseph, *Hizbullah's Identity Construction*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2011, 314 p.
- ALLISON Graham, *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*, Boston, Little Brown and Company, 1971, 338 p.
- ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962 (éd. 2004), 832 p.
- ATTALI Jacques, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005, 439 p.
- AUBIN DE LA MESSUZIERE Yves, *Profession diplomate : un ambassadeur dans la tourmente*, Paris, Plon, 2019, 378 p.
- BADEL Laurence, *Diplomatie et grands contrats. L'État français et les marchés extérieurs au XXème siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 512 p.
- BARON Xavier, *Histoire du Liban*, Paris, Tallandier, 2019, 637 p.
- BATTISTELLA Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 760 p.
- BAUCHARD Denis, *Le Moyen-Orient au défi du chaos : un demi-siècle d'échecs et d'espoirs*, Paris, Hémisphères Éditions, 2021, 396 p.
- BOLTANSKI Christophe, *Chirac d'Arabie*, Paris, Grasset, 2006, 432 p.
- BOZO Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, 2019, 356 p.
- CALABRESE Erminia Chiara, *Militer au Hezbollah. Ethnographie d'un engagement dans la banlieue sud de Beyrouth*, Paris, Karthala, 2016, 277 p.
- CHARARA Walid et DOMONT Frédéric, *Le Hezbollah, un mouvement islamo-nationaliste*, Paris, Fayard, 299 p.
- CHARILLON Frédéric, *La politique étrangère de la France*, Paris, La Documentation française, 2011, 240 p.
- DAHER Aurélie, *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Paris, PUF, 2014, 482 p.
- DALLE Ignace, *La Vème République et le monde arabe*, Paris, Fayard, 2014, 528 p.
- DAVIS Mike, *Petite histoire de la voiture piégée*, Paris, La Découverte, 2012, 248 p.
- DE CLERCK Dima et MALSAGNE Stéphane, *Le Liban en guerre. 1975-1990*, Paris, Belin, 2020, 476 p.
- DE CHARRETTE Hervé, *Opération Raisins de la Colère : l'histoire secrète d'un succès diplomatique française*, Paris, CNRS Éditions, 2004 p.
- DE FOUCHÉCOUR Clotilde et BITAR Karim Émile, *Le cèdre et le chêne. De Gaulle et le Liban, les Libanais et de Gaulle*, Paris, Geuthner, 2015, 548 p.
- DUCLOS Michel, *La longue nuit syrienne*, Paris, L'Observatoire, 2019, 240 p.
- DUMAS Roland, *La diplomatie sur le vif. Dialogues avec Bertrand Badie et Gaïdz Minassian*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 218 p.
- EBER Nicolas, *Théorie des jeux*, Paris, Dunod, 2018, 128 p.

- EL KHOURY Nabil, *Convergences et rivalités des diplomaties française et américaine à l'épreuve des crises libanaises, 1958-2008*, Beyrouth, Éditions Antoine, 416 p.
- FILIU Jean-Pierre, *Mitterrand et la Palestine : l'ami d'Israël qui sauva par trois fois Yasser Arafat*, Paris, Fayard, 2005, 368 p.
- FULLER Graham et FRANCKE Rend Rahim, *The Arab Shi'a. The forgotten Muslims*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 290 p.
- GEMAYEL Amine et LAPOUSTERLE Philippe, *L'Offense et le pardon*, Paris, Gallimard, 1988, 209 p.
- HIRST David, *Une histoire du Liban*, Paris, Perrin, 2011, 689 p.
- JOUANNEAU Daniel, *Dictionnaire amoureux de la Diplomatie*, Paris, Plon, 2019, 903 p.
- LEQUESNE Christian, *Ethnographie du Quai d'Orsay*, Paris, CNRS Éditions, 2017, 255 p.
- LEQUESNE Christian et VAÏSSE Maurice (dir.), *La politique étrangère de Jacques Chirac*, Paris, Riveneuve, 2013, 251 p.
- MALSAGNE Stéphane, *Sous l'œil de la diplomatie française. Le Liban de 1946 à 1990*, Paris, Geuthner, 2017, 338 p.
- MERMIER Franck et PICARD Elizabeth, *Liban, une guerre de 33 jours*, Paris, La Découverte, 2007, 264 p.
- MERVIN Sabrina, *Le Hezbollah. État des lieux*, Paris, Actes Sud, 2008, 363 p.
- NOUZILLE Vincent, *Les tueurs de la République : assassinats et opérations spéciales des services secrets*, Paris, J'ai lu, 2016, 406 p.
- OTELLI Jean-Pierre, *Pilotes dans la tourmente*, Levallois-Perret, Altipresse, 360 p.
- PONS Frédéric, *Mourir pour le Liban*, Paris, Presses de la Cité, 2007, 408 p.
- QUÉMENER Jean-Marie, *Liban, la guerre sans fin*, Paris, Plon, 2017, 160 p.
- RAIMOND Jean-Bernard, *Le Quai d'Orsay à l'épreuve de la cohabitation*, Paris, Flammarion, 1989, 221 p.
- RAZOUX Pierre, *La guerre Iran-Irak*. Paris, Perrin. 2013, 616 p.
- SEURAT Marie, *Les corbeaux d'Alep*, Paris, Gallimard, 1989, 252 p.
- TANNOUS Manon-Nour, *Chirac, Assad et les autres*, Paris, PUF, 2017, 464 p.
- TANNOUS Manon-Nour (dir.), *Fréquenter les infréquentables*, Paris, CNRS Éditions, 2023, 300 p.
- TORK LADANI Safoura, *L'histoire des relations entre l'Iran et la France : du Moyen âge à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2018, 348 p.
- VAÏSSE Maurice, *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*, Paris, Fayard, 2009, 649 p.
- VOISIN Jean-Claude, *France-Iran : si lin, si proches*, Paris, Riveneuve, 2021, 209 p.
- WILDE d'ESTMAEL Tanguy, LIÉGOIS Michel et DELCORDE Raoul (dir.), *La diplomatie au cœur des turbulences internationales*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2014, 242 p.
- WINDLER Christian, *La diplomatie comme expérience de l'autre*, Genève, Droz, 2002, 633 p.

Chapitres d'ouvrage collectif

- BAUCHARD Denis, « La France au Moyen-Orient : du volontarisme gaullien à la 'disruption' macronienne », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 196-202.

BITAR Karim Émile, « L'«initiative française» pour un Liban saigné par son oligarchie », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 211-217.

CHAIB Kinda, « 5. Le Hezbollah libanais à travers ses images : la représentation du martyr », in MERVIN Sabrina (dir.), *Les mondes chiïtes et l'Iran*. Paris, Karthala, 2007, p. 113-131.

CHEVENEMENT Jean-Pierre, « "Gaullo-mitterrandisme", mythe ou réalité », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 91-94.

EL-RICHANI Sarah, « Le paysage médiatique libanais : une liberté et un pluralisme paradoxaux », in BENCHENNA Abdelfettah et MARCHETTI Dominique (dir.), *La culture et ses dépendances. Les productions culturelles et leurs circulations au Maghreb et Moyen-Orient*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2022, pp. 59-72.

FOUCHER Michel, « Parler avec le diable. Les ruses de la vérité dans les relations internationales », in Michel WIEVIORKA (dir.), *Mensonges et Vérités*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2016, pp. 196-207.

MOUANNES Hiam, « Le Liban, pays d'un confessionnalisme singulièrement déterministe : Étude sous le prisme du droit européen et des droits français, allemand, norvégien, italien et étasunien », in MOUANNES Hiam, *La territorialité de la laïcité*, Toulouse, Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2019, pp. 231-251.

VAÏSSE Maurice, « Une puissance moyenne ? », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 95-102.

VIDAL Dominique, « France/Israël/Palestine : la loi du balancier », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 203-210.

Articles scientifiques de revues ou périodiques

ARAR Tareq, « 'L'effet Nasrallah' : les conséquences de la guerre israélo-libanaise au Proche-Orient », *Hérodote*, n°124, 2007, pp. 24-38.

BAHOUT Joseph, « Liban : les élections législatives de l'été 1992 », *Maghreb-Machrek*, n°139, 1993, pp. 53-84.

BAHOUT Joseph, « Liban 2005 : décompositions et recompositions », *Critique internationale*, vol. 31, n°2, 2006, pp. 39-52.

BIGO Didier, « Les attentats de 1986 en France : un cas particulier de violence transnationale et ses implications (Partie 1) », *Cultures & Conflits*, Hiver, n°4, 1991, pp. 1-15.

BIGO Didier, « Les attentats de 1986 en France (Partie 2) », *Cultures & Conflits*, n°4, 1992, pp. 147-173.

BONIFACE, Pascal, « Le gaullo-mitterrandisme, un concept toujours pertinent », *Revue internationale et stratégique*, vol. 109, n° 1, 2018, pp. 22-35

CHARILLON Frédéric, « La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition ? », *Études*, vol. 402, n°4, 2005, pp. 449-459.

CHAUVIERRE Julien, « Les "Moudjahidin du peuple" », *Outre-Terre*, vol.28, n° 2, 2011, pp. 301-315.

CIMINO Matthieu, « Le Hezbollah et la guerre en Syrie », *Politique étrangère*, Été, n°2, 2016, pp. 115-127.

CLAUDE Gérard, « Les relations franco-libanaises sous la présidence de Jacques Chirac », *Politique étrangère*, Hiver, n° 4, 2008, pp. 885-897.

COHEN Samy, « La diplomatie française dans la cohabitation », *Esprit*, n°264, 2000, pp. 45-60.

COHEN Samy, « La politique étrangère entre l'Élysée et Matignon » *Politique étrangère*, vol. 54, n°3, 1989, pp. 487-503.

DAHER Aurélie, « L'intervention de la Résistance islamique en Syrie : causes, formes et répercussions en termes de mobilisation », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016, pp. 129-143.

DALLE Ignace, « Les relations entre la France et le monde arabe », *Confluences Méditerranée*, n°96, 2016, pp. 13-28.

FRANCK Robert, « Émotions mondiales, internationales et transnationales, 1822-1932 », *Monde(s)*, vol.1, n° 1, 2012, pp. 47-70.

GROSS Joshua, « Talking with terrorists : terrorist groups and the challenge of legitimization », *Journal of Public & International Affairs*, 2020, pp. 93-114.

GROSSER Pierre, *Traiter avec le diable ? Les vrais enjeux de la diplomatie au XXIème siècle*, Paris, Odile Jacob, 2013, 368 p.

GUITTON Henri, « Morgenthau (H.J.) - Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace. », *Revue économique*, vol.6 n° 5, 1955, pp. 835-835.

HEYBERGER Bernard, « La France et la protection des chrétiens maronites. Généalogie d'une représentation », *Relations internationales*, vol.173, n° 1, 2018, pp. 13-30.

LAURENS Henry, « La diplomatie française dans le conflit israélo-arabe (1967-1970) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol.96, n° 4, 2009, pp. 3-11.

LEROY Didier, « L'«axe de la résistance» dans le feu syrien : perspective du Hezbollah », *Confluences Méditerranée*, vol.89, n° 2, 2014, pp. 105-118.

MALSAGNE Stéphane, « Penser les violences de la guerre du Liban : l'exemple des diplomates français (1975-1990) », *Confluences Méditerranée*, vol.112 n° 1, 2020, pp. 109-123.

MCGRATTAN Cillian, « « Review of Reconciliation After Terrorism: Strategy, Possibility, or Absurdity? », *Democracy and Security*, vol.8, n° 4, 2012, pp. 402-405.

OFFERLÉ Michel et SAWICKI Frédéric, « Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire », *Politix*, vol. 9, n°35, 1996, pp. 3-7.

POUPONNEAU Florent, « Lutttes nationales et politiques étrangère. Analyse d'un changement de la 'position de la France' dans la crise du nucléaire iranien », *Gouvernement et action publique*, n°3, 2013, pp. 461-486.

PUTNAM Robert, « Diplomacy and Domestic Politics: The Logic of Two-Level Games », *International Organization*, vol. 42, n° 3, 1988, pp. 427-460.

ROMANI Vito, « Le Hezbollah, un instrument de la politique étrangère iranienne ? », in ROUGIER Bernard (dir.), « Les diplomaties contestataires au Moyen-Orient », *Les cahiers de l'Orient*, n°87, 2007, p. 79-96.

ROSENAU James, « Foreign Policy as Adaptive Behavior: Some Preliminary Notes for a Theoretical Model », *Comparative Politics*, vol. 2, n° 3, 1970, pp. 365-387.

SAAD-GHORAYEB Amal, « Le Hezbollah : résistance, idéologie et politique », *Confluences Méditerranée*, n° 61, 2007, pp. 83-98.

SALHAB Sami, « La résolution 1559 du Conseil de sécurité et l'Accord de Taëf. Compatibilité juridique et incompatibilité politique », *Confluences Méditerranée*, n° 56, 2006, pp. 83-98.
VAÏSSE Maurice, « La France et l'OTAN : une histoire », *Politique étrangère*, Hiver, n° 4, 2009, pp. 861-872.

Travaux d'Instituts de recherche

DAHER Joseph, « Les conséquences de l'intervention militaire du Hezbollah en Syrie sur la population libanaise chiite et les rapports avec Israël », *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 26 septembre 2017. [En ligne], <https://www.frstrategie.org/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/consequences-lintervention-militaire-hezbollah-syrie-sur-population-libanaise-chiite-rapports-avec-israel-2017>

EL KHOURY Nabil, « Les enjeux de la diplomatie publique de la France au Liban », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 19, 2018, pp. 187-197. [En ligne], <https://www.africet.org/article/les-enjeux-de-la-diplomatie-publique-de-la-france-au-liban/>.

LEVITT Matthew, « A Paris reset on Hezbollah ? Implications for French interests and regional security », *The Washington Institute*, Policy Notes 87, 2020. [En ligne], <https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/paris-reset-hezbollah-implications-french-interests-and-regional-security>

ZISSER Eyal, « A decade of decisions : Lebanon and Syria, from the second Lebanon war to the Syrian civil war », *Institute for National Security Studies*, juillet 2017. [En ligne], <https://www.inss.org.il/publication/decade-decisions-lebanon-syria-second-lebanon-war-syrian-civil-war/>

Articles de presse

ENDELWED Marc, « Les paris diplomatiques perdus du président Macron », *Le Monde diplomatique*, n° 817, avril 2022, pp. 22-23. [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/2022/04/ENDEWELD/64587>

ENDELWED Marc, « Emmanuel Macron et 'l'État profond'. Qui pilote vraiment le Quai d'Orsay ? », *Le Monde diplomatique*, n°798, septembre 2020, pp. 20-21. [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/09/ENDEWELD/62194>

GRESH Alain, « Une semaine qui a ébranlé le Liban », *Le Monde diplomatique*, n°651, juin 2008, p. 10. [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/2008/06/GRESH/15971>

SAAB Tania-Farah, « Un conflit de 33 jours », *Le Monde diplomatique*, Manière de voir, n°174, décembre 2020-janvier 2021. [En ligne], <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/174/SAAB/62519>

TREAN Claire, « Le sommet de Beyrouth marque une volonté de relance politique de la francophonie », *Le Monde*, 22 octobre 2002. [En ligne], https://www.lemonde.fr/archives/article/2002/10/22/le-sommet-de-beyrouth-marque-une-volonte-de-relance-politique-de-la-francophonie_4250243_1819218.html

VOHRA Anchal, « Lebanon's failure is partly Macron's fault », *Foreign Policy*, 23 juin 2021. [En ligne], <https://foreignpolicy.com/2021/06/23/lebanons-failure-is-partly-macrons-fault/>

Ressources audiovisuelles

Jérôme FRITEL et Sofia AMARA, *Hezbollah, l'enquête interdite* [documentaire], France Télévisions, 2023, 3 épisodes de 52min. [En ligne], <https://www.france.tv/france-5/hezbollah-l-enquete-interdite/>

Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Centre des archives diplomatiques de la Courneuve (93120) :

Carton n°047SUP42 (LIBAN) : Partis politiques libanais ; Organisations chiites (AMAL, Hezbollah, Jihad islamique) ; Attentats et terrorisme ; Prise d'otages au Liban (1983-1989).

Carton n°0047SUP54 (LIBAN) : Politique étrangère du Liban ; Relations politiques bilatérales France et Liban ; Courrier, questions et projets de réponse, TD (1983-1989).

Carton n°0047SUP70 (LIBAN) : Terrorisme, otages : Missions d'émissaires français, libanais ; Négociations pour la libération d'otages et offres d'échange ; Entretiens de personnalités internationales (1983-1989)

Carton n°0047SUP108 (LIBAN) : Les maronites ; l'Islam ; Sunnites ; Druzes ; Chiites (notes, TD, Mouvement AMAL, influences iraniennes, personnalités) (1983-1989).

Carton n°2160-INVA5 (IRAN) : Situation politique ; Personnalités officielles ; Partis politique en place ; Opposition légale ; Communisme (1983-1989)

Entretiens réalisés

Denis BAUCHARD, directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient (1993-1996), directeur du cabinet du Ministre des Affaires étrangères (1996-1997), président de l'Institut du Monde arabe (2002-2004), conseiller spécial pour le Moyen-Orient à l'IFRI (depuis 2004).

Karim Émile BITAR, directeur de l'Institut d'Études Politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, directeur de recherche à l'IRIS, directeur de la revue l'ENA hors les murs.

Daniel JOUANNEAU, ambassadeur de France au Liban (1997-1999), chef du Protocole sous l'autorité de François Mitterrand et Jacques Chirac (1993-1997).

Entretien avec un fonctionnaire du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (anonyme).

Table des matières

Introduction.....	6
Partie 1. La transformation du Hezbollah au Liban et l'évolution de la politique étrangère française à son égard	
I. Les débuts armés du Hezbollah : une France menacée dans la spirale de violence libanaise (1982-1992).....	18
A. L'irruption d'un nouvel acteur dans le chaos libanais.....	18
<i>La communauté chiïte au Liban (1920-1982).....</i>	<i>18</i>
<i>Moments fondateurs et identification des ennemis du Hezbollah.....</i>	<i>22</i>
<i>Une présence française forte au Liban dans les années 1980.....</i>	<i>24</i>
<i>Des intérêts nationaux protéiformes.....</i>	<i>27</i>
B. La redéfinition des intérêts nationaux face aux vellétés hezbollahi.....	30
<i>Une France jugée comme indésirable au pays du Cèdre.....</i>	<i>30</i>
<i>La France face à la terreur : entre attentats et otages.....</i>	<i>34</i>
<i>Les stratégies d'adaptation françaises face à un acteur grandissant.....</i>	<i>41</i>
II. L'arrivée en politique et le neutralisme français : entre apprentissage de l'autre et maintien des tensions (1992-2005).....	47
A. L'intégration du Hezbollah dans la politique étrangère française.....	47
<i>La participation au jeu politique conventionnel libanais.....</i>	<i>48</i>
<i>L'aggiornamento idéologique du Hezbollah et la nouvelle place de la France.....</i>	<i>49</i>
<i>L'opération Raisins de la Colère : entre activisme et impartialité française.....</i>	<i>51</i>
<i>La question de la labellisation du groupe et ses opportunités stratégiques.....</i>	<i>53</i>
B. Une relation en dents de scie : le poids des pressions sur une relation naissante.....	56
<i>La normalisation et les premières embellies.....</i>	<i>57</i>
<i>La « lettre à un ami français » de Hassan Nasrallah ou la pragmatisme hezbollahi comme proximité de façade.....</i>	<i>60</i>
<i>Des pressions françaises entraves les relations cordiales : l'incident de Jérusalem.....</i>	<i>62</i>
<i>Des tensions idéologiques persistances : les affaires al-Manar et du port du voile islamique.....</i>	<i>66</i>
III. Le Hezbollah faiseur de rois sur la scène politique libanaise et la reconsidération française (2005-).....	71
A. Une stratégie diplomatique pragmatique dans le maelström libanais.....	71
<i>L'assassinat de Rafic Hariri et le retrait syrien.....</i>	<i>71</i>
<i>La polarisation des tensions autour de l'application de la résolution 1559.....</i>	<i>74</i>
<i>La guerre des 33 jours ou l'exacerbation du gaullo-mitterrandisme.....</i>	<i>77</i>
B. L'adaptation française aux nouvelles configurations politiques libanaises.....	81
<i>Le temps des blocages et de l'ouverture assumée de la France.....</i>	<i>81</i>
<i>La question du TSL et les divergences franco-hezbollahi.....</i>	<i>83</i>
<i>La stratégie française depuis l'explosion du port de Beyrouth.....</i>	<i>83</i>
C. Les débats autour de la labellisation et la position différentielle française.....	85
<i>La distinction groupe armé/parti politique comme fondement de la politique française.....</i>	<i>85</i>

<i>Quelle véracité empirique de la différenciation française ?</i>	87
<i>Une position unique en Occident comme stratégie de préservation des intérêts nationaux</i>	89

Partie 2. Les relations entre la France et le Hezbollah à l'aune de la situation régionale

IV. Une relation otage des vicissitudes entre Paris, Téhéran et Damas ?	91
A. Quelle influence iranienne dans les rapports France-Hezbollah ?.....	91
<i>Le rôle de Téhéran dans la fonction du Hezbollah vu par la diplomatie française</i>	92
<i>Le poids des tensions franco-iraniennes sclérosant la relation</i>	94
<i>La libanisation du Hezbollah</i>	98
<i>La subsistance de logiques extrinsèques à Téhéran dans la relation France-Hezbollah : une relation pour et en elle-même</i>	101
B. L'ombre de Damas.....	102
<i>L'occupation syrienne au Liban et l'instrumentalisation du Hezbollah</i>	102
<i>Une convergence syro-hezbollahi des intérêts anti-français durant les années 1980</i>	104
<i>Le Hezbollah, élément de la « diplomatie de levier » entre la France et la Syrie</i>	106
<i>La guerre civile syrienne : nouveau point de rupture entre le Hezbollah et la France</i>	110
V. La politique arabe de la France et le Hezbollah	113
A. La doctrine gaullo-mitterrandiste ou le tropisme arabe ? (1958-2007).....	113
<i>Principes fondamentaux</i>	113
<i>De Charles de Gaulle à Jacques Chirac : l'âge d'or de la politique arabe de la diplomatie française</i>	115
<i>Les limites empiriques du gaullo-mitterrandisme au Proche et Moyen-Orient</i>	117
B. Le virage néoconservateur ou le recul du monde arabe (2007-2017).....	120
<i>La rupture sarkozyste et les causes du changement de paradigme (2007-2012)</i>	120
<i>La confirmation sous François Hollande (2012-2017)</i>	123
C. La bataille contemporaine des « cartes mentales » dans la politique étrangère française.....	125
<i>Fiction de l'État unitaire et conflits à propos du monde arabe</i>	125
<i>La synthèse macronienne (2017-)</i>	128
Conclusion	131
Annexes	135
Sources et bibliographie	142

RESUMÉ

Ce mémoire de recherche analyse l'évolution de la politique étrangère de la France à l'égard du Hezbollah. Il est divisé en deux parties : la première s'intéresse aux relations *stricto sensu* entre la diplomatie française et le Parti de Dieu au Liban ; la seconde prend en compte les influences régionales dans l'évolution de la relation. En réalisant un historique des rapports franco-hezbollahi depuis la création du parti en 1982, il en ressort que la France a développé de multiples stratégies d'adaptation pour suivre l'évolution atypique du Hezbollah, mais surtout afin de mener une politique étrangère dans la lignée du gaullo-mitterrandisme, indépendante des États-Unis. La relation entre la France et le Hezbollah est un miroir des évolutions doctrinales du Quai d'Orsay dans le monde arabe. Enfin, un point d'honneur est mis tout au long du travail à l'analyse de la singulière dichotomie entre groupe armé et parti politique opérée par la diplomatie française afin d'en révéler les logiques de maximisation des intérêts nationaux sous-jacentes.

ABSTRACT

This research paper analyzes the evolution of French foreign policy towards Hezbollah. It is divided into two parts: firstly, it looks at the relationship in the strict sense of the term between French diplomacy and the Party of God in Lebanon; then, it considers regional influences in the evolution of the relationship. After reviewing the history of Franco-Hezbollahi relations since the party's creation in 1982, this paper shows that France has developed multiple adaptation strategies to keep pace with Hezbollah's atypical evolution, but above all to pursue a foreign policy in line with the vision of an independent "Great France" in international relations. The relationship between France and Hezbollah mirrors the doctrinal evolution of the Quai d'Orsay in the Arab world. Finally, a particular emphasis is placed on analyzing the singular dichotomy between the military and political branches operated by French diplomacy, in order to reveal the underlying logic of maximizing national interests.

MOTS-CLÉS : Diplomatie ; France ; Hezbollah ; Liban ; Politique étrangère ; Quai d'Orsay.